

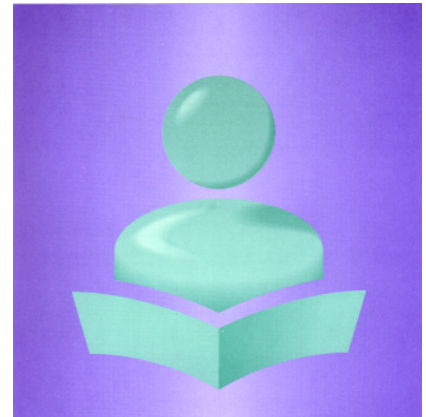


N°81-003-XIF au catalogue

# Revue trimestrielle de l'éducation

2001, vol. 7, n° 2

- Gains des diplômés et compétences professionnelles
- Poursuite des études postsecondaires
- Nouvelles embauches et cessations d'emploi



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Agente de diffusion, *Revue trimestrielle de l'éducation*, Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1503 ou 1 800 307-3382 ou courrier électronique : [educationstats@statcan.ca](mailto:educationstats@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	1 800 263-1136
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	1 800 363-7629
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	1 800 700-1033
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	1 800 889-9734
<b>Renseignements par courriel</b>	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
<b>Site Web</b>	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 81-003-XPB au catalogue est publié trimestriellement en version imprimée standard et est offert au prix de 21 \$ CA l'exemplaire et de 68 \$ CA pour un abonnement annuel. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	<b>Exemplaire</b>	<b>Abonnement annuel</b>
<b>États-Unis</b>	6 \$ CA	24 \$ CA
<b>Autres pays</b>	10 \$ CA	40 \$ CA

Ce produit est aussi disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 81-003-XIF au catalogue, et est offert au prix de 16 \$ CA l'exemplaire et de 51 \$ CA pour un abonnement annuel. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et en choisissant la rubrique Produits et services.

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **[order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca)**
- Poste  
Statistique Canada  
Division de la diffusion  
Gestion de la circulation  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada  
Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation

# Revue trimestrielle de l'éducation

2001, vol. 7, n° 2

- Gains des diplômés et compétences professionnelles
- Poursuite des études postsecondaires
- Nouvelles embauches et cessations d'emploi

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Février 2001

N° 81-003-XPB au catalogue, vol. 7, n° 2  
ISSN 1195-2261

N° 81-003-XIF au catalogue, vol. 7, n° 2  
ISSN 1488-8300

Fréquence : trimestrielle

Ottawa

---

## Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Remerciements

Cette publication a été préparée sous la direction de :

**Maryanne Webber**, directrice  
Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation  
Courrier électronique : [maryanne.webber@statcan.ca](mailto:maryanne.webber@statcan.ca)

Le comité de direction :

- Doug Drew, directeur adjoint, Centre de la statistique de l'éducation  
Courrier électronique : [doug.drew@statcan.ca](mailto:doug.drew@statcan.ca)
- Frederic Borgatta, Section de la diffusion et du développement des indicateurs  
Courrier électronique : [frederic.borgatta@statcan.ca](mailto:frederic.borgatta@statcan.ca)
- Robert Couillard, Section de la formation et de l'éducation continue  
Courrier électronique : [robert.couillard@statcan.ca](mailto:robert.couillard@statcan.ca)
- Raynald Lortie, Section de l'enseignement primaire et secondaire  
Courrier électronique : [raynald.lortie@statcan.ca](mailto:raynald.lortie@statcan.ca)
- Jillian Oderkirk, Section du développement des enquêtes  
Courrier électronique : [jillian.oderkirk@statcan.ca](mailto:jillian.oderkirk@statcan.ca)
- Larry Orton, Section de l'enseignement postsecondaire  
Courrier électronique : [larry.orton@statcan.ca](mailto:larry.orton@statcan.ca)
- Jim Seidle, rédacteur en chef  
Courrier électronique : [jim.seidle@statcan.ca](mailto:jim.seidle@statcan.ca)

Révision française :  
Division des communications

Coordonnateur du marketing :  
Grafton Ross  
Courrier électronique :  
[grafton.ross@statcan.ca](mailto:grafton.ross@statcan.ca)

Coordonnatrice de la production :  
Cindy Sceviour  
Courrier électronique :  
[cindy.sceviour@statcan.ca](mailto:cindy.sceviour@statcan.ca)

Graphisme et composition :  
Division de la diffusion

# Table des matières

<b>Le mot du rédacteur en chef</b>	4
<b>Faits saillants</b>	5
<b>Articles</b>	
Gains des diplômés et concordance entre les compétences professionnelles et les études	7
Les bacheliers qui poursuivent des études postsecondaires	23
Les nouvelles embauches et les cessations d'emploi permanentes	47
<b>Données disponibles</b>	
Données parues	52
Données récentes	53
<b>Coup d'œil sur l'éducation</b>	55
<b>Dans les numéros à venir</b>	61
<b>Index cumulatif</b>	62

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- .. nombres indisponibles
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- néant ou zéro
- nombres infimes
- <sup>p</sup> nombres provisoires
- <sup>e</sup> estimation
- <sup>r</sup> nombres rectifiés
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret

Le mot du


# rédacteur en chef

## Mission

La *Revue trimestrielle de l'éducation* publie des analyses et des articles sur les questions d'actualité et les tendances en éducation à partir de sources statistiques variées. Elle sert de centre de diffusion des statistiques relatives à l'éducation et offre une tribune pour communiquer avec le public et les intervenants dans le domaine. Notre but est de présenter de l'information et des analyses pertinentes, fiables, actuelles et accessibles.

**L**e présent numéro porte sur les trois aspects suivants de la transition des études au marché du travail :

- Ross Finnie étudie la situation des diplômés de l'enseignement postsecondaire au Canada durant les années 1980 et 1990 afin de déterminer : l'évolution de leurs gains durant les premières années de leur participation au marché du travail; la mesure dans laquelle ils font usage des compétences qu'ils ont acquises; la correspondance entre leurs titres et diplômes et les exigences du poste qu'ils occupent.
- George Butlin évalue les effets de variables sociodémographiques (comme le sexe, l'âge à l'obtention du diplôme et le niveau de scolarité des parents) et de variables associées à l'inscription (y compris le domaine d'études, la région où se situe l'université et l'importance du prêt étudiant) sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires au-delà du baccalauréat.
- Martin Tabi explore la relation entre le niveau de scolarité et la mesure dans laquelle les travailleurs accèdent à des postes ou les quittent. Son analyse porte sur le niveau de scolarité et l'importance du changement d'emploi des travailleurs.

Veillez vous reporter à l'**Index cumulatif** à la fin du rapport, où figure une liste, par titre, de tous les articles qui sont parus dans la RTE depuis 1994. Les articles sont répartis en 11 catégories, dont le financement, la technologie et l'apprentissage ainsi que l'accessibilité. Les catégories sont définies en fonction des questions stratégiques en matière d'éducation présentées dans le rapport intitulé *Plan stratégique (1997)*, diffusé en novembre 1997, un an après la création du Centre de la statistique de l'éducation. Le *Plan stratégique* passe en revue le programme statistique du Centre et définit les objectifs et les priorités visant à consolider le programme et à mieux répondre aux besoins en information. Ce rapport est offert gratuitement dans Internet à l'adresse suivante : <[http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi)>. 

Veillez expédier toute correspondance dans l'une ou l'autre des langues officielles à :

Jim Seidle, rédacteur en chef  
*Revue trimestrielle de l'éducation*  
Centre de la statistique de l'éducation  
Statistique Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-1500  
Télécopieur : (613) 951-9040  
Courrier électronique :  
[jim.seidle@statcan.ca](mailto:jim.seidle@statcan.ca)

La *Revue trimestrielle de l'éducation* de même que d'autres publications de Statistique Canada, dont le compendium statistique *L'éducation au Canada* (produit n° 81-229-XIB au catalogue), sont accessibles par voie électronique à l'adresse suivante : <[http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi)>.

Le Centre de la statistique de l'éducation a son propre numéro de téléphone sans frais pour l'ensemble du Canada. Le numéro est le 1 800 307-3382.

# Faits saillants



## Gains des diplômés et compétences professionnelles

- La transition entre les études et le travail est évidemment un long processus où de nombreux résultats changent radicalement entre deux ans après l'obtention d'un diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci. Pendant cette période, les gains moyens augmentent de façon substantielle. Les taux de croissance des gains sont généralement plus élevés chez les diplômés de l'enseignement collégial et chez les titulaires d'un baccalauréat que chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat.
- Le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études et la correspondance entre les emplois obtenus par les diplômés et leur niveau de scolarité entraînent des résultats variables. De plus, les améliorations apportées à l'égard d'éléments plus objectifs tels que les gains ou la transition entre un emploi temporaire et un emploi permanent n'ont pas occasionné une hausse proportionnelle du degré de satisfaction générale à l'égard de l'emploi.
- Le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études est généralement plus élevé chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat que chez les personnes qui détiennent un diplôme d'enseignement collégial ou un baccalauréat. Aucune tendance particulière ne semble se dessiner entre les hommes et les femmes, si ce n'est un degré de concordance un peu plus élevé pour les femmes que pour les hommes chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales.

## Poursuite des études postsecondaires

- En 1995, soit cinq ans après l'obtention de leur diplôme, près de 60 % des bacheliers de la promotion de 1990 avaient entrepris ou terminé un autre programme d'études postsecondaires. Plus des trois quarts d'entre eux l'avaient fait avant 1992, c'est-à-dire dans les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme. Près du tiers des diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires ont opté pour un programme de maîtrise ou de doctorat, alors que près du quart des étudiants ont entrepris des études collégiales ou professionnelles ou des études menant à un baccalauréat.

- Les diplômés qui ont étudié dans des domaines liés à des emplois particuliers, comme l'enseignement, le commerce, la gestion et l'administration des affaires, le génie et les sciences de la santé, étaient moins susceptibles de poursuivre leurs études postsecondaires que les diplômés en sciences sociales.

## Nouvelles embauches et cessations d'emploi

- Chez les personnes de 25 ans et plus détenant au plus un diplôme d'études secondaires, le taux d'embauche et de cessation était, en moyenne annuelle pour 1998 et 1999, de 21 %. Pour ceux détenant un diplôme universitaire, le taux annuel d'embauche moyen était de 17 % alors que le taux de cessation était de 16 %.

- Environ 14 % des emplois chez les personnes de 25 ans et plus sont occupés par des gens détenant une maîtrise ou un doctorat alors que seulement 3,7 % des mises à pied pour les personnes de 25 ans et plus étaient subies par les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat. À l'opposé, 36 % des personnes de 25 ans et plus occupant un emploi avaient un diplôme d'études secondaires ou moins mais, ces derniers subissaient 44 % de toutes les mises à pied vécues par les gens de ce groupe d'âge.
- Environ 35 % des emplois chez les 25 ans et plus étaient occupés par des personnes ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires. Ce groupe obtenait environ 35 % des embauches, des démissions et des mises à pied. RTE



# Articles

## Gains des diplômés et concordance entre les compétences professionnelles et les études<sup>1</sup>

### Introduction

L'accès au marché du travail après l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires représente une transition importante. Pourtant, peu de chercheurs ont abordé ce sujet. Dans le présent article, l'auteur s'attarde à deux aspects clés de la transition entre l'école et le marché du travail, à savoir les gains et la concordance entre les compétences professionnelles et les études. Quelle est l'évolution des gains des diplômés au cours de leurs premières années sur le marché du travail? Dans quelle mesure mettent-ils à profit les compétences qu'ils ont acquises pendant leurs études et comment ces compétences correspondent-elles aux compétences exigées pour l'emploi?

Le présent article fait état de certaines des conclusions d'une analyse empirique multidimensionnelle qui a porté sur la transition études-travail des diplômés canadiens de l'enseignement post-secondaire dans les années 1980 et 1990. Tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), ces conclusions se rapportent aux personnes qui ont terminé leurs études en 1982, en 1986 et en 1990. Chaque cohorte de diplômés a fait l'objet de deux entrevues, la première deux ans après l'obtention du diplôme et l'autre, cinq ans après l'obtention de ce dernier.

Les conclusions de la présente analyse devraient intéresser divers lecteurs. Aux universitaires qui œuvrent dans le secteur de l'économie du travail, de la recherche en matière d'éducation et des disciplines connexes, l'étude fournit de l'information sur les résultats des diplômés sur le marché du travail au cours des premières années d'une carrière et le lien qui existe entre ces résultats et les antécédents scolaires des diplômés. Ceux qui élaborent des politiques la trouveront également utile, notamment lorsque vient le temps de préconiser les interventions qui peuvent être faites au cours des premières années d'une personne sur le marché du travail — un moment important de sa carrière. Enfin, elle servira aux diplômés qui ont vécu cette transition à comparer leur expérience à celle des autres, tandis qu'elle aidera les diplômés d'aujourd'hui et de demain à savoir à quoi s'attendre.

*Le présent article est une adaptation du rapport intitulé « A dynamic analysis of the school-to-work transition of postsecondary graduates in Canada in the 1980s and 1990s » de Ross Finnie (2000). On peut obtenir la version intégrale du rapport en s'adressant à l'auteur. Pour d'autres recherches connexes, on peut aussi consulter le site Web de Développement des ressources humaines Canada à l'adresse <<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research>>.*

Ross Finnie, chercheur  
Analyse des entreprises et du marché  
du travail, Statistique Canada  
et  
École des politiques publiques,  
Université Queen's  
Téléphone : (613) 951-3962 (Statistique  
Canada);  
(613) 533-6000, poste 74219 (Queen's)  
Télécopieur : (613) 951-5403 (Statistique  
Canada);  
(613) 533-6606 (Queen's)  
Courrier électronique :  
*ref@qsilver.queensu.ca*

## Gains

### Niveaux de gains

Le tableau 1 et le graphique 1a présentent les gains<sup>2</sup> réels moyens des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci. Il n'est pas étonnant de constater que les gains moyens augmentent de façon substantielle selon le niveau de scolarité, du diplôme d'études collégiales à la maîtrise. Chez les hommes, les gains moyens des titulaires d'un doctorat étaient légèrement inférieurs à ceux des titulaires d'une maîtrise (sauf en 1992), alors que c'était le contraire chez les femmes.

Les gains moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes variaient entre 75 % et 98 % pour un niveau de scolarité donné d'une année donnée (voir la comparaison exacte à la rangée « Femmes/hommes (%) » du tableau 1). Fait intéressant, ces écarts varient en général à l'inverse du niveau de scolarité; en effet, les gains des femmes étaient le plus près de ceux des hommes chez les titulaires d'un doctorat et s'éloignaient ensuite graduellement chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un baccalauréat, pour finalement enregistrer le plus grand écart du côté des diplômés de l'enseignement collégial.

	Première cohorte (diplômés de 1982)			Deuxième cohorte (diplômés de 1986)			Troisième cohorte (diplômés de 1990)		
	1984	1987	Variation	1988	1991	Variation	1992	1995	Variation
	\$		%	\$		%	\$		%
<b>Tous les diplômés</b>									
Hommes	35 800 (82)	44 100 (104)	23	36 000 (73)	42 800 (83)	19	35 100 (78)	42 200 (89)	20
Femmes	29 300 (60)	33 200 (67)	13	30 700 (56)	34 400 (59)	12	31 400 (64)	34 800 (62)	11
Femmes/hommes (%)	82	75		85	80		89	82	
<b>Diplôme d'études collégiales</b>									
Hommes	29 300 (103)	36 200 (120)	24	30 000 (92)	36 200 (108)	21	29 400 (97)	34 700 (105)	18
Femmes	24 100 (71)	27 100 (73)	12	25 600 (75)	28 000 (65)	9	26 000 (87)	28 200 (72)	8
Femmes/hommes (%)	82	75		85	77		88	81	
<b>Baccalauréat</b>									
Hommes	36 800 (111)	46 400 (156)	26	37 200 (100)	44 400 (115)	19	35 100 (102)	43 200 (123)	23
Femmes	31 800 (82)	36 700 (96)	15	32 500 (74)	37 000 (80)	14	32 600 (84)	36 600 (84)	12
Femmes/hommes (%)	86	79		87	83		93	85	
<b>Maîtrise</b>									
Hommes	51 100 (286)	56 400 (306)	10	49 700 (280)	54 600 (296)	10	49 000 (297)	55 500 (307)	13
Femmes	42 500 (288)	46 000 (296)	8	43 800 (264)	46 100 (281)	5	44 000 (248)	47 600 (248)	8
Femmes/hommes (%)	83	82		88	84		90	86	
<b>Doctorat</b>									
Hommes	50 000 (723)	56 100 (799)	12	48 400 (635)	54 100 (626)	12	49 700 (608)	55 000 (544)	11
Femmes	45 500 (1 104)	48 700 (1 072)	7	45 800 (851)	50 800 (1 019)	11	48 800 (932)	52 500 (810)	8
Femmes/hommes (%)	91	87		95	94		98	95	

#### Notes :

Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

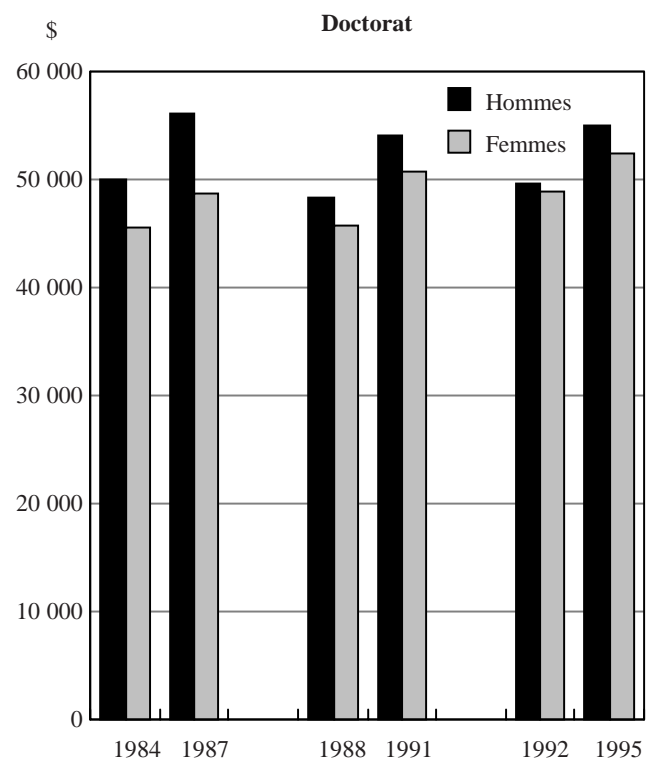
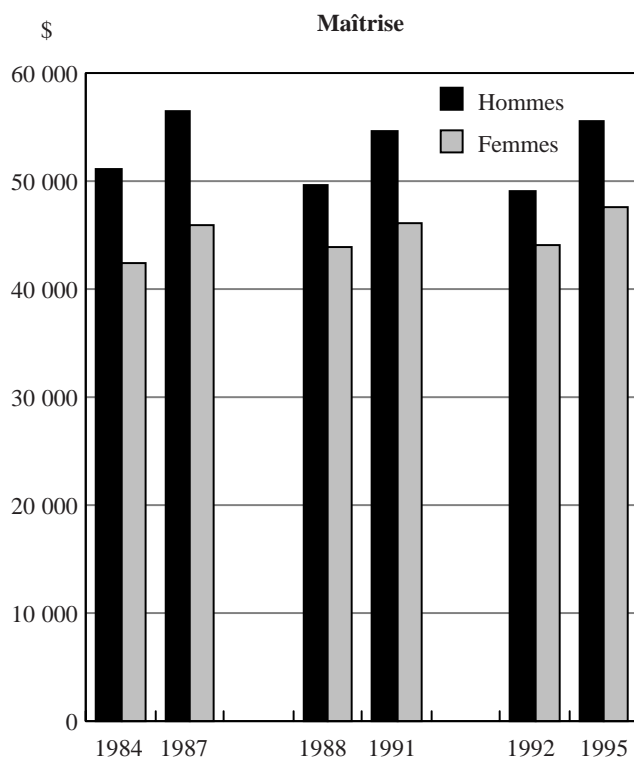
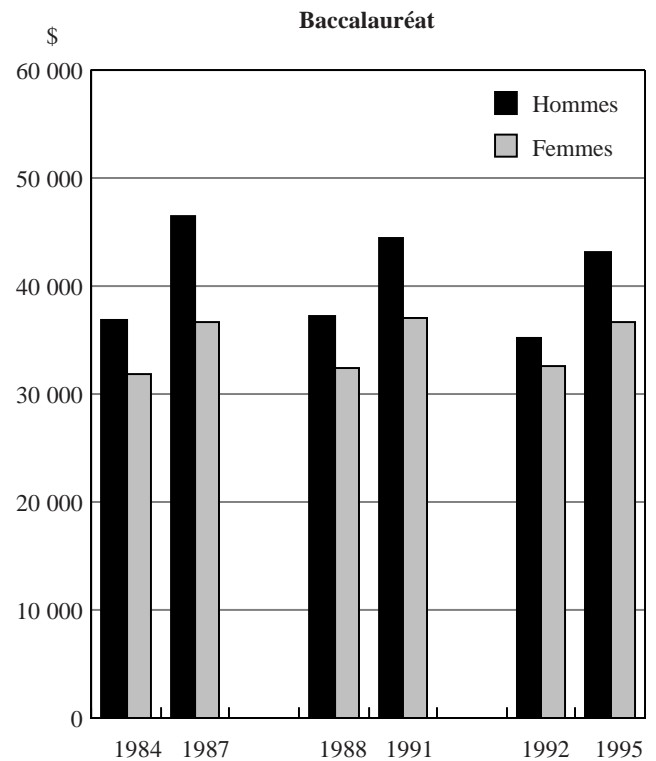
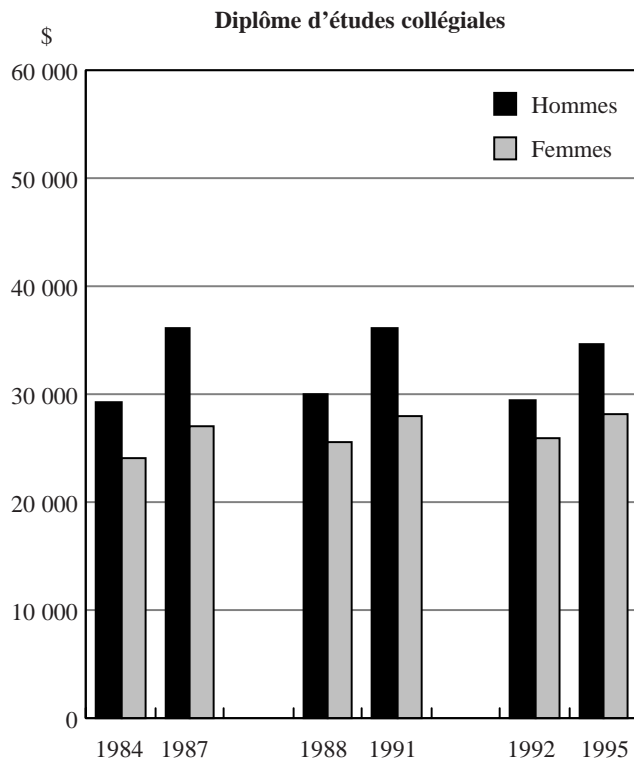
Les erreurs-types figurent entre parenthèses.

1. En dollars constants de 1995.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.



Graphique 1a  
Gains moyens (en dollars constants de 1995) des diplômés deux ans et cinq ans  
après l'obtention de leur diplôme

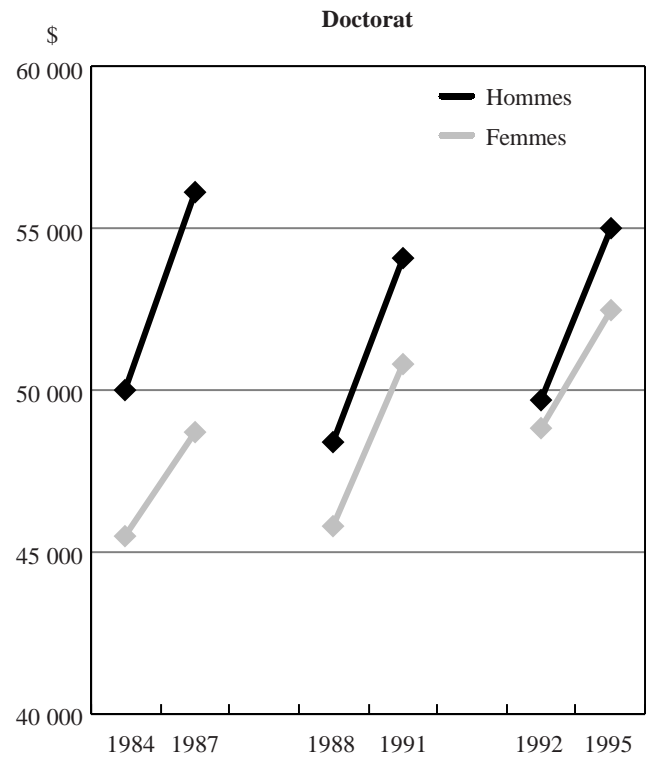
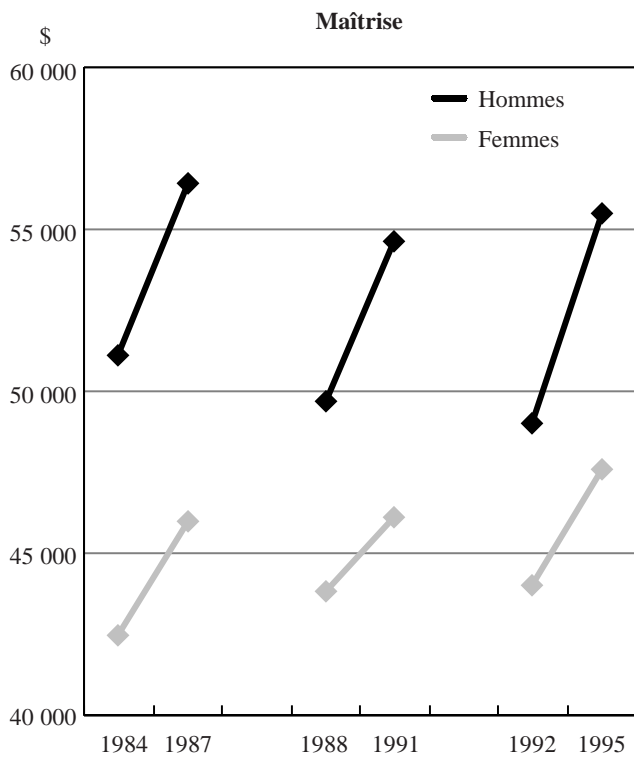
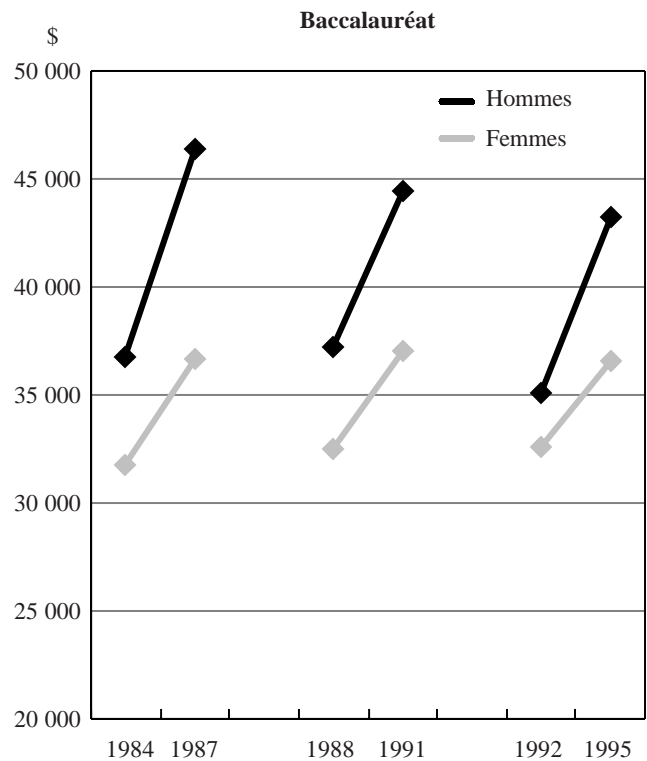
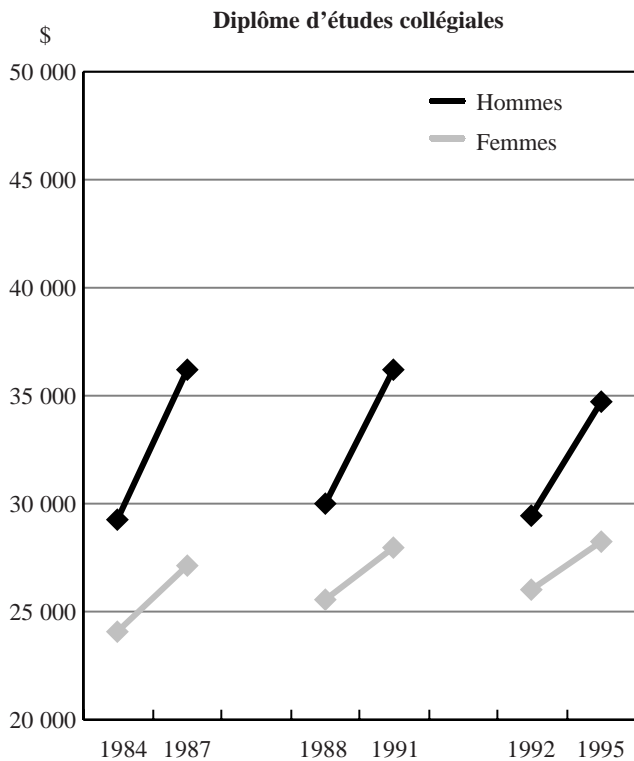


*Note* : Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

*Source* : Enquête nationale auprès des diplômés.



Graphique 1b  
**Profils des gains (en dollars constants de 1995)**



*Note : Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.*

*Source : Enquête nationale auprès des diplômés.*

Par contre, les gains relatifs des femmes étaient plus élevés d'une cohorte à l'autre, et ce, pour tous les niveaux de scolarité et à chaque date d'entrevue. Grâce à l'amélioration de la situation à ce chapitre, l'écart entre les gains des deux sexes s'est rétréci dans une proportion variant entre 22 % et 43 % de la première à la troisième cohorte pour ce qui est des diplômés de l'enseignement collégial, des titulaires d'un baccalauréat et des titulaires d'une maîtrise. L'écart a presque disparu du côté des titulaires d'un doctorat.

Les gains moyens ont en général augmenté de façon substantielle entre deux ans après l'obtention du diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci, comme le démontrent les chiffres des colonnes « Variation » du tableau 1. Il est intéressant de noter que la croissance des gains dans le cas des hommes a été plus marquée (en pourcentage) pour les diplômés de l'enseignement collégial et les titulaires d'un baccalauréat que pour les personnes possédant une maîtrise ou un doctorat, les diplômés les plus scolarisés affichant ainsi des profils de gains après l'obtention du diplôme plus élevés, mais plus stables (moins de croissance). De même, les gains des femmes possédant un baccalauréat ont connu une croissance plus forte que ceux des femmes titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat; toutefois, ce n'était pas le cas pour les femmes possédant un diplôme d'études collégiales. Le graphique 1b illustre ces tendances en indiquant par des points correspondant aux deux entrevues l'évolution des profils de gains pour chaque cohorte.

Les gains moyens des hommes se sont accrus davantage que ceux des femmes entre deux ans après l'obtention du diplôme et cinq ans après l'obtention de ce dernier, et ce, pour chaque groupe de diplômés. Dans la plupart des cas, les écarts étaient plus grands du côté des diplômés de l'enseignement collégial et des titulaires d'un baccalauréat que de celui des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. En outre, bien qu'il faille faire preuve de prudence lorsqu'il s'agit d'établir des tendances à partir de données se rapportant à seulement trois cohortes, l'avantage dont bénéficiaient les hommes en ce qui concerne les taux de croissance relatifs des gains était plus important chez le plus récent groupe de diplômés que chez le premier groupe, et ce, pour tous les niveaux de scolarité autres que le doctorat.

Ainsi, même si les gains d'entrée sur le marché du travail des femmes diplômées se sont rapprochés de ceux des hommes d'une cohorte à l'autre, le taux de croissance des gains est resté relativement stable. Cette constatation a d'importantes conséquences à longue échéance sur l'écart entre les gains, c'est-à-dire dans un contexte correspondant au cycle de vie, même si toute extrapolation au-delà de la période de cinq ans visée par l'END doit naturellement être faite avec beaucoup de prudence.

Quant aux tendances intercohortes en matière de gains selon le sexe et le niveau de scolarité (tableau 1 et graphiques 1a et 1b), on constate que les gains moyens des plus récents diplômés de sexe masculin étaient essentiellement les mêmes que ceux des plus anciens diplômés de sexe masculin ou leur étaient sensiblement inférieurs (comparaison des cohortes de 1982 et de 1990 à la date de chaque entrevue). Toujours chez les diplômés de sexe masculin, la baisse de 7 % enregistrée au chapitre des gains cinq ans après l'obtention d'un baccalauréat constituait la principale variation<sup>3</sup>. Chez les femmes, par contre, les gains moyens étaient presque uniformément plus élevés pour les diplômées d'une cohorte à l'autre, particulièrement dans le cas de celles détenant un diplôme d'études collégiales ou un doctorat, où les hausses étaient presque de l'ordre de 8 %<sup>4</sup>. De ces tendances découle évidemment le rétrécissement susmentionné de l'écart entre les gains des hommes et des femmes.

Les tendances intercohortes en ce qui concerne la croissance des gains entre deux ans après l'obtention du diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci sont variées. En effet, la croissance des gains des hommes et

### Modèles des gains et incidence de la composition des groupes de diplômés

Les lecteurs ne doivent pas perdre de vue, lorsqu'ils examinent les comparaisons intercohortes, que le taux d'inscription aux programmes d'études postsecondaires a augmenté de façon substantielle au cours de la période en question, ce qui peut avoir influé sur les niveaux de gains et sur d'autres résultats en raison de la composition des groupes de diplômés. Supposons, par exemple, que cette hausse soit attribuable à l'inscription d'étudiants qui démontrent en général une aptitude (dans son sens large) inférieure à la moyenne des autres diplômés et à celle des autres diplômés moyens des cohortes précédentes, on pourrait s'attendre à ce que les gains diminuent pour les cohortes plus récentes; dans ce cas, la baisse ne découlerait pas d'un changement structurel relatif aux gains des diplômés ni des conditions du marché du travail se présentant à eux.

Par conséquent, les gains relatifs des plus récentes cohortes indiqués dans le présent document pourraient bien être inférieurs à ce qu'ils seraient si l'on prenait en compte la composition des groupes. Bref, la structure des gains des hommes (c'est-à-dire les gains prévus pour un diplômé qui présente certaines caractéristiques données, y compris l'aptitude) peut ne pas s'être détériorée autant que les données des tableaux et des graphiques semblent l'indiquer, alors que les gains des femmes ayant obtenu un diplôme peuvent même avoir connu une croissance supérieure à celle indiquée.

des femmes de la plus récente cohorte possédant un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat était plus faible que celle des cohortes précédentes, alors que dans le cas des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, les taux de croissance étaient relativement stables pour toutes les cohortes, voire un peu plus élevés dans le cas de la plus récente cohorte d'hommes ayant une maîtrise. Toute variation importante des taux de croissance pourrait évidemment s'accroître au fil du temps et occasionner sur l'espace d'une vie des écarts importants. Toutefois, il faut faire preuve de beaucoup de prudence avant d'établir des extrapolations à longue échéance à partir de ces données restreintes.

### Dynamique des gains individuels

L'étude des gains moyens donne un aperçu d'ensemble des variations. Lorsqu'on s'attarde aux variations dont ont fait l'objet les gains individuels des diplômés au cours de leurs premières années sur le marché du travail, on exploite encore une fois pleinement l'aspect longitudinal des données de l'END. Le tableau 1 indique la distribution des diplômés selon la variation en pourcentage de leurs gains moyens entre deux ans après l'obtention de leur diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci, alors que le tableau 2 et le graphique 2 présentent les valeurs

médianes de ces changements pour chaque cohorte. Les lecteurs doivent garder à l'esprit lorsqu'ils interprètent ces chiffres que tout changement modéré en dollars pour les diplômés qui touchent des revenus relativement faibles (y compris la plupart de ceux qui travaillent à temps partiel) peut correspondre à une variation en pourcentage assez élevée.

La ventilation détaillée qui figure au tableau 3 dénote la volatilité des gains au cours des années suivant l'obtention du diplôme. Par exemple, bien que plus de la moitié des diplômés aient obtenu des augmentations salariales moyennes (de 10 % à 50 %) ou importantes (plus de 50 %), un bon nombre d'entre eux ont vu leur salaire augmenter légèrement, diminuer légèrement ou même diminuer de beaucoup.

Les variations médianes qui figurent au tableau 2 et au graphique 2 se rapportent à chaque niveau de scolarité, selon le sexe. (Comparons par exemple les variations médianes du tableau 2 aux pourcentages des colonnes « Variation » du tableau 1.) On constate toutefois une importante différence dans le cas des hommes de la première et de la troisième cohorte qui possèdent un baccalauréat : le taux de variation médiane plus bas révèle que la croissance des gains était plus concentrée chez un nombre réduit de diplômés pour lesquels les salaires avaient grandement augmenté (ce qui a entraîné une hausse de la valeur moyenne comparativement à la valeur médiane). La seule autre différence importante concerne les femmes diplômées de l'enseignement collégial de la deuxième cohorte, pour qui la valeur médiane plus élevée indique que la croissance des gains était particulièrement généralisée. D'autres comparaisons entre les valeurs moyennes d'ensemble et les variations médianes individuelles révèlent un écart d'au plus trois points de pourcentage, ce qui confirme la fiabilité générale de ces conclusions.

Il n'est pas étonnant de constater que la plupart des conclusions précédentes relativement à la croissance des gains calculée en fonction de la variation moyenne de l'ensemble s'appliquent aux variations médianes individuelles. Dans le cas de la plus récente cohorte comme de la plus ancienne, les gains des hommes ont en général connu une croissance supérieure à ceux des femmes, particulièrement dans le cas des diplômés de l'enseignement collégial et des titulaires d'un baccalauréat. Par contre, lorsqu'on utilise les variations médianes, l'écart entre les gains des hommes et des femmes est généralement un peu moins grand (l'écart a en fait diminué du côté des titulaires d'une maîtrise de la cohorte de 1982), ce qui semble indiquer que, chez les diplômés, la croissance des gains des femmes avait tendance à être plus généralisée que celle des hommes<sup>5</sup>. Les variations médianes confirment également les tendances des taux de croissance indiquées précédemment, c'est-à-dire que ces taux étaient en général

Tableau 2 Variation médiane en pourcentage des gains individuels entre deux ans après l'obtention d'un diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci, selon le sexe et le niveau de scolarité			
	Première cohorte (Diplômés de 1982)	Deuxième cohorte (Diplômés de 1986)	Troisième cohorte (Diplômés de 1990)
Variation en %			
<b>Tous les diplômés</b>			
Hommes	18	18	16
Femmes	13	15	11
<b>Diplôme d'études collégiales</b>			
Hommes	23	20	16
Femmes	15	15	10
<b>Baccalauréat</b>			
Hommes	19	19	17
Femmes	13	15	12
<b>Maîtrise</b>			
Hommes	8	10	10
Femmes	8	8	7
<b>Doctorat</b>			
Hommes	11	11	9
Femmes	7	10	8

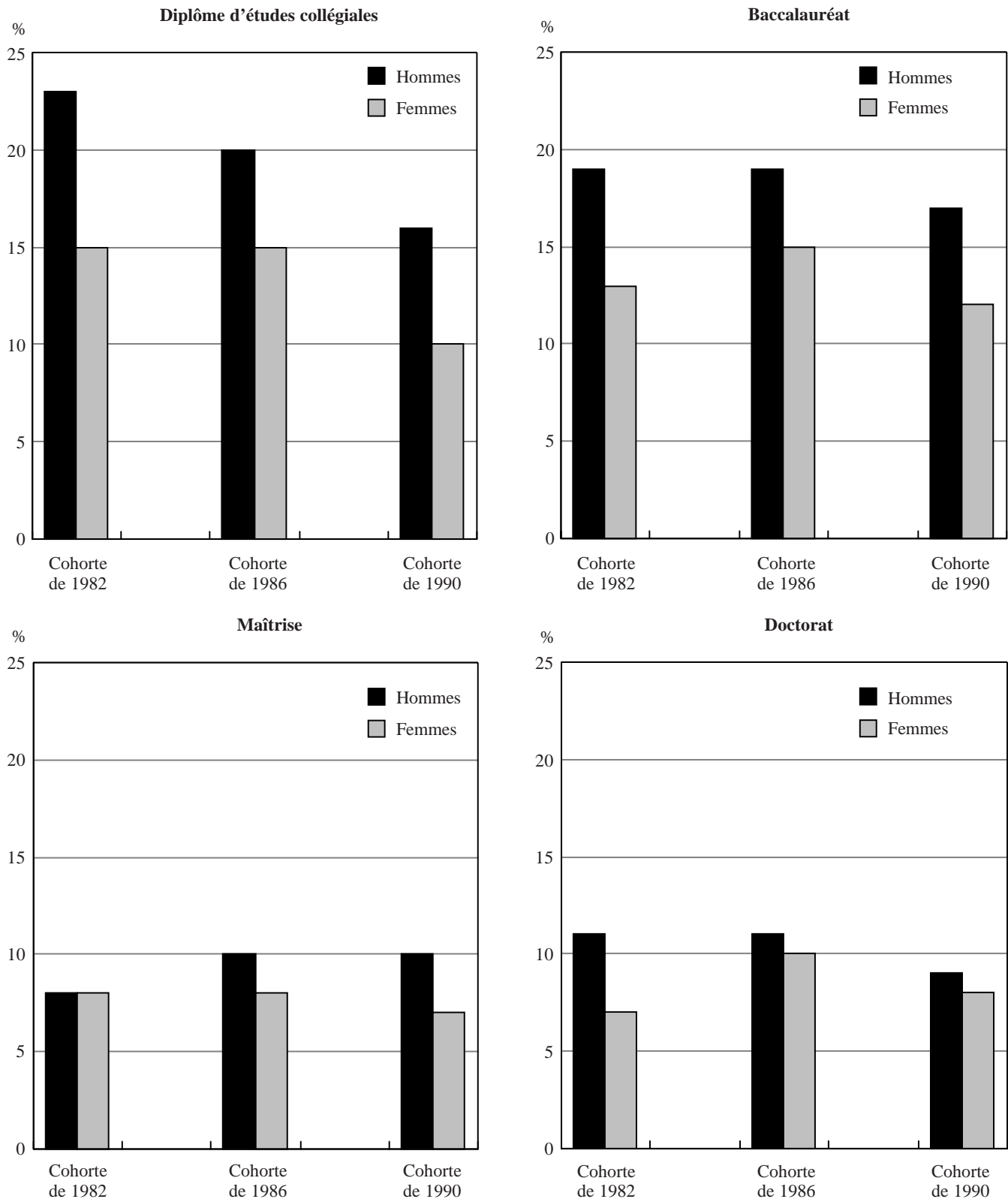
**Note :**

Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

**Source :** Enquête nationale auprès des diplômés.



Graphique 2

**Variation médiane en pourcentage des gains individuels entre deux ans après l'obtention du diplôme et cinq ans après l'obtention de ce dernier**


*Note : Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.*

*Source : Enquête nationale auprès des diplômés.*





Tableau 3

**Distribution des variations au chapitre des gains individuels entre deux et cinq ans après l'obtention du diplôme, selon le sexe et le niveau de scolarité**

	Type de variation					Total
	Forte baisse (>10 %)	Légère baisse (0 % à 10 %)	Légère hausse (0 % à 10 %)	Hausse moyenne (10 % à 50 %)	Forte hausse (>50 %)	
% du groupe, selon le sexe et le niveau de scolarité						
Première cohorte (diplômés de 1982)						
<b>Tous les diplômés</b>						
Hommes	8	10	16	48	18	100
Femmes	14	13	17	41	16	100
<b>Diplôme d'études collégiales</b>						
Hommes	9	8	14	47	22	100
Femmes	15	9	16	44	15	100
<b>Baccalauréat</b>						
Hommes	9	9	15	50	18	100
Femmes	13	14	17	39	17	100
<b>Maîtrise</b>						
Hommes	8	19	26	38	9	100
Femmes	10	18	25	38	9	100
<b>Doctorat</b>						
Hommes	9	12	27	43	9	100
Femmes	13	14	30	35	9	100
Deuxième cohorte (diplômés de 1986)						
<b>Tous les diplômés</b>						
Hommes	10	9	17	47	17	100
Femmes	14	12	18	42	15	100
<b>Diplôme d'études collégiales</b>						
Hommes	10	8	15	48	19	100
Femmes	16	10	16	43	14	100
<b>Baccalauréat</b>						
Hommes	9	9	16	47	18	100
Femmes	13	12	18	42	16	100
<b>Maîtrise</b>						
Hommes	10	16	22	42	9	100
Femmes	17	15	23	36	10	100
<b>Doctorat</b>						
Hommes	8	14	26	41	11	100
Femmes	14	14	20	37	14	100
Troisième cohorte (diplômés de 1990)						
<b>Tous les diplômés</b>						
Hommes	9	12	19	44	16	100
Femmes	12	13	23	40	12	100
<b>Diplôme d'études collégiales</b>						
Hommes	11	10	19	44	16	100
Femmes	15	14	23	39	10	100
<b>Baccalauréat</b>						
Hommes	9	11	17	46	18	100
Femmes	11	12	23	41	14	100
<b>Maîtrise</b>						
Hommes	8	17	26	39	10	100
Femmes	11	19	29	35	7	100
<b>Doctorat</b>						
Hommes	7	15	31	36	10	100
Femmes	9	15	32	32	12	100

**Notes :**

Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement de ceux-ci.

Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.



plus élevés pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un baccalauréat que pour les personnes possédant une maîtrise ou un doctorat, et qu'ils étaient en général plus bas pour la cohorte la plus récente de diplômés de l'enseignement collégial et de titulaires d'un baccalauréat, mais non pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat.

## Concordance entre les compétences professionnelles et les études

Nous n'avons pas été surpris de constater que le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études était généralement plus élevé chez les diplômés ayant une maîtrise ou un doctorat que chez les titulaires d'un diplôme d'enseignement collégial ou d'un baccalauréat, et qu'aucune tendance particulière ne semblait se dessiner entre les hommes et les femmes, si ce n'est un degré de concordance légèrement plus élevé pour les femmes que pour les hommes chez les diplômés de l'enseignement collégial.

Sur le plan de la dynamique, l'indice n'a toutefois pas subi d'augmentations draconiennes entre deux ans après l'obtention du diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci; dans certains cas, il était plus élevé, mais dans bien d'autres, c'était le contraire, et les variations étaient

## Indice de l'utilisation des compétences<sup>6</sup>

À partir des réponses que renferment les bases de données de l'END, nous avons établi un indice servant à indiquer dans quelle mesure les diplômés utilisent dans leur emploi actuel les compétences qu'ils ont acquises au cours de leurs études; plus la valeur est élevée, meilleure est la concordance entre les compétences professionnelles et les études (tableau 4 et graphique 3). On peut comparer directement les données relatives à une cohorte donnée d'une entrevue à l'autre et les données entre les deux premières cohortes, mais non pas entre la première et la dernière puisque l'ordre des choix de réponse dans le questionnaire de l'END a changé.

loin d'être remarquables. Il est difficile de savoir comment interpréter ces résultats, particulièrement en raison de leur nature suggestive. Par exemple, il se peut que, cinq ans après avoir terminé leurs études, les diplômés aient eu de la difficulté à départager leurs compétences actuelles de façon à pouvoir définir celles qu'ils avaient acquises dans le cadre de leur programme officiel d'études, celles qu'ils avaient assimilées en cours d'emploi et celles qui



Tableau 4

### Indice de concordance entre les compétences professionnelles et les études, selon le sexe et le niveau de scolarité

	Première cohorte (diplômés de 1982)		Deuxième cohorte (diplômés de 1986)		Troisième cohorte (diplômés de 1990)	
	1984	1987	1988	1991	1992	1995
	%					
<b>Tous les diplômés</b>						
Hommes	81	86	84	87	71	70
Femmes	84	87	86	87	74	74
<b>Diplôme d'études collégiales</b>						
Hommes	77	82	83	86	71	69
Femmes	85	88	87	88	77	75
<b>Baccalauréat</b>						
Hommes	82	87	83	86	69	69
Femmes	82	86	84	85	71	72
<b>Maîtrise</b>						
Hommes	90	93	91	93	78	77
Femmes	90	92	92	94	82	80
<b>Doctorat</b>						
Hommes	96	98	96	97	90	89
Femmes	93 <sup>a</sup>	98	95 <sup>a</sup>	98	91	91

#### Notes :

Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

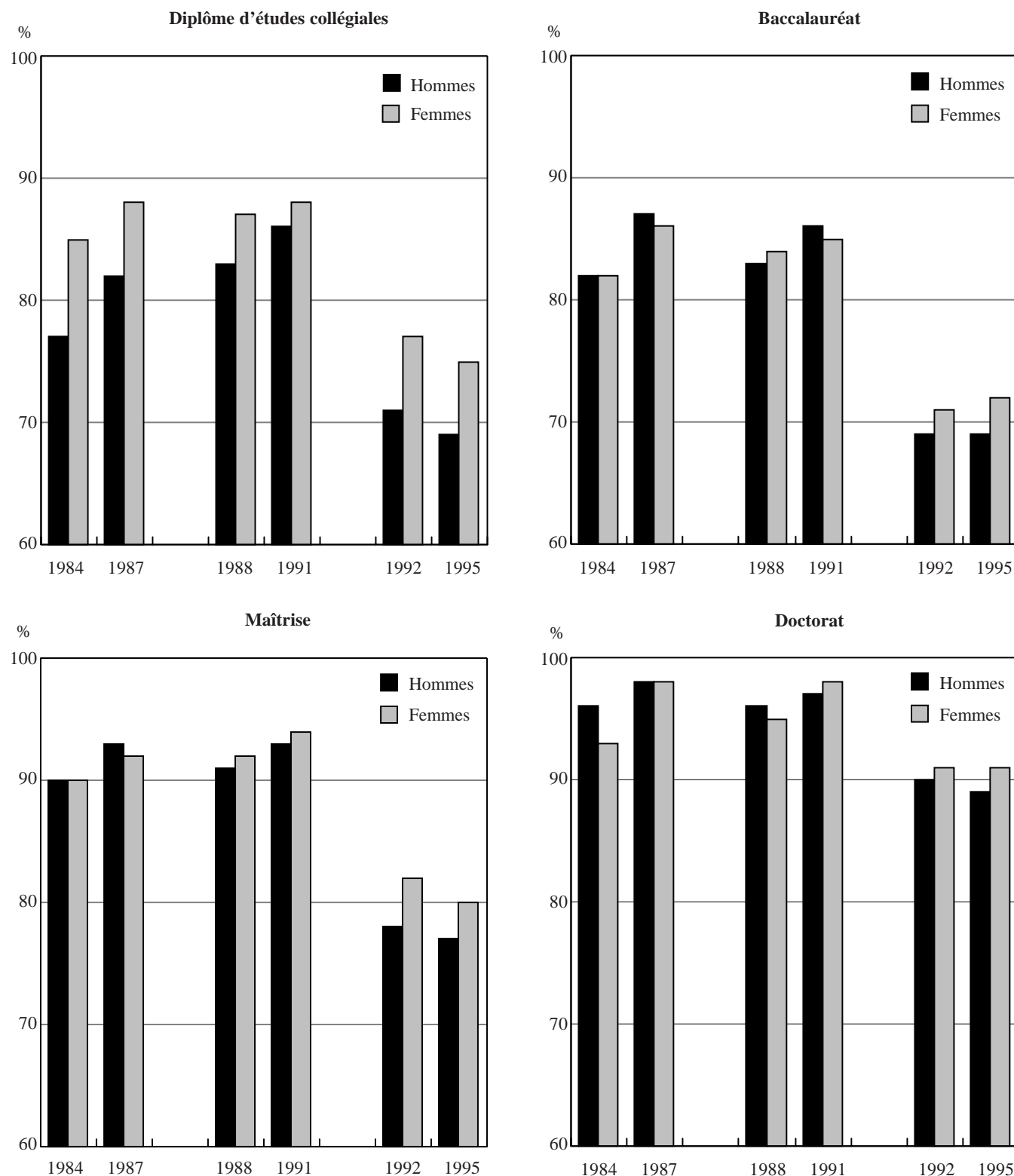
Aux moyennes qui ne sont pas suivies d'une lettre en exposant correspondent des erreurs-types inférieures à 1, alors qu'à celles suivies d'un « a » en exposant correspondent des erreurs-types allant de 1 à 2.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.



Graphique 3

**Indice de concordance entre les compétences professionnelles et les études**



*Note : Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.*

*Source : Enquête nationale auprès des diplômés.*

découlaient de l'un et de l'autre. Certains diplômés utilisaient peut-être aussi des compétences qui différaient de celles qu'ils avaient acquises pendant leurs études, mais qu'ils n'auraient jamais pu maîtriser s'ils n'avaient pas eu les connaissances de base.

Pour ces raisons et d'autres encore, l'évolution des résultats quant à la concordance entre les compétences professionnelles et les études au cours des premières années sur le marché du travail ne devrait pas constituer le seul élément de mesure des tendances en matière d'utilisation des compétences des diplômés. Il faudrait probablement élaborer d'autres questions plus précises — peut-être adaptées à chaque discipline ou catégorie d'emploi — si l'on voulait mieux comprendre cette dynamique intéressante et importante.

### Niveau de scolarité requis et compétences des diplômés

Une autre façon d'évaluer le degré de concordance entre les compétences professionnelles et celles acquises pendant les études est de comparer les antécédents scolaires des diplômés aux niveaux de scolarité requis (diplôme ou grade) pour les emplois qu'ils ont occupés. Ces façons de mesurer visent à fournir de l'information se rapportant à plusieurs questions intéressantes et importantes liées à l'école, au travail et au fonctionnement général de l'économie ainsi qu'à divers thèmes ayant une incidence sur les politiques, notamment les conséquences des décisions en matière d'éducation que prennent les diplômés, la mesure dans laquelle le système scolaire produit les diplômés requis par le marché du travail et l'efficacité du marché du travail à attribuer aux diplômés des postes correspondant à leurs compétences et vice-versa.

Le tableau 5 présente la répartition des diplômés dans chaque cohorte en trois catégories distinctes selon le niveau de scolarité et la date de l'entrevue : ceux qui possédaient un niveau de scolarité supérieur à celui requis au début de leur emploi; ceux dont la scolarité correspondait au niveau requis; ceux qui n'avaient pas le niveau requis. La présente étude porte sur la première catégorie surtout en raison de la nature intéressante de la surqualification, mais également parce que la sousqualification est un phénomène rare. Le graphique 4 présente les taux de surqualification.

De tous les diplômés, quel que soit leur niveau de scolarité et malgré certaines variations selon le sexe, la cohorte et la date de l'entrevue, 35 % à 41 % affichaient un niveau de scolarité supérieur au niveau requis pour leur emploi. Fait intéressant à noter, les diplômés possédant

une maîtrise enregistraient en général les taux de surqualification les plus élevés, alors que les taux les plus bas s'appliquaient aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un doctorat. Pour leur part, les diplômés de l'enseignement collégial se situaient au milieu.

Ces résultats pourraient entraîner une certaine ambiguïté quant à la correspondance entre les niveaux de scolarité officiels et les exigences réelles de bien des emplois. Par exemple, dans le cas des diplômés ayant une maîtrise, il arrive souvent que le niveau requis officiellement corresponde au baccalauréat, mais qu'une maîtrise soit nécessaire pour avoir des chances d'obtenir le poste. Par conséquent, même s'il vaut la peine de signaler la forte surqualification parmi les diplômés de maîtrise, il faut interpréter les résultats avec prudence, surtout si l'on est tenté de conclure que le système scolaire produit trop de diplômés de maîtrise. En outre, on pourrait utiliser le même raisonnement dans le cas des diplômés de l'enseignement collégial qui ont obtenu un emploi parce qu'ils détenaient un diplôme postsecondaire, même si l'emploi en question ne nécessitait pas un tel diplôme.

Chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'une maîtrise, la surqualification est un peu plus courante chez les hommes que chez les femmes, alors que c'est le contraire chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'un doctorat.

Il existe également beaucoup d'ambiguïté au sujet de la dynamique de la mesure des compétences, surtout parce que les questions implicites à ce sujet se rapportaient au « moment de la première embauche ». Il est donc difficile de conclure que les taux de surqualification ont eu tendance à s'accroître au cours des années suivant l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'un baccalauréat, à diminuer après l'obtention d'une maîtrise ou à plus ou moins se maintenir après l'obtention d'un doctorat.

Les tableaux 6a et 6b illustrent cette dynamique des compétences individuelles, mais ces données sont encore une fois difficiles à interpréter. Pour les deux années d'entrevue, les taux généralement élevés de diplômés (indiqués en diagonale et en caractères gras) — qui dépassent 68 % dans le cas des catégories de compétences supérieures et égales — correspondent aux mêmes catégories. Toutefois, bon nombre de diplômés ont également vécu des changements sur le plan de leur emploi. Par conséquent, il faudrait probablement établir un lien entre cette dynamique et les changements d'emploi, les promotions et les autres mouvements relatifs à l'emploi pour que ces résultats puissent signifier quelque chose.



Tableau 5  
Niveau de scolarité des diplômés comparativement aux niveaux de scolarité requis pour l'emploi, deux et cinq ans après l'obtention du diplôme, selon le sexe

	Première entrevue			Deuxième entrevue		
	Supérieur	Égal	Inférieur	Supérieur	Égal	Inférieur
% du groupe selon le niveau de scolarité et le sexe						
Première cohorte (diplômés de 1982)						
<b>Tous les diplômés</b>						
Hommes	40	59	2	40	56	4
Femmes	35	62	2	36	60	4
<b>Diplôme d'études collégiales</b>						
Hommes	42	55	2	48	48	4
Femmes	33	63	4	41	54	5
<b>Baccalauréat</b>						
Hommes	31	67	2	29	67	4
Femmes	34	64	1	29	66	4
<b>Maîtrise</b>						
Hommes	73	26	1	64	34	2
Femmes	62	37	1	54	44	2
<b>Doctorat</b>						
Hommes	42	58	0	39	61	0
Femmes	41	59	0	37	63	0
Deuxième cohorte (diplômés de 1986)						
<b>Tous les diplômés</b>						
Hommes	41	56	3	37	57	6
Femmes	41	57	2	37	58	5
<b>Diplôme d'études collégiales</b>						
Hommes	46	52	2	47	47	6
Femmes	38	61	1	40	56	5
<b>Baccalauréat</b>						
Hommes	34	63	3	28	66	6
Femmes	42	56	2	34	61	5
<b>Maîtrise</b>						
Hommes	63	36	1	57	37	5
Femmes	61	38	0	55	41	3
<b>Doctorat</b>						
Hommes	34	66	0	34	66	0
Femmes	36	64	0	35	65	0
Troisième cohorte (diplômés de 1990)						
<b>Tous les diplômés</b>						
Hommes	36	61	3	40	56	3
Femmes	33	65	3	34	63	3
<b>Diplôme d'études collégiales</b>						
Hommes	41	56	3	47	48	4
Femmes	34	64	2	34	62	4
<b>Baccalauréat</b>						
Hommes	29	67	4	25	72	4
Femmes	29	68	3	27	70	4
<b>Maîtrise</b>						
Hommes	60	40	1	57	42	1
Femmes	49	50	1	47	52	1
<b>Doctorat</b>						
Hommes	29	71	0	29	71	0
Femmes	30	70	0	30	70	0

**Notes :**

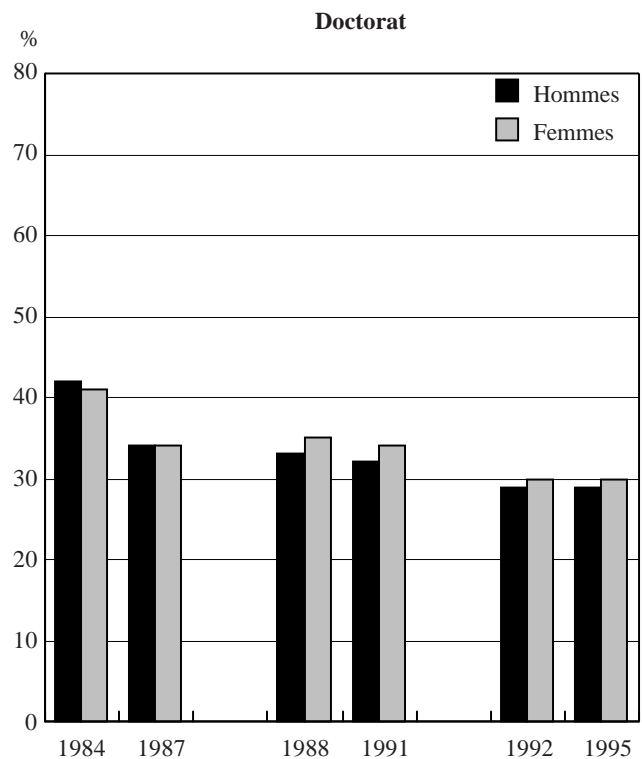
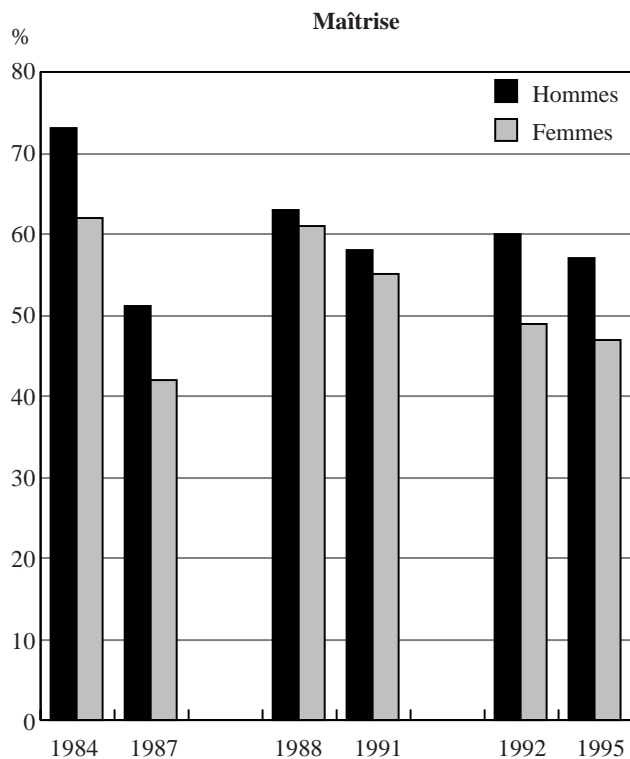
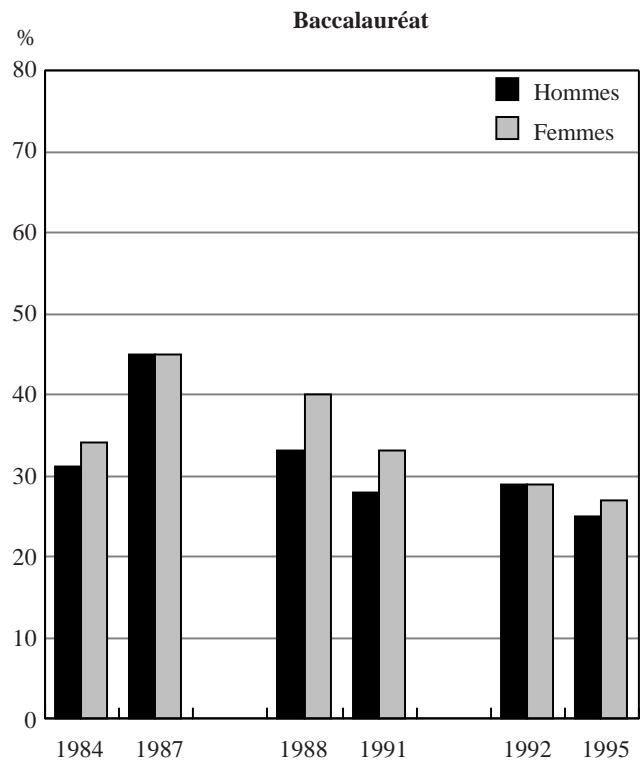
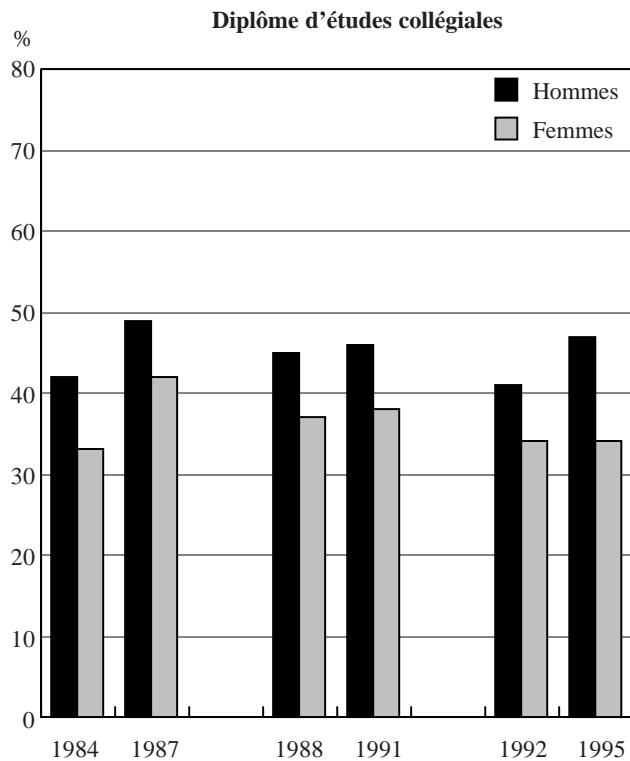
Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement de ceux-ci.

Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.



Graphique 4  
Pourcentage de travailleurs surqualifiés



*Note : Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.*

*Source : Enquête nationale auprès des diplômés.*



Tableau 6a  
**Dynamique des compétences requises pour l'emploi, selon le sexe**

Première entrevue	Deuxième entrevue								
	Première cohorte (Diplômés de 1982)			Deuxième cohorte (Diplômés de 1986)			Troisième cohorte (Diplômés de 1990)		
	Supérieures	Égales	Inférieures	Supérieures	Égales	Inférieures	Supérieures	Égales	Inférieures
	%								
<b>Hommes</b>									
Supérieures	76	22	2	75	23	2	83	16	1
Égales	14	83	3	14	83	3	11	88	2
Inférieures	14	24	62	11	25	64	7	28	66
<b>Femmes</b>									
Supérieures	76	23	2	74	24	2	79	20	1
Égales	13	83	3	13	84	3	8	90	2
Inférieures	20	16	64	7	24	69	8	29	63

**Notes :**

Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement de ceux-ci.

Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Les taux de surqualification semblent être un peu plus faibles chez les dernières cohortes de diplômés pour les deux années d'enquête. Encore une fois, il est difficile d'interpréter ces données. Elles n'indiquent pas que la qualité des emplois qu'obtiennent les diplômés s'est détériorée même si les taux d'emploi se sont maintenus au cours des années. S'il y a eu un changement, il semblerait que ce soit dans le sens opposé, c'est-à-dire en faveur de meilleurs emplois et non de pires. Par contre, les niveaux de scolarité de plus en plus élevés qui sont apparemment exigés pour les emplois qu'ont obtenus les diplômés pourraient également signifier qu'il existe un « relèvement discret » des compétences. En effet, dans un marché du travail faible, il se pourrait que les exigences aient été relevées arbitrairement pour certains postes. Une autre analyse s'impose si l'on veut déterminer ce qui s'est vraiment passé à cet égard.

## Conclusion

La transition entre les études et le travail est évidemment un long processus où de nombreux résultats changent radicalement entre deux ans après l'obtention du diplôme et cinq ans après l'obtention de celui-ci. Toute évaluation de la performance des diplômés dans le cadre de ce processus doit par conséquent être interprétée dans ce contexte dynamique. Toutefois, il existe d'autres résultats qui n'ont pas vraiment changé. Par exemple, le degré de concordance entre les compétences professionnelles et les études ainsi que la correspondance entre les emplois obtenus par les diplômés et leur niveau de scolarité (surqualification et sousqualification) entraînent des résultats variables. De plus, les améliorations apportées à l'égard d'éléments plus objectifs tels que les gains ou la transition entre un emploi temporaire et un emploi permanent n'ont pas occasionné une hausse proportionnelle du degré de satisfaction générale à l'égard de l'emploi. RTE



Tableau 6b

## Dynamique des compétences requises pour l'emploi, selon le sexe et le niveau de scolarité

		Deuxième entrevue								
		Première cohorte (diplômés de 1982)			Deuxième cohorte (diplômés de 1986)			Troisième cohorte (diplômés de 1990)		
Première entrevue		Supérieures	Égales	Inférieures	Supérieures	Égales	Inférieures	Supérieures	Égales	Inférieures
%										
Diplômés de l'enseignement collégial										
<b>Hommes</b>										
Supérieures		<b>78</b>	19	3	<b>78</b>	18	4	<b>85</b>	13	2
Égales		22	<b>75</b>	3	21	<b>75</b>	3	17	<b>81</b>	2
Inférieures		21	24	<b>55</b>	-	-	-	-	-	71
<b>Femmes</b>										
Supérieures		<b>81</b>	17	2	<b>76</b>	21	3	<b>79</b>	18	3
Égales		19	<b>78</b>	3	17	<b>80</b>	3	10	<b>87</b>	2
Inférieures		23	17	<b>60</b>	-	-	-	-	-	<b>68</b>
Titulaires d'un baccalauréat										
<b>Hommes</b>										
Supérieures		<b>70</b>	29	1	<b>68</b>	30	2	<b>85</b>	13	2
Égales		9	<b>88</b>	4	9	<b>88</b>	3	17	<b>81</b>	2
Inférieures		-	-	-	7	24	<b>69</b>	16	13	<b>71</b>
<b>Femmes</b>										
Supérieures		<b>69</b>	30	1	<b>70</b>	27	3	<b>79</b>	18	3
Égales		8	<b>88</b>	4	10	<b>88</b>	2	10	<b>87</b>	2
Inférieures		-	-	-	4	28	<b>69</b>	13	19	<b>68</b>
Titulaires d'une maîtrise										
<b>Hommes</b>										
Supérieures		<b>82</b>	18	0	<b>85</b>	15	0	<b>87</b>	13	0
Égales		19	<b>80</b>	1	19	<b>79</b>	2	16	<b>84</b>	0
Inférieures		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Femmes</b>										
Supérieures		<b>82</b>	17	1	<b>83</b>	17	0	<b>85</b>	15	0
Égales		11	<b>89</b>	0	15	<b>84</b>	1	12	<b>88</b>	0
Inférieures		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titulaires d'un doctorat										
<b>Hommes</b>										
Supérieures		<b>83</b>	17	0	<b>78</b>	22	0	<b>87</b>	13	0
Égales		9	<b>91</b>	0	10	<b>90</b>	0	7	<b>93</b>	0
Inférieures		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Femmes</b>										
Supérieures		<b>80</b>	-	-	<b>80</b>	20	0	<b>84</b>	16	0
Égales		9	<b>91</b>	0	7	<b>93</b>	0	8	<b>92</b>	0
Inférieures		-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Notes :**

Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement de ceux-ci.


Les échantillons excluent les diplômés qui n'ont pas participé à la deuxième entrevue, ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente et ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

## Notes

1. Le présent article, adapté du rapport de Ross Finnie, fait état des conclusions d'une analyse empirique portant sur la transition entre les études et le travail des diplômés canadiens de l'enseignement postsecondaire pour trois groupes visés par l'Enquête nationale auprès des diplômés (END). L'analyse a fait appel à de vastes bases de données représentatives (plus de 30 000 personnes dans chaque groupe) de ceux qui ont terminé avec succès leurs programmes d'études dans les collèges ou les universités du Canada en 1982, en 1986 et en 1990. Les données ont été recueillies dans le cadre d'entrevues menées deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme pour chaque groupe de diplômés (respectivement en 1984 et en 1987, en 1988 et en 1991, ainsi qu'en 1992 et en 1995). La Direction de la recherche appliquée de Développement et ressources humaines Canada a financé la production du rapport.
2. Dans le présent article, toutes les données se rapportant aux gains sont exprimées en dollars constants de 1995.
3. De la première à la troisième cohorte, les variations en pourcentage au chapitre des gains moyens des diplômés de sexe masculin, deux et cinq ans après l'obtention du diplôme, étaient les suivantes : 0,3, -4,1 (diplôme d'études collégiales); -4,6, -6,0 (baccalauréat); -4,1, -1,6 (maîtrise); et -0,6, -2,0 (doctorat).
4. Les variations en pourcentage relatives aux gains des femmes diplômées étaient les suivantes : 7,9, 4,1 (diplôme d'études collégiales); 2,5, -0,2 (baccalauréat); 3,5, 3,5 (maîtrise); et 7,3, 7,8 (doctorat).
5. Ainsi, les taux médians de croissance sont généralement plus faibles que les variations au chapitre des gains moyens pour les hommes, alors que ce n'est pas le cas pour les femmes — ce qui indique encore une fois que la croissance des gains était relativement plus concentrée chez les hommes.
6. Les lecteurs devraient consulter la version intégrale du rapport pour obtenir plus de détails à propos de l'indice.





## Les bacheliers qui poursuivent des études postsecondaires

### Introduction

Dans les années 1990, l'éducation continue était, de façon générale, perçue comme la stratégie à adopter pour acquérir les connaissances ou compétences au sein d'un marché du travail en évolution. Le Conference Board du Canada a déclaré que l'éducation continue représentait un volet important de l'« employabilité » (McLaughlin, 1992). Les études postsecondaires, jumelées à une formation en milieu de travail, constituent un volet crucial de ces stratégies d'éducation continue.

La présente étude se veut un document de recherche sur l'éducation continue puisqu'elle porte sur les étudiants des universités canadiennes qui ont poursuivi leurs études postsecondaires après avoir terminé un programme de baccalauréat<sup>1</sup> en 1990. Les données utilisées proviennent de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 1990, menée en 1992, et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés (ES) de 1990, menée en 1995. On examine plus particulièrement dans la présente étude comment certains facteurs sociodémographiques ou liés à l'admission influent sur les probabilités qu'un diplômé choisisse un programme d'études postsecondaires<sup>2</sup> plutôt qu'un autre.

On a mis l'accent sur les données de l'END et de l'ES qui témoignaient des résultats obtenus sur le marché du travail et des expériences des diplômés universitaires. La question de la poursuite des études n'a pas eu la faveur des chercheurs qui ont analysé les diverses enquêtes nationales et enquêtes de suivi. La majorité de l'information tirée de l'END qui a été publiée à ce sujet se limite à des profils de la proportion des diplômés de divers programmes postsecondaires qui ont poursuivi des études postsecondaires et du genre d'études suivies, ventilées selon le sexe (Clark, 1986; Clark, Laing et Rechnitzer, 1986; Little et Lapierre, 1996; Paju, 1997). Quant aux recherches effectuées à partir des enquêtes provinciales auprès des diplômés universitaires de l'Alberta (Krahn et Lowe, 1998) et des provinces de l'Atlantique (Baseline Market Research Ltd., 1998), on se contente aussi de ne présenter que brièvement les profils qui en découlent. Dans son étude, Clark (1997) a analysé de façon plus approfondie les profils établis d'après l'END des diplômés de la promotion de 1986, cinq ans après

George Butlin  
Analyste de recherche supérieur  
Division des études de la famille et du  
marché du travail  
Téléphone : (613) 951-2997  
Télécopieur : (613) 951-6765  
Courrier électronique :  
[george.butlin@statcan.ca](mailto:george.butlin@statcan.ca)

l'obtention des diplômes. Il s'est penché sur les différences liées aux programmes d'études postsecondaires entrepris après l'obtention d'un diplôme, selon le sexe, l'âge, le domaine d'études, l'état matrimonial et l'existence d'enfants à charge pour tous les types de diplômés de l'enseignement postsecondaire. Toutefois, cette analyse n'a pas tenu compte du niveau de scolarité qu'avaient les diplômés de 1986 avant de commencer leurs programmes d'études. Il s'agit d'un élément important puisque le diplôme que les étudiants ont obtenu en 1986 pourrait correspondre à un grade de deuxième ou troisième cycle, c'est-à-dire qu'il s'inscrirait dans un cheminement d'éducation continue. En ne mettant l'accent que sur les diplômés de mêmes programmes en 1986, l'étude a confondu les étudiants qui n'avaient pas suivi d'autres études postsecondaires précédemment et ceux qui détenaient déjà des grades, des diplômes ou des certificats d'études postsecondaires. Il se peut que le niveau de scolarité atteint par les étudiants avant qu'ils entreprennent leurs études menant au diplôme de 1986 influe sur la probabilité qu'ils suivent un autre programme d'études postsecondaires. En outre, Clark n'a pas effectué d'analyse multivariable d'un certain nombre d'éléments liés à la poursuite des études postsecondaires.

### **Cinq ans après l'obtention du diplôme, près des deux tiers des bacheliers avaient poursuivi leurs études postsecondaires**

Plus des trois quarts des diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires l'ont fait avant 1992, c'est-à-dire dans les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme (voir annexes A et D). En 1992, 47 % des bacheliers avaient poursuivi leurs études postsecondaires, un taux qui a atteint 59 % en 1995, soit cinq ans après l'obtention du diplôme. L'examen de la population des diplômés qui ont poursuivi des études postsecondaires révèle une grande similitude quant à la proportion d'entre eux pour chacun des cinq niveaux de scolarité d'études postsecondaires, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme (graphique 1 — tous les tableaux et graphiques se trouvent après la conclusion). En 1995, 31 % de ces diplômés ont opté pour des programmes de maîtrise ou de doctorat, alors que 24 % ont choisi un programme de baccalauréat, 20 %, des études collégiales ou professionnelles, 18 %, un certificat ou un diplôme universitaire et 8 %, un premier grade professionnel.

### **Cinq ans après l'obtention du diplôme, les titulaires d'une maîtrise touchaient des gains annuels supérieurs à ceux des bacheliers**

Étant donné que les bacheliers étaient plus susceptibles de poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat que tout autre programme d'études postsecondaires, il est important de se pencher sur les gains d'emploi liés à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat. À cette fin, on a comparé les diplômés du baccalauréat de 1990 qui travaillaient à temps plein cinq ans après l'obtention de leur diplôme à ceux ayant eu une maîtrise ou un doctorat en 1990. Certaines restrictions<sup>3</sup> ont été imposées afin de pouvoir mieux comparer les populations des diplômés détenant un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat. Les diplômés de tous les groupes qui ont été sélectionnés étaient âgés de moins de 35 ans au moment de l'obtention de leur diplôme, avaient travaillé à temps plein pendant moins de cinq ans et n'avaient pas terminé d'autres études postsecondaires après l'obtention de leur diplôme en 1990<sup>4</sup>. Par exemple, il serait inapproprié d'inclure dans le même groupe les bacheliers qui ont entrepris des études de maîtrise et ceux qui n'ont pas entrepris d'autres études postsecondaires. En sélectionnant des diplômés qui ont travaillé à temps plein pendant moins de cinq ans, on peut évaluer plus facilement l'incidence sur les gains qu'à l'obtention d'un baccalauréat comparativement à un diplôme d'études supérieures, car l'expérience professionnelle est étroitement liée aux revenus.

En 1995, les gains annuels médians des bacheliers qui travaillaient à temps plein se chiffraient à 37 000 \$<sup>5</sup>, alors que ceux des titulaires d'une maîtrise et des titulaires d'un doctorat atteignaient 46 000 \$ et 50 000 \$ respectivement. Il faut donc en déduire qu'il existe un avantage marqué au chapitre de la rémunération (9 000 \$) à obtenir un diplôme de maîtrise comparativement à un baccalauréat. Si l'on ne tient pas compte des restrictions imposées quant à l'âge au moment de l'obtention du diplôme et au nombre d'années d'expérience de travail à temps plein, l'écart des gains entre les bacheliers et les titulaires d'une maîtrise atteignait 13 000 \$. Quant à l'écart lié à l'obtention d'un doctorat comparativement à une maîtrise, il était beaucoup moindre, à savoir 4 000 \$.

Bien que tous les titulaires d'une maîtrise aient déclaré des gains supérieurs à ceux des bacheliers (graphique 2), on constate d'énormes variations d'un domaine d'études à l'autre. Cinq ans après avoir obtenu

leur diplôme de maîtrise en commerce, en gestion ou en administration des affaires, les titulaires d'une maîtrise gagnaient 17 000 \$ de plus que les bacheliers. Comparativement à ces derniers, les titulaires d'une maîtrise en sciences sociales, en enseignement, en récréologie et en counselling recevaient 9 000 \$ de plus, ceux en sciences humaines et en beaux-arts gagnaient 6 000 \$ de plus et ceux en agriculture, en sciences biologiques, en génie et en sciences de la santé déclaraient 5 000 \$ de plus. Pour leur part, les titulaires d'une maîtrise en mathématiques et en sciences physiques bénéficiaient du plus faible avantage, soit 4 000 \$, comparativement aux autres domaines d'études.

Non seulement faut-il considérer les gains, mais on doit aussi examiner la mesure dans laquelle les diplômés utilisent en cours d'emploi les compétences qu'ils ont acquises pendant leurs études<sup>6</sup>. En 1995, 47 % des titulaires d'une maîtrise affirmaient qu'ils utilisaient dans une large mesure dans leur emploi les compétences qu'ils avaient acquises au cours de leurs études de maîtrise, alors que 40 % déclaraient se servir de ces compétences dans une certaine mesure. Au contraire, seulement 31 % des bacheliers ont confirmé qu'ils utilisaient dans une large mesure dans leur emploi les compétences acquises au cours de leurs études de baccalauréat, et 46 % affirmaient les utiliser dans une certaine mesure.

Il est important de signaler que même si les bacheliers étaient plus susceptibles de choisir des études de maîtrise ou de doctorat que tout autre programme d'études postsecondaires, seulement 18 % d'entre eux avaient entrepris un programme de maîtrise ou de doctorat en 1995.

### **Les titulaires d'un baccalauréat en commerce, en gestion ou en administration des affaires étaient moins susceptibles que les titulaires d'un baccalauréat en sciences sociales de poursuivre des études postsecondaires (les autres variables étant constantes)**

Aux fins de l'analyse ci-après, la catégorie des sciences sociales constitue le groupe de référence parce qu'elle englobe un grand nombre de domaines d'études (sociologie, économie, géographie, anthropologie, sciences politiques) qui ne sont pas liés à un emploi particulier, contrairement aux domaines du génie, des sciences infirmières, de la physiothérapie ou de l'enseignement, qui assurent une formation ayant trait à des emplois précis.

L'application du modèle multinomial de régression logistique révèle (voir annexes B et C) que les diplômés en enseignement, en récréologie ou en counselling<sup>7</sup> étaient

beaucoup moins susceptibles que les diplômés en sciences sociales d'entreprendre des études collégiales ou professionnelles (0,42) ou des études menant au baccalauréat (0,82), à un premier grade professionnel (0,32) à une maîtrise ou un doctorat (0,40) plutôt que la non-participation (tableau 1). Ces résultats démontrent l'incidence qu'ont les études dans un domaine lié à un emploi précis sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires. Il est intéressant de signaler que les diplômés qui ont obtenu une maîtrise en enseignement, en récréologie ou en counselling gagnaient 9 000 \$ de plus que les bacheliers, comme c'était le cas pour les diplômés en sciences sociales. Toutefois, la probabilité que les diplômés en enseignement, en récréologie ou en counselling poursuivent des études de maîtrise et de doctorat était moindre que dans le cas des diplômés en sciences sociales. Comparativement aux diplômés en sciences sociales (tableau 3), les diplômés en enseignement, en récréologie ou en counselling qui ont décidé de poursuivre des études étaient plus susceptibles de participer à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire (2,7) ou à un baccalauréat (2,1) que d'entreprendre un programme de maîtrise ou de doctorat.

Les diplômés en beaux-arts ou en sciences humaines avaient un peu plus tendance que les diplômés en sciences sociales (1,4) à faire des études menant à un certificat ou un diplôme universitaire qu'à mettre fin à leurs études postsecondaires. Toutefois, il n'y avait aucune autre différence entre eux et les diplômés en sciences sociales pour ce qui est de la participation à un programme postsecondaire, comparativement à la non-participation. Les diplômés en beaux-arts et en sciences humaines qui ont entrepris un autre programme postsecondaire étaient moins susceptibles (0,78) que les diplômés en sciences sociales de faire des études collégiales ou professionnelles que d'entreprendre un programme de maîtrise ou de doctorat; c'était toutefois la seule différence. La majorité des étudiants en beaux-arts et en sciences humaines se classent dans ce dernier domaine d'études et près des trois quarts d'entre eux ont étudié l'histoire, l'anglais, le français ou la littérature anglaise ou française. La plupart des disciplines s'inscrivant dans les domaines des sciences humaines, des beaux-arts et des sciences sociales ne sont pas liées à des emplois particuliers; il n'est donc pas étonnant qu'il n'existe pratiquement aucun écart quant à la probabilité de poursuivre des études postsecondaires lorsqu'on compare ces deux groupes.

Les diplômés en commerce, en gestion ou en administration des affaires étaient moins susceptibles que les diplômés en sciences sociales de poursuivre des études collégiales ou professionnelles (0,67) ou des études menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,78), à un

baccalauréat (0,29), à un premier grade professionnel (0,33) ou à une maîtrise ou un doctorat (0,20) que de ne participer à aucun autre programme d'études. Même si la catégorie du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires inclut les programmes d'études spécialisées en administration et en secrétariat, 98 % des étudiants s'inscrivant dans cette catégorie provenaient de disciplines directement liées à des emplois précis comme la comptabilité, la gestion financière et ainsi de suite, comparativement aux disciplines de sciences sociales. En outre, les diplômés en commerce, en gestion et en administration des affaires peuvent avoir plus de facilité que les diplômés en sciences sociales à trouver un emploi étant donné que leurs programmes sont axés sur l'emploi. C'est un peu ce que révèle l'analyse, à savoir que les diplômés en sciences sociales (12 %) étaient plus susceptibles d'être sans emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme que les diplômés en commerce, en gestion ou en administration des affaires (9 %). Toutefois, malgré un écart au chapitre des gains se chiffant à 17 000 \$ entre les bacheliers et les titulaires d'une maîtrise en commerce, en gestion ou en administration des affaires, les bacheliers de ces disciplines étaient beaucoup moins susceptibles de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat que les diplômés en sciences sociales.

Les diplômés en commerce, en gestion ou en administration des affaires qui ont poursuivi leurs études avaient plus tendance que les diplômés en sciences sociales à suivre des études collégiales ou professionnelles (3,3), des études universitaires menant à un certificat ou un diplôme (3,8), à un baccalauréat (1,4) ou à un premier grade professionnel (1,6) qu'à entreprendre un programme de maîtrise ou de doctorat. La constatation voulant que les diplômés en commerce, en gestion ou en administration des affaires étaient plus susceptibles de participer à tous les programmes autres que la maîtrise ou le doctorat indique encore une fois une tendance vers la poursuite d'études liées davantage à l'emploi, particulièrement dans des programmes d'études collégiales, professionnelles ou universitaires menant à un premier grade professionnel, à un certificat ou à un diplôme.

La probabilité de participer à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire (1,4), à un premier grade professionnel (2,5) ou à une maîtrise ou un doctorat (1,6), comparativement à une non-participation était plus forte chez les diplômés en agriculture et en sciences biologiques que chez les diplômés en sciences sociales. L'écart à cet égard peut être attribuable en partie à un marché du travail faible pour les diplômés en agriculture et en sciences biologiques. Ceux-ci déclaraient un taux de chômage de 16 % deux ans après l'obtention de leur diplôme, comparativement à 12 % pour les diplômés en sciences sociales. Les diplômés en agriculture

et en sciences biologiques qui ont poursuivi leurs études étaient moins susceptibles que les diplômés en sciences sociales de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,65) ou à des études menant à un baccalauréat (0,69) que de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat. Toutefois, la probabilité que ces diplômés participent à un programme menant à un premier grade professionnel plutôt qu'à des études de maîtrise ou de doctorat était plus forte (1,5) que pour les diplômés en sciences sociales.

Les diplômés en génie et en science appliquée étaient moins susceptibles que les diplômés en sciences sociales de faire des études collégiales ou professionnelles (0,61) ou de participer à un programme universitaire menant à un certificat ou un diplôme (0,54), à un baccalauréat (0,31), à un premier grade professionnel (0,15) et à une maîtrise ou un doctorat (0,67) que de ne participer à aucun autre programme d'études. Nous constatons encore une fois l'incidence d'un domaine d'études lié à un emploi précis sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires. Les diplômés en génie et en science appliquée qui ont poursuivi leurs études étaient moins susceptibles que les diplômés en sciences sociales de participer à des programmes de baccalauréat (0,46) et de premier grade professionnel (0,23) que de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat.

La probabilité que les diplômés en sciences de la santé entreprennent des études collégiales ou professionnelles (0,52) ou des études menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,57), à un baccalauréat (0,20) et à une maîtrise ou un doctorat (0,21), plutôt que de mettre fin à leurs études postsecondaires était moindre que pour les diplômés en sciences sociales. Ces constatations ressemblent beaucoup à celles obtenues dans le cas des diplômés en génie et en science appliquée, probablement pour les mêmes raisons concernant les liens avec des emplois précis. Les diplômés en sciences de la santé qui ont poursuivi leurs études postsecondaires étaient plus susceptibles que les diplômés en sciences sociales de faire des études collégiales ou professionnelles (2,5) ou des études menant à un certificat ou un diplôme universitaire (2,7) ou à un premier grade professionnel (3,2) que d'entreprendre un programme de maîtrise ou de doctorat. Cela démontre qu'il est moins probable que les diplômés fassent des études de maîtrise ou de doctorat de préférence à d'autres programmes; c'est le contraire des diplômés en génie et en science appliquée.

Les diplômés en mathématiques et en sciences physiques ont moins tendance (environ 0,60) que les diplômés en sciences sociales à faire des études collégiales ou professionnelles ou des études universitaires menant à un certificat ou un diplôme, à un baccalauréat ou à un premier grade professionnel qu'à mettre un terme à leurs



études postsecondaires. Toutefois, il n'existe aucune différence entre ces derniers et les diplômés en sciences sociales quant à la poursuite d'études postsecondaires plutôt qu'à la participation à un programme de maîtrise ou de doctorat.

Les données citées précédemment indiquent que les diplômés qui ont terminé des études dans des domaines liés directement à des emplois ont moins tendance que les diplômés en sciences sociales à poursuivre leurs études. En outre, lorsque ces diplômés poursuivent des études postsecondaires, ils sont plus susceptibles que les diplômés en sciences sociales de participer à un programme autre que celui de maîtrise ou de doctorat (à l'exception des diplômés en génie et en science appliquée).

### **Les diplômés des universités de la région de l'Atlantique étaient moins susceptibles que ceux de l'Ontario de poursuivre des études collégiales ou professionnelles (les autres variables étant constantes)**

Les diplômés des universités de la région de l'Atlantique<sup>8</sup> étaient moins susceptibles que ceux des universités de l'Ontario de poursuivre des études collégiales ou professionnelles (0,63) que de mettre fin à leurs études postsecondaires. Toutefois, il s'agit de la seule différence notée entre les deux groupes à ce chapitre. Les diplômés des universités de la région de l'Atlantique qui ont poursuivi leurs études avaient moins tendance (0,71) que les diplômés des universités ontariennes à faire des études collégiales ou professionnelles qu'à participer à un programme de maîtrise ou de doctorat. Ces différences peuvent être attribuables, en partie, à la plus grande disponibilité de collègues communautaires en Ontario.

La probabilité de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,57), de baccalauréat (0,61) et de premier grade professionnel (0,67) plutôt que de mettre un terme aux études postsecondaires était moindre pour les diplômés du Québec que pour ceux de l'Ontario. Cette plus faible probabilité de participation à un programme collégial n'est pas surprenante, puisque le programme collégial au Québec assure la transition entre l'enseignement secondaire et l'université ou offre des programmes d'études terminales qui s'adressent principalement aux diplômés de l'enseignement secondaire. Toutefois, les diplômés du Québec étaient plus susceptibles que ceux des universités ontariennes de participer à des programmes universitaires menant à un certificat ou un diplôme universitaire (2,5) et à une maîtrise ou un doctorat (1,7) que de mettre fin à leurs études. La probabilité que les diplômés du Québec qui ont poursuivi leurs études

choisissent un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel, des études de baccalauréat ou de premier grade professionnel plutôt que de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat était beaucoup plus faible que pour les diplômés des universités ontariennes (environ 0,35). Toutefois, les diplômés du Québec qui ont poursuivi leurs études postsecondaires étaient plus susceptibles que les diplômés des universités ontariennes (1,5) de faire des études menant à un certificat ou un diplôme universitaire que de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat.

Comparativement aux diplômés des universités ontariennes, les diplômés des universités de l'Ouest<sup>9</sup> étaient moins susceptibles d'entreprendre des études collégiales ou professionnelles (0,74) ou des études universitaires menant à un certificat ou un diplôme (0,56) ou à un baccalauréat (0,68) que de ne participer à aucun autre programme d'études. Les diplômés des universités de l'Ouest qui ont poursuivi leurs études postsecondaires étaient moins susceptibles que les diplômés des universités ontariennes de choisir un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,58) que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

À l'exception de la probabilité de participer à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire plutôt que de mettre un terme aux études postsecondaires, qui était deux fois plus élevée chez les diplômés des universités de la Colombie-Britannique que chez ceux des universités ontariennes, il n'y avait aucune autre différence à l'égard des probabilités de participation à d'autres programmes d'études postsecondaires dans le cas de ces deux groupes. Les diplômés des universités de la Colombie-Britannique qui ont poursuivi leurs études avaient plus tendance (2,2) que les diplômés des universités ontariennes à choisir un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire qu'à entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

### **Les bacheliers qui étudiaient à temps partiel étaient moins susceptibles que ceux qui étudiaient à temps plein de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat (les autres variables étant constantes)**

Les bacheliers qui étudiaient à temps partiel<sup>10</sup> avaient plus tendance (1,6) que ceux qui étudiaient à temps plein à entreprendre un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire qu'à mettre fin à leurs études postsecondaires. Toutefois, la probabilité de participer à un programme menant à un premier grade professionnel (0,47) ou à des études de maîtrise ou de doctorat (0,62) plutôt

que de mettre un terme aux études postsecondaires était moindre chez les diplômés qui étudiaient à temps partiel. Les motifs de non-inscription à temps plein les plus souvent invoqués par les diplômés qui étudiaient à temps partiel étaient un travail à temps plein ou à temps partiel, le manque d'argent, les responsabilités familiales, l'existence d'un programme à temps partiel, le désir de cesser temporairement les études et la nécessité de suivre seulement quelques cours pour obtenir leur diplôme. Il semble probable que des facteurs, tels qu'un emploi à temps plein ou le manque d'argent, influent sur la probabilité de poursuivre d'autres études postsecondaires.

Les bacheliers qui poursuivaient leurs études à temps partiel étaient plus susceptibles que les diplômés qui étudiaient à temps plein de choisir un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (1,8) ou bien des études universitaires menant à un certificat ou un diplôme (2,6) ou encore à un baccalauréat (1,7) que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

### **La participation à un programme d'alternance travail-études n'avait aucune incidence sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires (les autres variables étant constantes)**

La participation à un programme d'alternance travail-études n'a eu aucune incidence sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires. Il s'agit d'une conclusion surprenante, car on serait porté à croire que les étudiants participant à de tels programmes sont plus enclins que les non-participants à entrer directement sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Toutefois, les coefficients de probabilité bidimensionnels révèlent que, les autres variables étant constantes, les diplômés inscrits à un programme d'alternance travail-études étaient moins susceptibles que les diplômés n'ayant pas participé à un tel programme d'entreprendre des études collégiales ou professionnelles (0,73) ou bien des études universitaires menant à un certificat ou un diplôme (0,61) ou encore à un baccalauréat (0,48) que de ne participer à aucun autre programme d'études (tableau 2). Il n'existe aucune différence entre les deux groupes de diplômés quant à la probabilité d'entreprendre divers programmes d'études plutôt que de poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat. Toutefois, en fonction des coefficients bidimensionnels, les participants au programme d'alternance travail-études qui ont poursuivi leurs études avaient moins tendance que les non-participants à entreprendre des études universitaires menant à un certificat ou un diplôme (0,65) ou bien à un baccalauréat (0,51) qu'à poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat.

### **Les diplômés dont les prêts étudiants atteignaient 15 000 \$ et plus étaient plus susceptibles que ceux n'ayant aucun prêt étudiant de participer à des programmes de maîtrise et de doctorat (les autres variables étant constantes)**

Les diplômés ayant des prêts étudiants<sup>11</sup> totalisant moins de 15 000 \$ étaient aussi susceptibles que ceux n'en ayant aucun de poursuivre leurs études postsecondaires que de mettre fin à leurs études postsecondaires. Toutefois, les diplômés devant 15 000 \$ et plus en prêts étudiants étaient plus susceptibles que ceux n'ayant aucun prêt étudiant de participer à un programme de baccalauréat (1,4) ou de faire des études menant à un premier grade professionnel (2,2) ou à une maîtrise ou un doctorat (1,8) que de ne pas poursuivre d'études postsecondaires. La somme des prêts au moment de l'obtention du diplôme a été incluse dans le modèle à titre de variable de prévision, car on croyait que des prêts étudiants importants pourraient nuire à la poursuite d'études postsecondaires, principalement à cause des pressions exercées pour rembourser ces prêts et le risque d'accroître ceux-ci en continuant d'étudier. Toutefois, il est également possible que la poursuite d'autres études postsecondaires reporte temporairement le remboursement des prêts. En outre, l'importance des prêts étudiants peut servir à repérer les étudiants qui ont la ferme intention de faire de longues études, notamment pour obtenir un baccalauréat ou un premier grade professionnel, et qui sont disposés à contracter une importante dette pour atteindre cet objectif. Cela peut expliquer en partie le fort taux de probabilité de la participation à un programme de premier grade professionnel ou de maîtrise ou de doctorat comparativement à la non-participation à d'autres études postsecondaires.

Les diplômés qui devaient 15 000 \$ et plus en prêts étudiants et qui ont poursuivi leurs études postsecondaires étaient moins susceptibles (0,56) de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel ou d'études universitaires menant à un certificat ou un diplôme que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat comparativement aux diplômés qui n'avaient aucun prêt étudiant.

### **Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat (les autres variables étant constantes)**

Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de participer à des programmes menant à un premier grade

professionnel (1,3) ou à une maîtrise ou un doctorat (1,5) que de mettre fin à leurs études postsecondaires. Cette constatation n'est pas étonnante puisque les femmes représentaient 55 % de la promotion des titulaires d'une maîtrise de 1990 qui avaient moins de 35 ans au moment de l'obtention du diplôme. Près de 90 % des diplômés qui ont poursuivi leurs études dans la catégorie mixte de la maîtrise et du doctorat étudiaient en vue d'obtenir une maîtrise; par conséquent, cette différence en fonction du sexe n'était donc pas attribuable principalement aux taux de participation aux programmes de doctorat. Il est important de souligner toute différence se rapportant au sexe en ce qui concerne la participation aux programmes de maîtrise ou de doctorat étant donné la hausse de 9 000 \$ des gains liée à l'obtention d'une maîtrise plutôt qu'à celle d'un baccalauréat. Comme nous l'avons signalé précédemment, les titulaires d'une maîtrise sont également plus susceptibles que les titulaires d'un baccalauréat d'occuper des emplois dans lesquels ils utilisent, dans une large mesure, les compétences acquises durant leurs études. La conclusion relative aux programmes menant à un premier grade professionnel est étonnante puisque 50 % des diplômés de la promotion de 1990 qui avaient terminé des programmes menant à un premier grade professionnel étaient des femmes. Étant donné que le baccalauréat ne constitue pas une condition d'admission aux programmes menant à un premier grade professionnel en médecine, en art dentaire ou en droit, par exemple, la population de diplômés qui entreprennent des programmes menant à un premier grade professionnel après avoir obtenu un diplôme de baccalauréat peut différer de celle qui comprend les diplômés qui n'avaient pas de baccalauréat au moment de l'admission. Fait important à noter, les probabilités de poursuivre un programme menant à un premier grade professionnel en fonction des coefficients bidimensionnels sont les mêmes pour les femmes et les hommes, mais les différences apparaissent lorsque les autres variables de prévision sont gardées constantes. Un examen des autres coefficients de probabilité bidimensionnels révèle que les hommes sont moins susceptibles que les femmes de participer à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,81) ou à un programme menant à un baccalauréat (0,70) que de ne pas poursuivre leurs études postsecondaires. Ces effets disparaissent lorsque les autres variables sont gardées constantes. Les hommes qui ont poursuivi leurs études postsecondaires avaient moins tendance que les femmes à participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,62) ou à un programme d'études menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,67) ou à un baccalauréat (0,62) que d'entreprendre un programme de maîtrise ou de doctorat.

## **Les jeunes diplômés étaient plus susceptibles que les diplômés plus âgés de poursuivre leurs études postsecondaires (les autres variables étant constantes)**

L'âge a été restreint, dans une certaine mesure, en limitant l'analyse aux étudiants âgés de 26 ans tout au plus au moment de l'obtention du diplôme en 1990. Un peu plus de 60 % de ces étudiants étaient âgés de 22 ou 23 ans lorsqu'ils ont terminé leurs études en 1990. Malgré cette restriction, l'âge au moment de l'obtention du diplôme constitue toujours une variable de prévision importante en matière de poursuite des études postsecondaires. L'âge au moment de l'admission au programme de baccalauréat (qui dépend de la durée requise pour terminer ses études secondaires ou pour faire la transition à l'université, ou d'une interruption des études entre le secondaire et l'université), la durée du programme de baccalauréat (trois ou quatre ans) ainsi que le temps pris par le diplômé pour terminer ce programme (temps plein ou temps partiel, changement de domaine d'études) sont des éléments clés qui influent sur l'âge au moment de l'obtention du diplôme. Les étudiants du Québec, de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique étaient plus susceptibles d'avoir obtenu leur diplôme à l'âge de 22 ou 23 ans que les étudiants des autres provinces, qui eux étaient plus souvent âgés de 21 ou 22 ans au moment de l'obtention de leur diplôme. Cette situation est probablement attribuable à l'existence d'une 13<sup>e</sup> année en Ontario et au système de transition entre l'école secondaire et l'université qui existe au Québec et en Colombie-Britannique.

Les étudiants qui étaient âgés de 21 ans au moment de l'obtention de leur diplôme étaient plus susceptibles que ceux âgés de 22 ans à ce moment de participer à un programme de baccalauréat (1,5) ou de faire des études menant à un premier grade professionnel (1,7) ou à une maîtrise ou un doctorat (1,3) que de ne pas poursuivre leurs études postsecondaires. Toutefois, les étudiants qui ont poursuivi leurs études et qui étaient âgés de 21 ans au moment de l'obtention de leur diplôme avaient moins tendance (0,71) que les diplômés âgés de 22 ans à ce moment à choisir un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel qu'à entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

La probabilité de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,83), à un programme d'études menant à un baccalauréat (0,77), à un premier grade professionnel (0,63) ou à une maîtrise ou un doctorat (0,79) au lieu de mettre fin à leurs études postsecondaires était plus faible chez les étudiants âgés de 23 ans au moment de l'obtention de leur diplôme que chez ceux de 22 ans. Aucune différence n'a été constatée entre



les probabilités de participer à divers types de programmes et celles d'entreprendre des études de maîtrise ou de doctorat.

Les étudiants qui étaient âgés de 24 ans au moment de l'obtention de leur diplôme étaient moins susceptibles que ceux qui avaient 22 ans à ce moment de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,78) ou à des études menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,56), à un baccalauréat (0,75), à un premier grade professionnel (0,20) ou à une maîtrise ou un doctorat (0,56) que de ne pas participer à un autre programme d'études postsecondaires. Toutefois, les étudiants âgés de 24 ans lors de l'obtention de leur diplôme qui ont poursuivi leurs études postsecondaires avaient plus tendance (1,4) que ceux de 22 ans à participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel ou à des études menant à un baccalauréat (1,3) qu'à entreprendre une maîtrise ou un doctorat. La probabilité que les diplômés âgés de 24 ans à l'obtention de leur diplôme suivent un programme menant à un premier grade professionnel au lieu d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat était moindre que pour les diplômés âgés de 22 ans à ce moment.

Les étudiants âgés de 25 ou 26 ans au moment de l'obtention de leur diplôme étaient moins susceptibles que les diplômés qui avaient 22 ans à ce moment de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,64) ou à des études menant au baccalauréat (0,69), à un premier grade professionnel (0,42) ou à un programme de maîtrise ou de doctorat (0,46) que de ne pas participer à un autre programme d'études postsecondaires. Toutefois, les étudiants qui avaient 25 ou 26 ans au moment d'obtenir leur diplôme qui ont poursuivi leurs études avaient davantage tendance que les diplômés de 22 ans à participer à des programmes menant à un certificat ou un diplôme universitaire (1,7) ou encore à un baccalauréat (1,5) qu'à entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

## **Les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un grade universitaire étaient plus susceptibles que les diplômés dont les parents étaient moins scolarisés de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat**

Les bacheliers dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles (environ 0,76) que les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou professionnelles de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel ou à un programme de maîtrise ou de doctorat que de mettre fin à leurs études postsecondaires<sup>12</sup>.

Chez les diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires, ceux dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires étaient plus susceptibles (1,4) que ceux dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou professionnelles de faire des études menant à un certificat ou diplôme universitaire que d'entreprendre des études de maîtrise ou de doctorat.

De même, les diplômés dont les parents détenaient un diplôme d'études secondaires avaient moins tendance que les diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études collégiales ou professionnelles à participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,77) ou à un programme menant à une maîtrise ou à doctorat (0,78) qu'à mettre fin à leurs études postsecondaires. Chez les diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires, ceux dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires n'étaient pas plus susceptibles que les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou professionnelles de participer à divers types de programmes postsecondaires.

Les diplômés dont les parents détenaient un certificat ou un diplôme universitaire<sup>13</sup> et ceux dont les parents avaient un diplôme d'études collégiales ou professionnelles étaient aussi susceptibles les uns que les autres de participer à un autre programme d'études que de mettre fin à leurs études. De même, chez les diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires, ceux dont les parents détenaient un certificat ou un diplôme universitaire n'étaient pas plus susceptibles que ceux dont les parents avaient un diplôme d'études collégiales ou professionnelles de participer aux divers types de programmes postsecondaires.

Comparativement aux diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études collégiales ou professionnelles, les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel étaient plus susceptibles de participer à un programme menant à un baccalauréat (1,3), à un premier grade professionnel (1,6) ou à une maîtrise ou un doctorat (1,5) que de mettre un terme à leurs études postsecondaires. D'autres comparaisons révèlent que les diplômés dont les parents avaient un baccalauréat ou un premier grade professionnel avaient deux fois plus tendance que les diplômés dont les parents détenaient un diplôme d'études secondaires à participer à un programme de maîtrise ou de doctorat qu'à mettre fin à leurs études postsecondaires (graphique 5). Les parents d'un peu plus de 40 % des diplômés ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires.

Dans le cas des diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires, ceux dont les parents avaient un baccalauréat ou un premier grade professionnel étaient moins susceptibles que ceux dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou professionnelles de participer à un programme d'études collégiales ou



d'enseignement professionnel (0,64) ou à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,65) que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

La probabilité que les diplômés dont les parents avaient une maîtrise ou un doctorat participent à un programme menant à un baccalauréat (1,9), à un premier grade professionnel (3,0) à une maîtrise ou un doctorat (2,1) plutôt que de mettre fin à leurs études était plus forte que pour les diplômés dont les parents détenaient un diplôme d'études collégiales ou professionnelles. D'autres comparaisons démontrent que les diplômés dont les parents avaient une maîtrise ou un doctorat étaient presque trois fois plus susceptibles que les diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat que de mettre fin à leurs études postsecondaires.

Quant aux diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires, ceux dont les parents avaient une maîtrise ou un doctorat étaient moins susceptibles que ceux dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou professionnelles de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,49) ou à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,62) que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

Les données précédentes démontrent que les diplômés dont les parents avaient tout au plus un diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles que les diplômés dont les parents détenaient un diplôme d'études collégiales ou professionnelles d'entreprendre un programme de maîtrise ou de doctorat que de mettre fin à leurs études postsecondaires. Comparativement aux diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études collégiales ou professionnelles, les diplômés dont au moins un parent détenait un grade universitaire étaient plus susceptibles de participer à un autre programme d'études menant à un premier grade professionnel ou à une maîtrise ou un doctorat que de mettre un terme à leurs études. Ces conclusions ne changent pas, même si l'on garde constante la variable correspondant au domaine d'études, laquelle, comme on l'a démontré, est cruciale lorsqu'il s'agit de prévoir la participation à un autre programme d'études postsecondaires.

Ces conclusions viennent confirmer celles d'autres recherches (Butlin, 1999), c'est-à-dire que les diplômés de l'enseignement secondaire dont au moins un parent possède un grade universitaire sont beaucoup plus susceptibles que ceux dont les parents détiennent un diplôme d'études secondaires de participer à un programme universitaire que de ne pas participer à des études postsecondaires. Cela respecte la tendance établie depuis longtemps dans les divers documents de recherche canadiens selon laquelle il existe un lien étroit entre la

situation socioéconomique des parents des élèves et la participation des élèves à un programme universitaire. L'incidence du niveau de scolarité des parents sur les probabilités de participation à un programme d'études supérieures soulève une importante question, compte tenu de l'écart de 9 000 \$ qui existe entre les revenus annuels des titulaires d'une maîtrise et ceux des bacheliers et de la question de l'utilisation des compétences en cours d'emploi.

### **L'appartenance à une minorité visible avait peu d'incidence sur les probabilités de poursuivre des études postsecondaires (les autres variables étant constantes)**

Selon Guppy et Davies (1998), lesquels ont analysé les données du Recensement de 1991, les étudiants qui appartiennent à une minorité visible étaient plus susceptibles que les autres de poursuivre leurs études au-delà de 12 ans de scolarité. Toutefois, l'appartenance à une minorité visible avait très peu d'incidence sur les probabilités de poursuivre d'autres études postsecondaires.

Les résultats de l'END et de l'ES indiquent que les diplômés qui appartenaient à une minorité visible avaient davantage tendance (1,5) que les autres à participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel qu'à mettre fin à leurs études postsecondaires. Lorsque les autres variables n'étaient pas gardées constantes, la probabilité que les diplômés faisant partie d'une minorité visible (0,72) participent à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire plutôt que de ne pas participer à un autre programme d'études postsecondaires était moindre que pour les autres diplômés. Lorsque les variables étaient gardées constantes, ce n'était pas le cas. Les diplômés membres d'une minorité visible qui ont poursuivi leurs études postsecondaires étaient plus susceptibles (1,5) que les autres diplômés de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

### **Les bacheliers ayant plus de deux ans d'expérience sur le marché du travail étaient moins susceptibles que ceux n'ayant pas travaillé à temps plein de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat (les autres variables étant constantes)**

Les diplômés ayant travaillé à temps plein pour au plus 12 mois<sup>14</sup> étaient environ 1,4 fois plus susceptibles que

les diplômés qui n'avaient pas travaillé à temps plein d'entreprendre des études collégiales ou professionnelles ou des études menant à un premier grade professionnel que de mettre fin à leurs études postsecondaires. Les diplômés qui ont décidé de poursuivre leurs études postsecondaires et qui avaient travaillé à temps plein pour au plus 12 mois étaient plus susceptibles que ceux n'ayant pas travaillé à temps plein de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (1,6) ou de faire des études menant à un certificat ou un diplôme universitaire (1,3), à un baccalauréat (1,2) ou à un premier grade professionnel (1,5) que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

Les diplômés ayant travaillé à temps plein de 13 à 24 mois étaient moins susceptibles que ceux qui n'avaient pas travaillé à temps plein de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (0,81) ou de faire des études menant à un baccalauréat (0,61) que de ne pas participer à un autre programme d'études postsecondaires. Les diplômés qui avaient travaillé à temps plein de 13 à 24 mois et qui ont poursuivi leurs études postsecondaires avaient moins tendance que les diplômés n'ayant pas travaillé à temps plein à participer à un programme de baccalauréat (0,64), mais avaient davantage tendance que ces derniers à faire des études menant à un premier grade professionnel (1,4) qu'à entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

Comparativement aux diplômés qui n'avaient pas travaillé à temps plein, les diplômés ayant travaillé à temps plein pendant plus de 25 mois étaient plus susceptibles de participer à un programme menant à un certificat ou un diplôme universitaire (0,67), à un baccalauréat (0,48) ou à une maîtrise ou un doctorat (0,63) que de ne pas poursuivre leurs études postsecondaires. Les diplômés ayant travaillé plus de 25 mois et qui ont décidé de poursuivre leurs études postsecondaires étaient plus susceptibles que les diplômés n'ayant pas travaillé à temps plein de participer à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel (1,7) ou de faire des études menant à un premier grade professionnel (2,1) que d'entreprendre une maîtrise ou un doctorat.

## Conclusion

En 1995, soit cinq ans après l'obtention de leur diplôme, près de 60 % des diplômés ayant obtenu un baccalauréat en 1990 avaient entrepris ou terminé un autre programme d'études postsecondaires. Plus des trois quarts d'entre eux l'avaient fait avant 1992, c'est-à-dire dans les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme. Près du tiers des diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires ont opté pour un programme de maîtrise ou de doctorat,

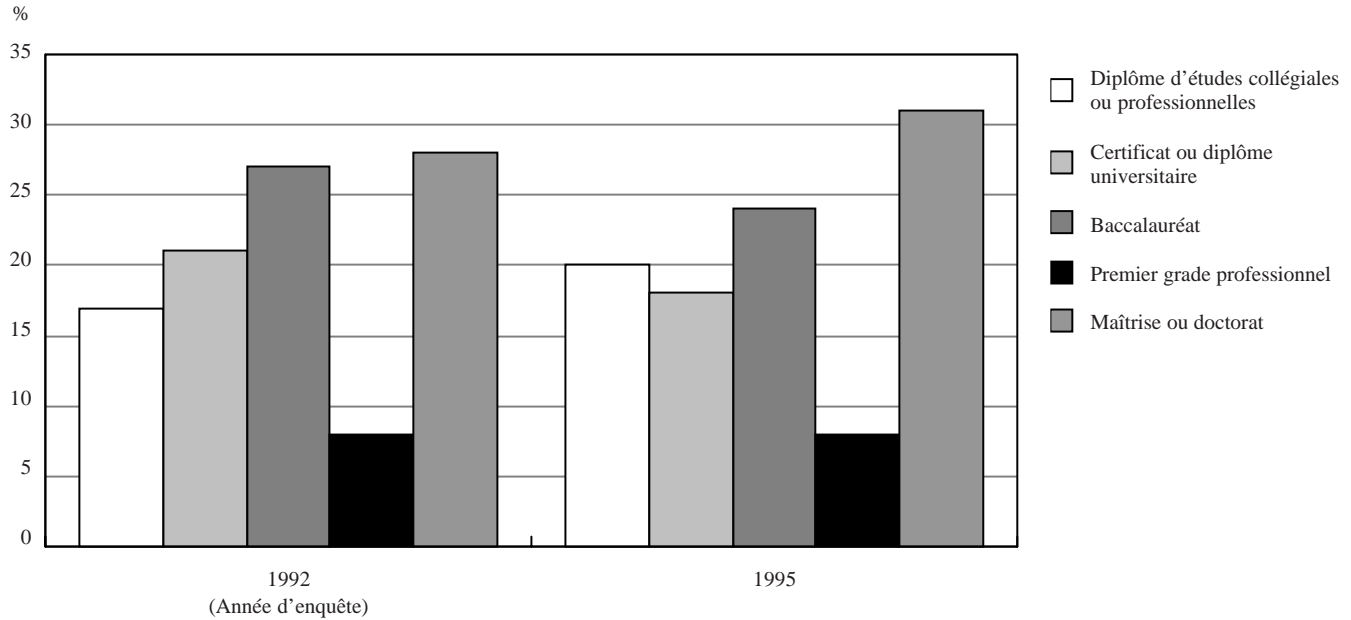
alors que près du quart des étudiants ont entrepris des études collégiales ou professionnelles ou des études menant à un baccalauréat.

Le domaine d'études s'est avéré une variable de prévision clé en ce qui concerne la participation à un autre programme d'études postsecondaires, les autres variables étant constantes. Les diplômés ayant étudié dans des domaines liés à des emplois particuliers, comme l'enseignement, le commerce, la gestion et l'administration des affaires, le génie et les sciences de la santé, étaient moins susceptibles de poursuivre leurs études postsecondaires que les diplômés en sciences sociales. La probabilité de participation à un programme de maîtrise ou de doctorat était plus forte chez les hommes que chez les femmes, les autres variables étant constantes. Les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un grade universitaire avaient davantage tendance à faire des études menant à un premier grade professionnel ou à une maîtrise ou un doctorat que les diplômés dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires, les autres variables étant constantes. Toutefois, l'appartenance à une minorité visible avait peu d'incidence sur les probabilités de participer à un autre programme d'études postsecondaires, les autres variables étant constantes. Enfin, les bacheliers ayant travaillé à temps plein pendant plus de deux ans étaient moins susceptibles de poursuivre leurs études postsecondaires que les diplômés qui n'avaient pas travaillé à temps plein au moment de l'obtention de leur diplôme, les autres variables étant constantes.

Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les bacheliers de la promotion de 1990 qui travaillaient à temps plein<sup>15</sup> déclaraient des gains médians de 37 000 \$, alors que les diplômés de la même promotion ayant une maîtrise ou un doctorat gagnaient 46 000 \$ et 50 000 \$ respectivement. Cela indique clairement qu'il existe un avantage marqué au chapitre des gains à obtenir un diplôme d'études supérieures. Les données qui révèlent un écart quant aux probabilités de participer à un programme d'études supérieures selon le sexe et le niveau de scolarité des parents des bacheliers soulève l'importante question de l'égalité d'accès aux établissements d'études supérieures et, par conséquent, aux emplois à revenus élevés. De nombreux documents de recherche canadiens indiquent que les élèves du secondaire dont les parents possèdent un grade universitaire sont beaucoup plus susceptibles d'entrer à l'université que ceux dont les parents ne sont pas titulaires d'un diplôme universitaire (Butlin, 1999). La présente étude a montré que le niveau de scolarité le plus élevé atteint par un des parents continue d'avoir une grande incidence sur la participation des élèves à un programme de maîtrise ou de doctorat et sur l'obtention d'un grade universitaire. RTE



**Graphique 1**  
**Types d'études postsecondaires entreprises par les bacheliers de 1990**

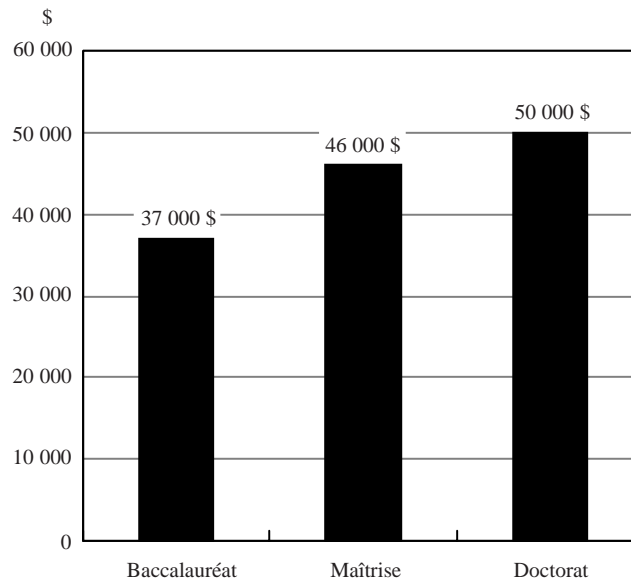


**Note :** La population des bacheliers de 1990 n'inclut que les diplômés présentant les caractéristiques suivantes : leur niveau de scolarité précédent correspondait à un diplôme d'études secondaires ou à un diplôme d'études collégiales (collège communautaire ou cégep); ils étaient âgés de 26 ans tout au plus au moment de l'obtention de leur diplôme; ils ont commencé leur programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

**Sources :** Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.



**Graphique 2**  
**Gains médians annuels en 1995, cinq ans après l'obtention du diplôme**



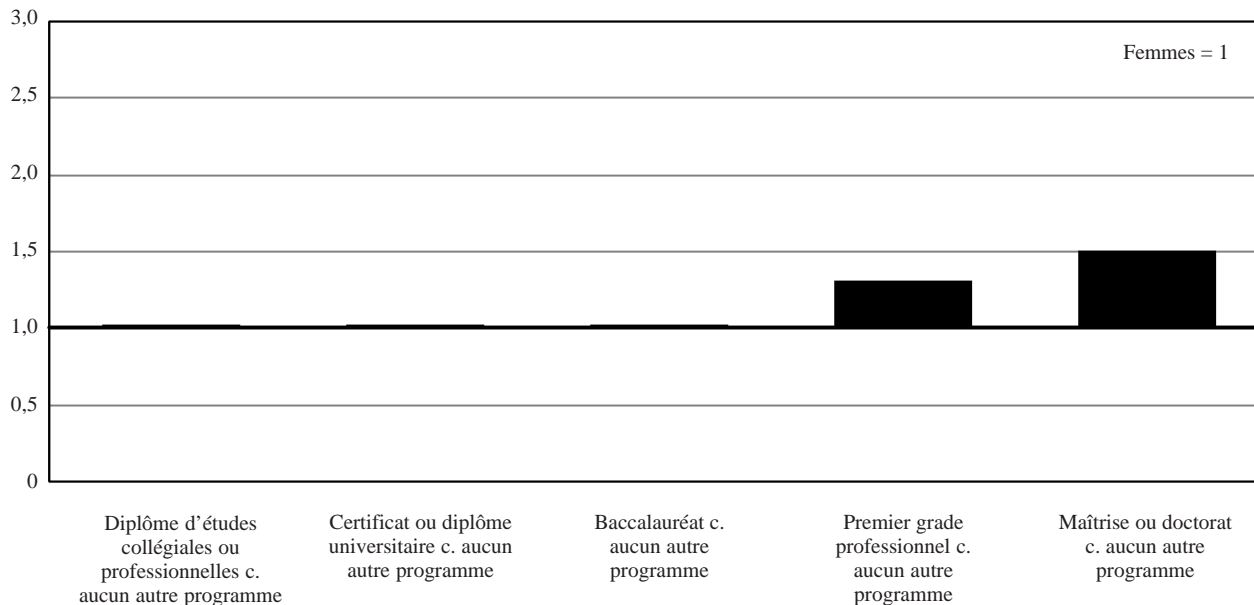
**Note :** Les diplômés sélectionnés provenaient de tous les cycles et présentaient les caractéristiques suivantes : ils travaillaient à temps plein en 1995; ils étaient âgés de 35 ans tout au plus au moment de l'obtention de leur diplôme; ils avaient moins de cinq ans d'expérience de travail à temps plein; ils n'avaient terminé aucun autre programme d'études postsecondaires après l'obtention de leur diplôme en 1990.

**Sources :** Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.



Graphique 3  
**Probabilités de poursuivre des études postsecondaires des bacheliers de sexe masculin**

Coefficient de probabilité



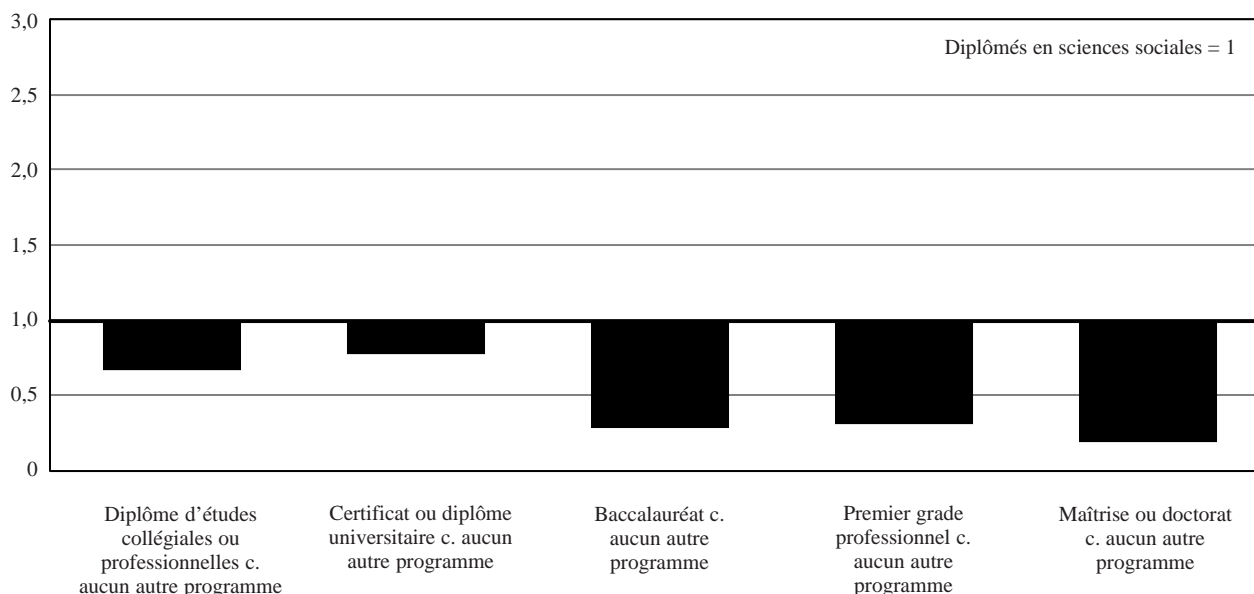
**Note :** La population des bacheliers de 1990 n'inclut que les diplômés présentant les caractéristiques suivantes : leur niveau de scolarité précédent correspondait à un diplôme d'études secondaires ou à un diplôme d'études collégiales (collège communautaire ou cégep); ils étaient âgés de 26 ans tout au plus au moment de l'obtention de leur diplôme; ils ont commencé leur programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

**Sources :** Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.



Graphique 4  
**Probabilités de poursuivre des études postsecondaires des bacheliers en commerce, en gestion ou en administration des affaires**

Coefficient de probabilité



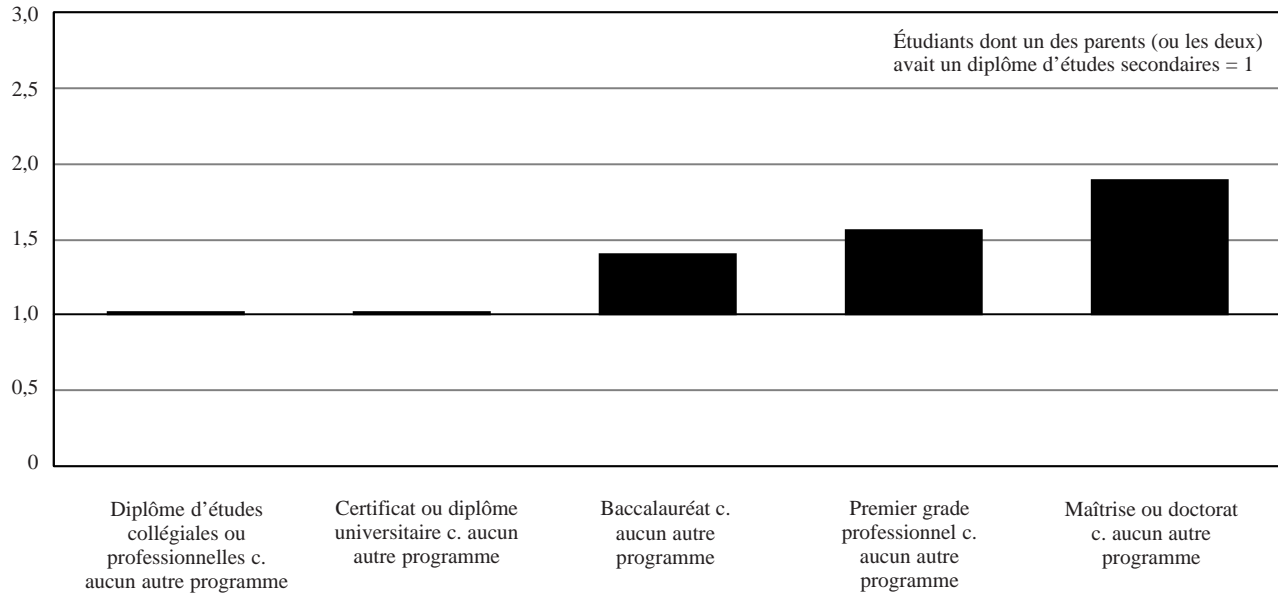
**Note :** La population des bacheliers de 1990 n'inclut que les diplômés présentant les caractéristiques suivantes : leur niveau de scolarité précédent correspondait à un diplôme d'études secondaires ou à un diplôme d'études collégiales (collège communautaire ou cégep); ils étaient âgés de 26 ans tout au plus au moment de l'obtention de leur diplôme; ils ont commencé leur programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

**Sources :** Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.



**Graphique 5**  
**Probabilités de poursuivre des études postsecondaires des bacheliers dont un des parents (ou les deux) est bachelier**

Coefficient de probabilité



*Note :* La population des bacheliers de 1990 n'inclut que les diplômés présentant les caractéristiques suivantes : leur niveau de scolarité précédent correspondait à un diplôme d'études secondaires ou à un diplôme d'études collégiales (collège communautaire ou cégep); ils étaient âgés de 26 ans tout au plus au moment de l'obtention de leur diplôme; ils ont commencé leur programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

*Sources :* Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.



Tableau 1

**Coefficients de probabilité multidimensionnels de la poursuite d'études postsecondaires établis en fonction d'un modèle multinomial de régression logistique et comportant des variables liées au niveau de scolarité et à la situation sociodémographique<sup>1</sup>**

Variables de prévision <sup>2</sup>	Diplôme d'études collégiales ou professionnelles c. aucun autre programme	Certificat ou diplôme universitaire c. aucun autre programme	Baccalauréat c. aucun autre programme	Premier grade professionnel c. aucun autre programme	Maîtrise et doctorat c. aucun autre programme
Enseignement, récréologie et counselling	0,416	1,056 <sup>ns</sup>	0,816**	0,317	0,397
Beaux-arts et sciences humaines	0,908 <sup>ns</sup>	1,354*	1,086 <sup>ns</sup>	0,920 <sup>ns</sup>	1,164 <sup>ns</sup>
<b>Sciences sociales<sup>3</sup></b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Commerce et administration des affaires	0,673	0,780**	0,286	0,325	0,202
Agriculture et sciences biologiques	1,051 <sup>ns</sup>	1,414**	1,115 <sup>ns</sup>	2,454	1,629
Génie et science appliquée	0,609	0,542	0,305	0,149	0,665
Sciences de la santé	0,520	0,572	0,195	0,664 <sup>ns</sup>	0,208
Mathématiques et sciences physiques	0,620	0,647*	0,640	0,614**	0,798 <sup>ns</sup>
Région de l'université fréquentée					
Région de l'Atlantique	0,626	1,128 <sup>ns</sup>	0,992 <sup>ns</sup>	1,079 <sup>ns</sup>	0,881 <sup>ns</sup>
Québec	0,572	2,539	0,614	0,668*	1,711
<b>Ontario</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Provinces de l'Ouest	0,738**	0,554*	0,684*	0,797 <sup>ns</sup>	0,958 <sup>ns</sup>
Colombie-Britannique	1,178 <sup>ns</sup>	1,899*	1,085 <sup>ns</sup>	1,389 <sup>ns</sup>	0,868 <sup>ns</sup>
Inscription à temps plein ou à temps partiel					
Études à temps partiel ou à temps plein et partiel	1,132 <sup>ns</sup>	1,608	1,077 <sup>ns</sup>	0,467	0,620
<b>Études à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Programme d'alternance travail-études					
Participation au programme	0,920 <sup>ns</sup>	0,859 <sup>ns</sup>	0,743 <sup>ns</sup>	1,095 <sup>ns</sup>	1,047 <sup>ns</sup>
<b>Non-participation au programme</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Total des prêts étudiants au moment de l'obtention du diplôme					
<b>Aucun prêt</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
14 999 \$ ou moins	0,920 <sup>ns</sup>	1,098 <sup>ns</sup>	1,004 <sup>ns</sup>	0,980 <sup>ns</sup>	1,045 <sup>ns</sup>
15 000 \$ et plus	1,015 <sup>ns</sup>	1,015 <sup>ns</sup>	1,393**	2,157	1,799
Sexe					
Hommes	0,933 <sup>ns</sup>	1,009 <sup>ns</sup>	0,929 <sup>ns</sup>	1,330*	1,503
<b>Femmes</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Âge au moment de l'obtention du diplôme en 1992					
21 ans ou moins	0,887 <sup>ns</sup>	1,273 <sup>ns</sup>	1,454	1,645	1,248**
<b>22 ans</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
23 ans	0,830**	0,978 <sup>ns</sup>	0,765*	0,627	0,790*
24 ans	0,782**	0,553	0,745*	0,200	0,559
25 ou 26 ans	0,639	0,804 <sup>ns</sup>	0,692*	0,419	0,463
Niveau de scolarité le plus élevé des parents					
Études secondaires partielles	0,761**	1,063 <sup>ns</sup>	0,868 <sup>ns</sup>	0,732 <sup>ns</sup>	0,772*
Diplôme d'études secondaires	0,767**	0,864 <sup>ns</sup>	0,906 <sup>ns</sup>	0,915 <sup>ns</sup>	0,779**
<b>Diplôme d'études collégiales ou professionnelles</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Certificat ou diplôme universitaire ou licence d'enseignement	0,969 <sup>ns</sup>	1,053 <sup>ns</sup>	1,027 <sup>ns</sup>	0,691 <sup>ns</sup>	0,778 <sup>ns</sup>
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,941 <sup>ns</sup>	0,966 <sup>ns</sup>	1,285*	1,577*	1,476
Maîtrise ou doctorat	1,045 <sup>ns</sup>	1,334 <sup>ns</sup>	1,867	3,020	2,138
Appartenance à une minorité visible					
Appartenance à une minorité visible	1,497	0,819 <sup>ns</sup>	0,804 <sup>ns</sup>	0,814 <sup>ns</sup>	1,036 <sup>ns</sup>
<b>Non-appartenance à une minorité visible</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Nombre de mois d'expérience de travail à temps plein					
<b>Aucune expérience de travail à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
12 mois ou moins	1,357	1,104 <sup>ns</sup>	1,070 <sup>ns</sup>	1,331**	0,864 <sup>ns</sup>
13 à 24 mois	0,810**	0,909 <sup>ns</sup>	0,605	1,331 <sup>ns</sup>	0,959 <sup>ns</sup>
25 mois et plus	1,031 <sup>ns</sup>	0,671*	0,484	1,327 <sup>ns</sup>	0,625

**Notes :**

Dans le cadre du modèle présenté ci-dessus, les coefficients de probabilité indiqués sont jugés importants s'ils correspondent à  $p < 0,01$ , à moins d'indication contraire.

\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,01 < p < 0,05$ .

\*\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,05 < p < 0,10$ .

<sup>ns</sup> L'écart comparativement au groupe de référence n'est pas important du point de vue statistique.

1. Le modèle global de régression logistique est jugé important lorsque  $p = 0,0001$ .

2. Les données utilisées pour le modèle de régression logistique sont tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995, toutes deux portant sur la promotion de 1990. La pondération de l'échantillon dans la présente enquête tient compte des probabilités inégales de sélection. On a rajusté les données en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement n'élimine pas la possibilité de données biaisées découlant de la stratification ou du regroupement lors de la conception de l'échantillon.

3. Le groupe de référence est représenté en caractères gras et comporte une valeur de 1,000. Les coefficients de probabilité supérieurs à 1 indiquent une augmentation de la probabilité de participation à un programme d'études postsecondaires; les coefficients inférieurs à 1 indiquent une diminution des probabilités de participation alors que le coefficient égal à 1 indique qu'il n'y a pas d'incidence sur les probabilités de participation.

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.





Tableau 2

### Coefficients de probabilité bidimensionnels de la poursuite d'études postsecondaires établis en fonction d'un modèle multinomial de régression logistique et comportant des variables liées au niveau de scolarité et à la situation sociodémographique

Variables de prévision <sup>1</sup>	Diplôme d'études collégiales ou professionnelles c. aucun autre programme	Certificat ou diplôme universitaire c. aucun autre programme	Baccalauréat c. aucun autre programme	Premier grade professionnel c. aucun autre programme	Maîtrise et doctorat c. aucun autre programme
Enseignement, récréologie et counselling	0,358	1,176 <sup>ns</sup>	0,732*	0,275	0,411
Beaux-arts et sciences humaines	0,951 <sup>ns</sup>	1,347*	1,151 <sup>ns</sup>	0,994 <sup>ns</sup>	1,185 <sup>ns</sup>
<b>Sciences sociales<sup>2</sup></b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Commerce et administration des affaires	0,619	0,912 <sup>ns</sup>	0,259	0,333	0,243
Agriculture et sciences biologiques	1,080 <sup>ns</sup>	1,448**	1,121 <sup>ns</sup>	2,767	1,814
Génie et science appliquée	0,531	0,536	0,228	0,151	0,857 <sup>ns</sup>
Sciences de la santé	0,528	0,604*	0,201	0,720 <sup>ns</sup>	0,238
Mathématiques et sciences physiques	0,601	0,652*	0,551	0,647 <sup>ns</sup>	0,935 <sup>ns</sup>
Région de l'université fréquentée					
Région de l'Atlantique	0,604	1,120 <sup>ns</sup>	1,072 <sup>ns</sup>	1,407**	0,880 <sup>ns</sup>
Québec	0,513	2,316	0,462	0,482	1,240*
<b>Ontario</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Provinces de l'Ouest	0,700*	0,536*	0,627	0,980 <sup>ns</sup>	0,977 <sup>ns</sup>
Colombie-Britannique	1,371 <sup>ns</sup>	1,977*	1,203 <sup>ns</sup>	1,423 <sup>ns</sup>	0,972 <sup>ns</sup>
Inscription à temps plein ou à temps partiel					
Études à temps partiel ou à temps plein et partiel	1,153 <sup>ns</sup>	1,468	0,996 <sup>ns</sup>	0,352	0,540
<b>Études à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Programme d'alternance travail-études					
Participation au programme	0,731**	0,609	0,479	0,648 <sup>ns</sup>	0,933 <sup>ns</sup>
<b>Non-participation au programme</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Total des prêts étudiants au moment de l'obtention du diplôme					
<b>Aucun prêt</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
14 999 \$ ou moins	0,826*	1,078 <sup>ns</sup>	0,887 <sup>ns</sup>	0,769**	0,920 <sup>ns</sup>
15 000 \$ et plus	0,816 <sup>ns</sup>	0,885 <sup>ns</sup>	1,071 <sup>ns</sup>	1,427 <sup>ns</sup>	1,222 <sup>ns</sup>
Sexe					
Hommes	0,865 <sup>ns</sup>	0,812*	0,699	0,964 <sup>ns</sup>	1,314
<b>Femmes</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Âge au moment de l'obtention du diplôme en 1992					
21 ans ou moins	0,967 <sup>ns</sup>	1,147 <sup>ns</sup>	1,753	1,977	1,331
<b>22 ans</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
23 ans	0,817**	0,982**	0,714	0,546	0,786
24 ans	0,731*	0,637	0,686	0,173	0,597
25 ou 26 ans	0,591	0,920 <sup>ns</sup>	0,539	0,364	0,489
Niveau de scolarité le plus élevé des parents					
Études secondaires partielles	0,745*	1,153 <sup>ns</sup>	0,836 <sup>ns</sup>	0,676 <sup>ns</sup>	0,757*
Diplôme d'études secondaires	0,800**	0,862 <sup>ns</sup>	0,924 <sup>ns</sup>	0,893 <sup>ns</sup>	0,764*
<b>Diplôme d'études collégiales ou professionnelles</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Certificat ou diplôme universitaire ou licence d'enseignement	0,939 <sup>ns</sup>	1,231 <sup>ns</sup>	1,005 <sup>ns</sup>	0,725 <sup>ns</sup>	0,818 <sup>ns</sup>
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,969 <sup>ns</sup>	0,995 <sup>ns</sup>	1,230 <sup>ns</sup>	1,600*	1,474
Maîtrise ou doctorat	1,221 <sup>ns</sup>	1,304 <sup>ns</sup>	1,922	3,315	2,268
Appartenance à une minorité visible					
Appartenance à une minorité visible	1,601	0,715**	0,804 <sup>ns</sup>	0,860 <sup>ns</sup>	1,089 <sup>ns</sup>
<b>Non-appartenance à une minorité visible</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Nombre de mois d'expérience de travail à temps plein					
<b>Aucune expérience de travail à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
12 mois ou moins	1,243*	1,156 <sup>ns</sup>	1,044 <sup>ns</sup>	1,447*	0,909 <sup>ns</sup>
13 à 24 mois	0,743	0,825 <sup>ns</sup>	0,538	1,249 <sup>ns</sup>	0,905 <sup>ns</sup>
25 mois et plus	0,871 <sup>ns</sup>	0,712*	0,438	0,898 <sup>ns</sup>	0,550

**Notes :**

Dans le cadre du modèle présenté ci-dessus, les coefficients de probabilité indiqués sont jugés importants s'ils correspondent à  $p \leq 0,01$ , à moins d'indication contraire.

\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,01 < p \leq 0,5$ .

\*\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,05 < p \leq 0,10$ .

<sup>ns</sup> L'écart comparativement au groupe de référence n'est pas important du point de vue statistique.

1. Les données utilisées pour le modèle de régression logistique sont tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995, toutes deux portant sur la promotion de 1990. La pondération de l'échantillon dans la présente enquête tient compte des probabilités inégales de sélection. On a rajusté les données en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement n'élimine pas la possibilité de données biaisées découlant de la stratification ou du regroupement lors de la conception de l'échantillon.

2. Le groupe de référence est représenté en caractères gras et comporte une valeur de 1,000. Les coefficients de probabilité supérieurs à 1 indiquent une augmentation de la probabilité de participation à un programme d'études postsecondaires; les coefficients inférieurs à 1 indiquent une diminution des probabilités de participation alors que le coefficient égal à 1 indique qu'il n'y a pas d'incidence sur les probabilités de participation.

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.



Tableau 3

**Coefficients de probabilité multidimensionnels de la poursuite d'études postsecondaires établis en fonction d'un modèle multinomial de régression logistique et comportant des variables liées au niveau de scolarité et à la situation sociodémographique<sup>1</sup>**

Variables de prévision <sup>2</sup>	Diplôme d'études collégiales ou professionnelles c. maîtrise ou doctorat	Certificat ou diplôme universitaire c. maîtrise ou doctorat	Baccalauréat c. maîtrise ou doctorat	Premier grade professionnel c. maîtrise ou doctorat
Enseignement, récréologie et counselling	1,047 <sup>ns</sup>	2,650	2,055	0,798 <sup>ns</sup>
Beaux-arts et sciences humaines	0,778 <sup>**</sup>	1,163 <sup>ns</sup>	0,937 <sup>ns</sup>	0,790 <sup>ns</sup>
<b>Sciences sociales<sup>3</sup></b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Commerce et administration des affaires	3,329	3,833	1,436 <sup>**</sup>	1,605 <sup>**</sup>
Agriculture et sciences biologiques	0,646 <sup>*</sup>	0,870 <sup>ns</sup>	0,686 <sup>*</sup>	1,508 <sup>*</sup>
Génie et science appliquée	0,916 <sup>ns</sup>	0,815 <sup>ns</sup>	0,461	0,225
Sciences de la santé	2,513	2,737	0,935 <sup>ns</sup>	3,179
Mathématiques et sciences physiques	0,775 <sup>ns</sup>	0,808 <sup>ns</sup>	0,799 <sup>ns</sup>	0,768 <sup>ns</sup>
Région de l'université fréquentée				
Région de l'Atlantique	0,710 <sup>**</sup>	1,280 <sup>ns</sup>	1,131 <sup>ns</sup>	1,224 <sup>ns</sup>
Québec	0,334	1,484	0,359	0,390
<b>Ontario</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Provinces de l'Ouest	0,771 <sup>ns</sup>	0,579 <sup>**</sup>	0,714 <sup>ns</sup>	0,832 <sup>ns</sup>
Colombie-Britannique	1,359 <sup>ns</sup>	2,190 <sup>*</sup>	1,251 <sup>ns</sup>	1,602 <sup>ns</sup>
Inscription à temps plein ou à temps partiel				
Études à temps partiel ou à temps plein et partiel	1,828	2,595	1,737	0,753 <sup>ns</sup>
<b>Études à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Programme d'alternance travail-études				
Participation au programme	0,878 <sup>ns</sup>	0,820 <sup>ns</sup>	0,704 <sup>ns</sup>	1,046 <sup>ns</sup>
<b>Non-participation au programme</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Total des prêts étudiants au moment de l'obtention du diplôme				
<b>Aucun prêt</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
14 999 \$ ou moins	0,880 <sup>ns</sup>	1,051 <sup>ns</sup>	0,960 <sup>ns</sup>	0,937 <sup>ns</sup>
15 000 \$ et plus	0,564	0,564	0,774 <sup>ns</sup>	1,199 <sup>ns</sup>
Sexe				
Hommes	0,621	0,671	0,618	0,885 <sup>ns</sup>
<b>Femmes</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Âge au moment de l'obtention du diplôme en 1992				
21 ans ou moins	0,711 <sup>*</sup>	1,020 <sup>ns</sup>	1,165 <sup>ns</sup>	1,318 <sup>ns</sup>
<b>22 ans</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
23 ans	1,050 <sup>ns</sup>	1,238 <sup>ns</sup>	0,968 <sup>ns</sup>	0,794 <sup>ns</sup>
24 ans	1,398 <sup>**</sup>	0,989 <sup>ns</sup>	1,333 <sup>**</sup>	0,358
25 ou 26 ans	1,379 <sup>ns</sup>	1,736	1,494 <sup>*</sup>	0,904 <sup>ns</sup>
Niveau de scolarité le plus élevé des parents				
Études secondaires partielles	0,985 <sup>ns</sup>	1,377 <sup>**</sup>	1,122 <sup>ns</sup>	0,948 <sup>ns</sup>
Diplôme d'études secondaires	0,981 <sup>ns</sup>	1,115 <sup>ns</sup>	1,161 <sup>ns</sup>	1,178 <sup>ns</sup>
<b>Diplôme d'études collégiales ou professionnelles</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Certificat ou diplôme universitaire ou licence d'enseignement	1,245 <sup>ns</sup>	1,347 <sup>ns</sup>	1,320 <sup>ns</sup>	0,888 <sup>ns</sup>
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,638	0,654	0,870 <sup>ns</sup>	1,068 <sup>ns</sup>
Maîtrise ou doctorat	0,489	0,624 <sup>*</sup>	0,870 <sup>ns</sup>	1,413 <sup>ns</sup>
Appartenance à une minorité visible				
Appartenance à une minorité visible	1,446 <sup>*</sup>	0,795 <sup>ns</sup>	0,779 <sup>ns</sup>	0,786 <sup>ns</sup>
<b>Non-appartenance à une minorité visible</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Nombre de mois d'expérience de travail à temps plein				
<b>Aucune expérience de travail à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
12 mois ou moins	1,570	1,278 <sup>**</sup>	1,237 <sup>**</sup>	1,540
13 à 24 mois	0,844 <sup>ns</sup>	0,948 <sup>ns</sup>	0,631	1,387 <sup>**</sup>
25 mois et plus	1,648	1,073 <sup>ns</sup>	0,774 <sup>ns</sup>	2,122

**Notes :**

Dans le cadre du modèle présenté ci-dessus, les coefficients de probabilité indiqués sont jugés importants s'ils correspondent à  $p \leq 0,01$ , à moins d'indication contraire.

\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,01 < p <= 0,05$ .

\*\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,05 < p <= 0,10$ .

ns L'écart comparativement au groupe de référence n'est pas important du point de vue statistique.

1. Le modèle global de régression logistique est jugé important lorsque  $p = 0,0001$ .

2. Les données utilisées pour le modèle de régression logistique sont tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995, toutes deux portant sur la promotion de 1990. La pondération de l'échantillon dans la présente enquête tient compte des probabilités inégales de sélection. On a rajusté les données en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement n'élimine pas la possibilité de données biaisées découlant de la stratification ou du regroupement lors de la conception de l'échantillon.

3. Le groupe de référence est représenté en caractères gras et comporte une valeur de 1,000. Les coefficients de probabilité supérieurs à 1 indiquent une augmentation de la probabilité de participation à un programme d'études postsecondaires; les coefficients inférieurs à 1 indiquent une diminution des probabilités de participation alors que le coefficient égal à 1 indique qu'il n'y a pas d'incidence sur les probabilités de participation.

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.





Tableau 4

**Coefficients de probabilité bidimensionnels de la poursuite d'études postsecondaires établis en fonction d'un modèle multinomial de régression logistique et comportant des variables liées au niveau de scolarité et à la situation sociodémographique**

Variabiles de prévision <sup>1</sup>	Diplôme d'études collégiales ou professionnelles c. maîtrise ou doctorat	Certificat ou diplôme universitaire c. maîtrise ou doctorat	Baccalauréat c. maîtrise ou doctorat	Premier grade professionnel c. maîtrise ou doctorat
Enseignement, récréologie et counselling	0,872 <sup>ns</sup>	2,862	1,781	0,670 <sup>ns</sup>
Beaux-arts et sciences humaines	0,803 <sup>ns</sup>	1,137 <sup>ns</sup>	0,972 <sup>ns</sup>	0,839 <sup>ns</sup>
<b>Sciences sociales<sup>2</sup></b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Commerce et administration des affaires	2,547	3,753	1,064 <sup>ns</sup>	1,370 <sup>ns</sup>
Agriculture et sciences biologiques	0,595	0,799 <sup>ns</sup>	0,618	1,525 *
Génie et science appliquée	0,619	0,626 *	0,266	0,176
Sciences de la santé	2,218	2,533	0,843 <sup>ns</sup>	3,021
Mathématiques et sciences physiques	0,642 *	0,697 <sup>ns</sup>	0,590	0,692 <sup>ns</sup>
Région de l'université fréquentée				
Région de l'Atlantique	0,685 *	1,363 <sup>ns</sup>	1,217 <sup>ns</sup>	1,599 *
Québec	0,412	1,862	0,395	0,388
<b>Ontario</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Provinces de l'Ouest	0,717**	0,549 *	0,642 *	1,004 <sup>ns</sup>
Colombie-Britannique	1,412 <sup>ns</sup>	2,034 *	1,238 <sup>ns</sup>	1,464 <sup>ns</sup>
Inscription à temps plein ou à temps partiel				
Études à temps partiel ou à temps plein et partiel	2,134	2,718	1,844	0,652 <sup>ns</sup>
<b>Études à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Programme d'alternance travail-études				
Participation au programme	0,784 <sup>ns</sup>	0,652 *	0,514	0,695 <sup>ns</sup>
<b>Non-participation au programme</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Total des prêts étudiants au moment de l'obtention du diplôme				
<b>Aucun prêt</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
14 999 \$ ou moins	0,897 <sup>ns</sup>	1,166 <sup>ns</sup>	0,964 <sup>ns</sup>	0,836 <sup>ns</sup>
15 000 \$ et plus	0,668 *	0,725 <sup>ns</sup>	0,876 <sup>ns</sup>	1,167 <sup>ns</sup>
Sexe				
Hommes	0,658	0,618	0,532	0,734 *
<b>Femmes</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Âge au moment de l'obtention du diplôme en 1992				
21 ans ou moins	0,727 *	0,862 <sup>ns</sup>	1,317 *	1,486 *
<b>22 ans</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
23 ans	1,039 <sup>ns</sup>	1,248**	0,908 <sup>ns</sup>	0,695 *
24 ans	1,225 <sup>ns</sup>	1,067 <sup>ns</sup>	1,150 <sup>ns</sup>	0,290
25 ou 26 ans	1,208 <sup>ns</sup>	1,881	1,101 <sup>ns</sup>	0,745 <sup>ns</sup>
Niveau de scolarité le plus élevé des parents				
Études secondaires partielles	0,984 <sup>ns</sup>	1,523 *	1,104 <sup>ns</sup>	0,893 <sup>ns</sup>
Diplôme d'études secondaires	1,047 <sup>ns</sup>	1,128 <sup>ns</sup>	1,209 <sup>ns</sup>	1,168 <sup>ns</sup>
<b>Diplôme d'études collégiales ou professionnelles</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Certificat ou diplôme universitaire ou licence d'enseignement	1,148 <sup>ns</sup>	1,505**	1,228 <sup>ns</sup>	0,886 <sup>ns</sup>
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,661	0,679 *	0,840 <sup>ns</sup>	1,090 <sup>ns</sup>
Maîtrise ou doctorat	0,497	0,575	0,847 <sup>ns</sup>	1,462 <sup>ns</sup>
Appartenance à une minorité visible				
Appartenance à une minorité visible	1,470	0,656 *	0,738**	0,790 <sup>ns</sup>
<b>Non-appartenance à une minorité visible</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
Nombre de mois d'expérience de travail à temps plein				
<b>Aucune expérience de travail à temps plein</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
12 mois ou moins	1,367	1,272**	1,149 <sup>ns</sup>	1,593
13 à 24 mois	0,821 <sup>ns</sup>	0,912 <sup>ns</sup>	0,595	1,381**
25 mois et plus	1,585	1,295 <sup>ns</sup>	0,797 <sup>ns</sup>	1,633**

**Notes :**

Dans le cadre du modèle présenté ci-dessus, les coefficients de probabilité indiqués sont jugés importants s'ils correspondent à  $p \leq 0,01$ , à moins d'indication contraire.

\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,01 < p \leq 0,5$ .

\*\* Écart comparativement au groupe de référence de  $0,05 < p \leq 0,10$ .

<sup>ns</sup> L'écart comparativement au groupe de référence n'est pas important du point de vue statistique.

1. Les données utilisées pour le modèle de régression logistique sont tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995, toutes deux portant sur la promotion de 1990. La pondération de l'échantillon dans la présente enquête tient compte des probabilités inégales de sélection. On a rajusté les données en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement n'élimine pas la possibilité de données biaisées découlant de la stratification ou du regroupement lors de la conception de l'échantillon.

2. Le groupe de référence est représenté en caractères gras et comporte une valeur de 1,000. Les coefficients de probabilité supérieurs à 1 indiquent une augmentation de la probabilité de participation à un programme d'études postsecondaires; les coefficients inférieurs à 1 indiquent une diminution des probabilités de participation alors que le coefficient égal à 1 indique qu'il n'y a pas d'incidence sur les probabilités de participation.

Sources : Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 et Enquête de suivi auprès des diplômés menée en 1995.

## Notes

1. Des recherches sont en cours pour examiner la poursuite d'études postsecondaires chez les diplômés ayant obtenu une maîtrise ou un diplôme d'études collégiales en 1990.
2. Des notes techniques figurent dans les annexes se trouvant à la fin du présent article.
3. La population des bacheliers a de plus été restreinte à ceux qui n'avaient pas de baccalauréat avant d'être admis au programme de baccalauréat qu'ils ont terminé en 1990. La population des diplômés titulaires d'une maîtrise comprenait les diplômés qui avaient tout au plus un baccalauréat au moment d'être admis au programme de maîtrise qu'ils ont terminé en 1990.
4. M. Finnie (1999) utilise des restrictions semblables pour analyser les gains des diplômés universitaires selon leur domaine d'études.
5. Toute référence aux gains désigne les gains médians annuels.
6. Les mêmes restrictions relatives à la population qui ont été utilisées pour les gains sont appliquées à l'utilisation des compétences en cours d'emploi. En 1995, on demandait aux diplômés d'indiquer si, dans le cadre de leur emploi, ils utilisaient les compétences acquises pendant les études qu'ils ont terminées en 1990 1) dans une large mesure, 2) dans une certaine mesure, 3) très peu ou 4) pas du tout.
7. Dans le présent contexte, le counselling désigne les services de counselling liés à l'enseignement. La psychologie fait partie du domaine des sciences sociales. Les diplômés de l'enseignement constituent le principal groupe du domaine d'études composé de l'enseignement, de la récréologie et du counselling.
8. L'incidence de la migration interprovinciale des étudiants faisant partie de la population des bacheliers était très faible et ne présentait plus d'importance dès qu'on a décidé de ne tenir compte que des particularités régionales.
9. Désigne le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
10. Cette catégorie comprend les étudiants qui étudiaient à temps partiel seulement et ceux qui, au cours de leur programme d'études, étudiaient tantôt à temps plein, tantôt à temps partiel.
11. Les prêts étudiants désignent tous les prêts au moment de l'obtention du diplôme en 1990, quelle que soit leur provenance.
12. Comprend les parents qui ont fait des études professionnelles partielles ou qui ont suivi en partie un programme d'études dans un collège communautaire ou un cégep.
13. Cette catégorie inclut également les licences d'enseignement et les études universitaires partielles.
14. L'emploi à temps plein désigne tout emploi qui exige 30 heures et plus de travail par semaine.
15. Se reporter à la section sur les gains pour obtenir plus de détails sur les restrictions imposées à la population des diplômés.

## Bibliographie

- BARR-TELFORD, Lynn, Geoff BOWLBY et Warren CLARK. 1996. *La promotion de 1986 : second regard, compendium des résultats du suivi de 1991 relativement à l'enquête menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1988*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada.
- BASELINE MARKET RESEARCH LTD. 1998. *Survey of 1996 University Graduates*. Préparé pour la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.
- BUTLIN, George. 1999. « Déterminants de la poursuite des études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 5, n° 3, p. 9 à 35.
- CENTRE DE LA STATISTIQUE DE L'ÉDUCATION. 1997. *Plan stratégique 1997*, Ottawa, Statistique Canada.
- CLARK, Warren. 1991. *La promotion de 1986 : second regard, compendium des résultats relativement à l'enquête menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1984*, Ottawa, Emploi et Immigration Canada et Statistique Canada.
- CLARK, Warren, Margaret LAING et Edith RECHNITZER. 1986. *La promotion de 1982 : Rapport sommaire de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982*, Ottawa, Secrétariat d'État et Statistique Canada.

CLARK, Warren. 1996. « Études poursuivies après l'obtention du diplôme », *La promotion de 1986 : compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1988 menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale de 1984*, avec la collaboration de Lynn Barr-Telford et Geoff Bowlby, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada.

FINNIE, ROSS. 1999. « Earning differences by field of study amongst recent Canadian university graduates ». Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, Ottawa. Document de travail. À paraître.

GUPPY, Neil et Scott DAVIES. 1998. *L'Éducation au Canada : tendances récentes et défis à relever*, Ottawa, Statistique Canada.

HOSMER, David et Stanley LEMESHOW. 1989. *Applied Logistic Regression*, New York, Wiley & Sons.

KRAHN, Harvey et Graham S. LOWE. 1998. Alberta Graduate Survey: Labour market and educational experiences of 1994 university graduates. Minister of Alberta Advanced Education and Career Development.

LITTLE, DON and Louise LAPIERRE. 1996. *La promotion de 1990 : compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1992 menée auprès des diplômés de 1990*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada.

McLAUGHLIN, MaryAnn. 1992. *Profil des compétences relatives à l'employabilité : ce que les employeurs recherchent*, Document de travail n° 81-92F au catalogue, Ottawa, The Conference Board.

MOUELHI, Mongi. 1995. « Tendances des effectifs universitaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, produit n° 81-003 au catalogue de Statistique Canada, vol. 2, n° 1, p. 35 à 46.

PAJU, Michael. 1997. *La promotion de 1990 : second regard, rapport de l'Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada.

RALSTON, Helen. 1978. « The uses of a bachelor's degree in sociology: Careers of recent graduates of a Maritime University », *The Canadian Journal of Higher Education*, vol. 8, n° 3, p. 48 à 62.

UNIVERSITY PRESIDENTS' COUNCIL OF BRITISH COLUMBIA. 1996. *Two-year graduate follow-up survey of 1993 baccalaureate graduates from B.C.'s public universities: major findings*.

## Annexe A

### Brève description des méthodes adoptées pour l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1990, menée en 1992, et l'Enquête de suivi auprès des diplômés de 1990, menée en 1995

Les enquêtes nationales auprès des diplômés et les enquêtes de suivi aux enquêtes nationales<sup>1</sup>, que mène Statistique Canada de concert avec Développement des ressources humaines Canada, visent précisément à recueillir des données sur : les liens qui existent entre les études, la formation et les activités sur le marché du travail; l'expérience de travail à long terme des diplômés (l'emploi, les gains et les postes); les études complémentaires des diplômés et leurs compétences.

Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en juin 1992 par l'entremise d'entrevues téléphoniques, on a adopté des méthodes semblables à celles utilisées pour les enquêtes auprès des diplômés de 1982 et de 1986.

La population de base de l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992 englobait les diplômés des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire qui avaient terminé un programme d'études menant à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat au cours de l'année civile 1990. Il s'agissait notamment :

- de diplômés de programmes universitaires de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat ou de programmes menant à un certificat ou un diplôme spécialisé;
- de diplômés de programmes postsecondaires (programmes d'une année et plus qui nécessitent habituellement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent aux fins de l'admission) offerts par les collèges d'arts appliqués et de technologie, les cégeps, les collèges communautaires, les établissements d'enseignement professionnel et d'autres établissements semblables;
- de diplômés de programmes de formation professionnelle spécialisée (préparatoire à l'emploi) qui durent normalement trois mois et plus.

Cette population excluait :

- les diplômés d'établissements privés d'enseignement postsecondaire (tels les écoles de secrétariat);
- ceux qui avaient suivi des cours d'éducation continue aux universités et collèges (à moins que ceux-ci aient donné lieu à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme);

- ceux qui avaient suivi une formation professionnelle spécialisée à temps partiel alors qu'ils travaillaient à temps plein;
- ceux qui avaient terminé des programmes d'enseignement professionnel de moins de trois mois ou des programmes qui n'assuraient pas une formation professionnelle spécialisée (telle que la formation de base et le perfectionnement);
- ceux qui participaient à des programmes d'apprentissage.

En juin 1995, Statistique Canada, de concert avec Développement des ressources humaines Canada, a mené l'Enquête de suivi de 1995 auprès des diplômés de 1990. Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992, des entrevues avaient été effectuées auprès de 36 000 étudiants provenant d'établissements d'enseignement professionnel, de collèges communautaires et d'universités. Trois ans plus tard, 31 000 de ces étudiants (plus de 85 %) ont participé à une deuxième entrevue.

### **Bacheliers : une population restreinte**

Les bacheliers de la promotion de 1990 composaient la population utilisée pour la présente étude. De cette population, seuls les étudiants correspondant aux caractéristiques suivantes ont été retenus aux fins de l'analyse :

- les répondants qui possédaient un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études collégiales;
- les répondants qui étaient âgés de 26 ans tout au plus au moment de l'obtention de leur diplôme;
- les répondants qui avaient commencé leurs études de baccalauréat entre 1984 et 1987.

L'intention que nous avons au départ de restreindre la population aux étudiants qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires précédemment aurait éliminé tous les diplômés du Québec, puisque dans cette province, l'obtention d'un diplôme d'études collégiales constitue une condition d'admission à l'université. Toutefois, 93 % des bacheliers dont le niveau de scolarité le plus élevé avant l'entrée à l'université correspondait à un diplôme d'études collégiales avaient effectué leurs études dans une université québécoise. Par conséquent, l'intention originale a été préservée et l'étude a porté sur les diplômés qui avaient tout au plus obtenu un diplôme d'études secondaires — ou collégiales au Québec — avant d'entrer à l'université.

L'élimination de la restriction d'âge a fait en sorte que les diplômés de 26 ans tout au plus constituaient près de 90 % de la population de diplômés dont le niveau de scolarité précédent correspondait à des études secondaires ou à un programme administré par un collège communautaire ou un cégep et qui ont commencé leurs études de baccalauréat entre 1984 et 1987.

Cette population restreinte de bacheliers regroupait 5 450 étudiants. Après pondération de l'échantillon, ce groupe représentait 60 771 diplômés.

### **Note**

1. Les données fournies dans la présente annexe sont tirées de Little et Lapierre (1996) et de Paju (1997).

## **Annexe B**

### **Incidence de certains facteurs sociodémographiques et d'éléments liés à l'admission sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires**

Un modèle multinomial de régression logistique<sup>1</sup> a servi à évaluer la mesure dans laquelle certaines variables sociodémographiques ou liées à l'admission influent sur la probabilité qu'un diplômé poursuive des études postsecondaires. Ce modèle sert à établir comment chaque variable de prévision influe sur la probabilité qu'un diplômé poursuive ses études postsecondaires, toutes les autres variables de prévision étant constantes. Les variables de prévision liées à l'admission comprennent le domaine d'études, la région où se situe l'université fréquentée, l'inscription à des études à temps plein ou à temps partiel, la participation à un programme d'alternance travail-études et le montant de prêts étudiants accumulés au moment de l'obtention du diplôme. Les variables de prévision<sup>2</sup> sociodémographiques sont le sexe, l'âge au moment de l'obtention du diplôme, le plus haut niveau de scolarité des parents<sup>3</sup>, l'appartenance à une minorité visible et le nombre de mois d'expérience de travail à temps plein<sup>4</sup>. Il y a également eu des restrictions quant au niveau de scolarité atteint de façon à n'inclure que les étudiants qui n'avaient pas effectué d'études postsecondaires avant de s'inscrire au programme de baccalauréat dont ils sont diplômés (annexe A). Toutes les variables de prévision ont été captées dans l'Enquête nationale auprès des diplômés menée en 1992. En ce qui concerne la variable liée à la poursuite des études postsecondaires, les données ont été recueillies en 1992 et de nouveau en 1995 (annexe D).

On qualifie de multinomial le modèle de régression logistique, car de nombreuses comparaisons sont effectuées entre différents types de participation à d'autres programmes d'études postsecondaires (études professionnelles ou collégiales comparativement à aucun autre programme d'études postsecondaires; certificat ou diplôme universitaire comparativement à aucun autre programme d'études



postsecondaires; baccalauréat comparativement à aucun autre programme d'études postsecondaires; premier grade professionnel comparativement à aucun autre programme d'études postsecondaires; puis maîtrise ou doctorat comparativement à aucun autre programme d'études postsecondaires) et qu'il ne s'agit pas simplement de comparer la participation à d'autres études postsecondaires à la non-participation (tableaux 1 et 3). Le jumelage de différents types d'études postsecondaires en une seule variable pourrait porter à confusion, puisque l'incidence de bien des variables de prévision sur la poursuite d'études postsecondaires dépend du genre de comparaison effectuée. Le modèle de régression logistique permet tout d'abord la comparaison entre la poursuite d'études postsecondaires liées à différents programmes et la participation à aucun autre programme d'études. L'analyse porte ensuite sur les diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires. Enfin, des comparaisons sont effectuées entre différents programmes d'études postsecondaires, le programme de maîtrise et de doctorat servant de groupe de référence<sup>5</sup>, et la participation à aucun autre programme d'études postsecondaires (études collégiales ou professionnelles comparativement à la participation à un programme de maîtrise ou de doctorat; certificat ou grade universitaire comparativement à une maîtrise ou un doctorat; baccalauréat comparativement à une maîtrise ou un doctorat; et premier grade professionnel comparativement à une maîtrise ou un doctorat).

Pour chaque variable de prévision, une catégorie a servi de groupe de référence auquel ont été comparées toutes les autres catégories. Par exemple, les sciences sociales ont été choisies comme groupe de référence pour le domaine d'études : tous les autres domaines d'études ont été comparés à celui des sciences sociales. Les diplômés des programmes de commerce, de gestion ou d'administration des affaires étaient 0,202 fois (80 %) moins susceptibles que ceux des programmes de sciences sociales<sup>6</sup> d'entreprendre des études de maîtrise ou de doctorat que de ne pas poursuivre d'autres études postsecondaires, toutes les autres variables de prévision du modèle étant constantes. Pour toute comparaison au groupe de référence, un coefficient de probabilité supérieur à 1 indique une plus forte probabilité, alors qu'un coefficient inférieur à 1 représente une plus faible probabilité. Un coefficient équivalant à 1 signifie que la variable n'a aucune incidence sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires.

En plus des coefficients de probabilité multidimensionnels mentionnés précédemment, des coefficients de probabilité bidimensionnels sont présentés aux tableaux 2 et 4. Dans le cas des coefficients bidimensionnels, les autres variables ne sont pas constantes comme c'est le cas pour les coefficients de probabilité multidimensionnels. Par

exemple, la probabilité (0,70) que les hommes poursuivent d'autres études de baccalauréat plutôt que de ne pas poursuivre d'autres études postsecondaires était moindre. Toutefois, cette conclusion ne valait plus lorsque les autres variables de prévision étaient constantes. À moins d'indication contraire, les coefficients de probabilité présentés ci-après désignent toujours des coefficients de probabilité multidimensionnels.

## Notes

1. Les estimations de ce modèle respectent la méthode CATMOD du SAS. Pour plus de détails sur la régression logistique, veuillez consulter Hosmer et Lemeshow (1989).
2. L'état matrimonial n'a pas été retenu comme variable de prévision sociodémographique, car les diplômés de 1990 n'ont dû indiquer leur état matrimonial qu'en 1992. La date du mariage n'a pas été enregistrée de sorte que les diplômés auraient pu être mariés au moment de l'obtention de leur diplôme en 1990, surtout qu'ils avaient tout au plus 26 ans à ce moment-là. Le mariage aurait pu survenir pendant qu'ils suivaient un autre programme d'études postsecondaires ou après celui-ci. Si l'on ne peut établir la date précise d'un mariage, il existe toujours un doute à propos de la séquence chronologique relativement à la période d'études. Seule une petite proportion de diplômés ont signalé avoir des enfants à charge. Cela n'est pas étonnant compte tenu de l'âge des diplômés au moment de l'obtention de leur diplôme; en outre, étant donné qu'on a exclu les enfants nés après l'obtention du diplôme, l'échantillon était trop petit pour que l'état matrimonial puisse servir de variable de prévision.
3. Le niveau de scolarité des parents correspond au niveau de scolarité le plus élevé de l'un ou l'autre des parents.
4. Il a été impossible d'évaluer dans quelle mesure les expériences du travail suivant l'obtention du diplôme ont influé sur les probabilités de poursuivre d'autres études postsecondaires dans le cas des diplômés qui ont entrepris un autre programme avant 1992, car la séquence chronologique de ces deux événements n'a pu être établie. Il a été possible d'analyser le groupe de diplômés qui travaillaient en 1992, mais qui n'ont pas entrepris un autre programme d'études postsecondaires avant 1995. Malheureusement, 80 % des diplômés qui ont poursuivi leurs études postsecondaires l'ont fait avant 1992, ce qui ne laisse qu'un petit groupe à partir duquel analyser les liens entre le marché du travail et la poursuite d'autres études postsecondaires.

5. Ces coefficients de probabilité découlent des coefficients de probabilité originaux qui avaient comme groupe de référence la catégorie des diplômés n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires. Les coefficients ne tiennent pas compte de la comparaison entre la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires et la participation à un programme de maîtrise ou de doctorat, puisque celle-ci est visée par les coefficients de probabilité originaux fondés sur le rapport entre la participation à un programme de maîtrise ou de doctorat et la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires.
6. Les coefficients de probabilité peuvent être exprimés sous forme de pourcentages selon la formule  $100(\text{coefficient de probabilité} - 1)$ . Par exemple,  $100(0,206 - 1) = 80\%$ .

## Annexe C

### Particularités du modèle multinomial de régression logistique

**Régression logistique :** Ce modèle exprime les probabilités conditionnelles en valeur logarithmique de la poursuite d'études postsecondaires en tant que fonction linéaire d'un ensemble de variables explicatives ou prévisionnelles. Étant donné que le modèle multinomial utilisé dans la présente étude repose sur le modèle binaire, les deux modèles sont expliqués ci-après.

#### Modèle binaire de régression logistique :

$\text{Log}(\text{Pi}/1-\text{Pi}) = \text{Log PPi} = \alpha + b_1(\text{sexe}) + b_2(\text{domaine d'études}) \dots + b_k(K)$

#### Modèle multinomial de régression logistique :

$\text{Log PP}^{\text{cc}/\text{tv-no}} = \alpha + b_1^1(\text{sexe}) + b_2^1$

(domaine d'études) ... +  $b_k^1(K)$ ,

$\text{Log PP}^{\text{unct-no}} = \alpha + b_1^2(\text{sexe}) + b_2^2$

(domaine d'études) ... +  $b_k^2(K)$ ,

$\text{Log PP}^{\text{bach-no}} = \alpha + b_1^3(\text{sexe}) + b_2^3$

(domaine d'études) ... +  $b_k^3(K)$ ,

$\text{Log PP}^{\text{fprof-no}} = \alpha + b_1^4(\text{sexe}) + b_2^4$

(domaine d'études) ... +  $b_k^4(K)$ ,

$\text{Log PP}^{\text{ma}/\text{phd-no}} = \alpha + b_1^5(\text{sexe}) + b_2^5$

(domaine d'études) ... +  $b_k^5(K)$ ,

#### Définition des termes utilisés pour les modèles de régression logistique précédents :

**Log :** logarithme naturel.

**Probabilité :** probabilité relative d'appartenir à une de deux catégories d'intérêt.

**Pi :** probabilité conditionnelle de la poursuite d'études postsecondaires.

**1-Pi :** probabilité conditionnelle de ne pas poursuivre d'études postsecondaires, compte tenu des variables de prévision du modèle.

**Alpha :** terme constant.

**b1...bk :** coefficients de régression logistique.

**b1<sup>1</sup> :** exposant qui indique le nombre d'équations pour le paramètre multinomial de régression logistique.

**Log PPi :** probabilités conditionnelles de poursuivre un autre programme d'études postsecondaires comparativement à la non-participation, compte tenu des variables de prévision du modèle.

**Sexe :** variable de prévision.

**Domaine d'études :** domaine d'études du diplômé ayant obtenu un baccalauréat en 1990, variable de prévision.

**K :** toutes les autres variables de prévision du modèle.

**Log PP<sup>cc/tv-no</sup> :** probabilités conditionnelles de la poursuite d'études collégiales ou professionnelles comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires, compte tenu des variables de prévision du modèle.

**Log PP<sup>unct-no</sup> :** probabilités conditionnelles de la poursuite d'études universitaires menant à un certificat ou un diplôme comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires, compte tenu des variables de prévision du modèle.

**Log PP<sup>bach-no</sup> :** probabilités conditionnelles de la poursuite d'études menant au baccalauréat comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires, compte tenu des variables de prévision du modèle.

**Log PP<sup>fprof-no</sup> :** probabilités conditionnelles de la poursuite d'études menant à un premier grade professionnel comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires, compte tenu des variables de prévision du modèle.

**Log PP<sup>ma/phd-no</sup> :** probabilités conditionnelles de la poursuite d'études menant à la maîtrise ou au doctorat comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires, compte tenu des variables de prévision du modèle.

**Éléments supplémentaires :** Le modèle multinomial de régression logistique attribue cinq équations au logarithme naturel de chacune des probabilités (études collégiales ou professionnelles comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires; certificat ou diplôme universitaire comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires; baccalauréat comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires; premier grade professionnel comparativement à la non-participation à un autre programme d'études postsecondaires; et maîtrise ou doctorat comparativement à la non-participation à un autre programme d'études



postsecondaires), qui sont évaluées simultanément en fonction de la probabilité maximale grâce à l'application de la méthode CATMOD du SAS. Le nombre d'équations produites équivaut au nombre de catégories comprises dans la variable études postsecondaires moins 1. Il aurait été également possible d'avoir des équations précises pour la comparaison entre les probabilités en valeur logarithmique de la poursuite d'études universitaires menant à la maîtrise ou au doctorat comparativement à un programme d'études collégiales ou d'enseignement professionnel ou à des études de baccalauréat comparativement à un programme de maîtrise ou de doctorat, et ainsi de suite. Les paramètres de ces comparaisons peuvent correspondre aux différences entre les paramètres des trois équations originales. On dégage les coefficients de probabilité par exponentiation des paramètres de la régression logistique. On trouvera dans Hosmer et Lemeshow (1989) d'autres renseignements sur le modèle de régression logistique.

## Annexe D

### Évaluation de la poursuite des études postsecondaires

#### Définition de « poursuite des études postsecondaires » :

La présente étude utilise comme critère d'évaluation le plus haut niveau de scolarité obtenu à la suite d'autres études postsecondaires, entreprises avant 1995 ou terminées en 1995, à savoir :

- diplôme d'études collégiales ou professionnelles
- certificat ou diplôme universitaire<sup>1</sup>
- baccalauréat
- premier grade professionnel
- maîtrise ou doctorat
- aucun autre programme d'études postsecondaires

La poursuite de plus d'un autre programme d'études postsecondaires, terminé ou non, ne constituait pas un problème pour cette population de bacheliers, cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Ceux-ci ont été répartis entre trois groupes : 1) ceux qui avaient commencé un autre programme d'études en 1992, mais ne l'avaient pas terminé; 2) ceux qui avaient terminé un autre programme d'études en 1992 et 3) ceux qui n'avaient pas terminé un autre programme d'études ou qui n'en avaient pas entrepris en 1992. L'évolution de ces trois groupes à l'égard des autres programmes d'études suivis ou terminés en 1995 a été analysée et on a constaté que les cas de participation à plus d'un autre programme d'études postsecondaires étaient statistiquement rares. De plus, les bacheliers qui n'avaient pas poursuivi d'études depuis l'obtention de leur diplôme en 1990 composaient près de la moitié des diplômés, de sorte que la taille de l'échantillon était trop

restreinte pour permettre l'étude de la participation à plus d'un autre programme. La question relative à la poursuite des études a été modifiée entre 1992 et 1995 (voir plus loin). Les restrictions voulant qu'un cours comporte 20 heures et plus par semaine et soit lié à l'emploi ne faisaient pas partie de l'enquête de 1992, ce qui complique encore davantage l'étude de la participation à plus d'un programme d'études.

#### Questions posées aux diplômés en 1992 :

- Depuis l'achèvement de votre programme d'études en 1990, avez-vous **terminé** un autre programme d'études universitaires, collégiales ou professionnelles menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat? (Des données ont alors été recueillies sur le genre de grade, de diplôme ou de certificat, le domaine d'études, puis le mois et l'année au cours desquels le programme a été terminé.)
- Depuis l'achèvement de votre programme d'études en 1990, avez-vous **suivi** d'autres cours à unités, en incluant des cours par correspondance? (Des données ont été recueillies sur le genre de grade, de diplôme ou de certificat auquel ces cours menaient. On a également recueilli l'information quant au domaine d'études, mais les dates auxquelles ces cours ont été suivis n'ont pas été consignées.)

#### Questions posées aux diplômés en 1995

- Depuis juin 1992, avez-vous **terminé** un autre programme universitaire, collégial ou professionnel menant à l'obtention d'un grade, d'un diplôme, d'un certificat ou d'une licence? (Des données ont alors été recueillies sur le genre de grade, de diplôme ou de certificat, le domaine d'études, puis le mois et l'année au cours desquels le programme a été terminé. La question se répétait à quelques reprises afin d'obtenir l'information sur la participation à plus d'un programme menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat.)
- Depuis juin 1992, avez-vous **suivi** d'autres cours, ateliers, séminaires, classes dirigées, cours par correspondance ou tout autre programme d'études ou de formation?
  - Est-ce que l'un de ces cours était lié à l'emploi?
  - La durée de l'un de ces cours était-elle de 20 heures et plus?
  - Le plus récent cours de 20 heures et plus lié à l'emploi menait-il à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat?

(Le genre de grade, de diplôme ou de certificat a été inscrit, mais aucune date n'a été consignée. La question se répétait afin de permettre l'inscription de plusieurs programmes d'études qui auraient duré 20 heures et plus et qui auraient donné lieu à un grade, à un diplôme ou à un certificat.)

**Note**

1. Les certificats et diplômes d'études universitaires de premier cycle et d'études supérieures sont regroupés en une seule catégorie. Dans le cas des bacheliers n'ayant aucun autre grade universitaire, certificat ou diplôme, on tient pour acquis que ceux qui entreprennent un programme donnant lieu à un certificat ou un

diplôme dans un autre domaine d'études que celui du programme de baccalauréat suivi initialement obtiennent un certificat ou un diplôme de premier cycle. On inclut dans la catégorie des certificats ou diplômes d'études supérieures les certificats ou diplômes obtenus par les bacheliers qui ont poursuivi leurs études dans le même domaine que leur programme de baccalauréat initial.



## Les nouvelles embauches et les cessations d'emploi permanentes

### Introduction

L'Enquête sur la population active (EPA) a toujours été une source de données inestimable pour suivre l'évolution du marché du travail canadien. Cette importante enquête est la source du taux de chômage, du taux d'emploi et de la variation mensuelle du niveau de l'emploi qui sont si souvent mentionnés dans les médias et étudiés par les analystes du marché du travail. Ces données ainsi que d'autres données de l'EPA décrivent un portrait détaillé, mais statique, du marché du travail à chaque mois.

Afin de combler le besoin de données mensuelles et actuelles sur la dynamique du marché du travail, l'EPA a récemment commencé à recueillir de l'information sur les nouvelles embauches et les cessations d'emploi permanentes. Ces données permettent de mieux comprendre le degré auquel les personnes changent d'emploi.

Les analystes du marché du travail pourront, à l'aide de ces nouvelles données, mieux comprendre les différents types de marché du travail régionaux au pays. Par exemple, elles aideront les décideurs à mieux comprendre le rôle des embauches, des démissions et des mises à pied en rapport avec la tendance de l'emploi. Après tout, la croissance de l'emploi pourrait être lente parce que moins d'employeurs embauchent ou parce que davantage de personnes quittent leur emploi pour prendre leur retraite ou pour aller à l'école. Il serait ainsi justifié d'utiliser différentes mesures, selon le scénario qui survient.

### Aperçu des nouvelles embauches et cessations permanentes d'emploi

Les nouvelles données de l'EPA sur les embauches et les cessations d'emploi<sup>1</sup> démontrent qu'un vaste nombre d'individus trouvent, perdent ou quittent un emploi au cours d'une année.

- En 1998, on dénombrait 5,5 millions de personnes nouvellement embauchées au Canada alors qu'en 1999 ce nombre s'établissait à 5,4 millions.

*Le présent article constitue une adaptation pour la Revue trimestrielle de l'éducation de la publication Le point sur la population active (produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 4, n° 3). Afin d'avoir accès au texte complet de cet article, les lecteurs peuvent consulter le site Web se trouvant à l'adresse : <[http://www.statcan.ca/francais/indepth/71-005/lfhome\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/indepth/71-005/lfhome_f.htm)>.*

Martin Tabi, analyste  
Enquête sur la population active  
Division de la statistique du travail  
Téléphone : (613) 951-5269  
Télécopieur : (613) 951-2869  
Courrier électronique :  
[martin.tabi@statcan.ca](mailto:martin.tabi@statcan.ca)

## Note sur les données des nouvelles embauches et cessations permanentes d'emploi de l'EPA

Les données sur les nouvelles embauches et cessations permanentes d'emploi de l'EPA sont destinées à mesurer la dynamique du marché du travail. Cependant, les données ne sont pas un flux brut permettant d'expliquer la variation du niveau de l'emploi d'un mois à l'autre. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que le nombre de nouvelles embauches moins le nombre de nouvelles cessations permanentes au mois B soit égal à la variation de l'emploi entre le mois A et le mois B, il y a plusieurs raisons pouvant justifier pourquoi ce n'est pas le cas.

D'abord, les cessations d'emploi permanentes excluent les personnes qui sont en mise à pied temporaire. De la même façon, les personnes rappelées au travail à l'emploi où elles avaient été mises à pied temporairement ne sont pas comptées dans les nouvelles embauches. Puisque les personnes en mise à pied temporaire ne sont pas considérées comme occupées, elles peuvent affecter le niveau de l'emploi mais ne peuvent pas affecter les données sur les nouvelles embauches et cessations. En 1998, il y avait en moyenne 97 000 personnes par mois en mise à pied temporaire. L'année suivante, cette moyenne diminuait à 86 000.

Le fait que les personnes en mise à pied temporaire ne puissent être considérées comme nouvellement embauchées lorsqu'elles retournent à leur emploi explique pourquoi le terme « nouvelle » embauche est utilisé. Les personnes en mise à pied temporaire retournant à leur emploi seraient considérées comme réembauchées.

Deuxièmement, tout comme les personnes en mise à pied temporaire, les travailleurs occasionnels ne sont pas considérés comme occupant un emploi si elles ne travaillaient pas durant la semaine de référence. Bien que la date à laquelle les travailleurs occasionnels débutent leur emploi devrait être mise à jour à chaque fois qu'ils retournent à leur emploi, nous savons pertinemment que ce n'est pas le cas (probablement parce que ces personnes ont un fort sentiment d'attachement à leur emploi). Puisqu'il en est ainsi, ils ont tendance à donner leur ancienne date de début d'emploi et ne sont pas comptés parmi les nouvelles embauches même si certains d'entre eux affectent la variation de l'emploi.

Ces différences conceptuelles ainsi que certaines autres aident à comprendre pourquoi l'augmentation de l'emploi a été plus grande en 1999 qu'en 1998 alors que les embauches ont ralenti par rapport aux cessations d'emploi.

## Comment les taux d'embauche et de cessation sont calculés

Afin d'utiliser une mesure relative, des taux d'embauche et de cessation d'emploi sont calculés. Pour obtenir le dénominateur de ces taux, il faut additionner au niveau d'emploi de la fin de la période précédente toutes les nouvelles embauches qui ont eu lieu au cours de la période courante. Le numérateur se trouve être le nombre total d'embauches ou de cessations de la période courante, selon le taux calculé.

En fait, pour un taux annuel, on additionne au nombre de personnes qui occupaient un emploi à la fin de l'année précédente, toutes les personnes qui ont été embauchées au cours de l'année. Ceci nous donne un bon aperçu du nombre de personnes-emplois par année. Ainsi, par exemple, le taux annuel de cessation d'emploi sera représenté par le nombre de personnes ayant quitté ou perdu un emploi au cours de l'année divisé par le nombre de personnes-emplois au cours de cette année-là. Le taux mensuel utilisera comme dénominateur le niveau d'emploi du mois précédent auquel on ajoutera le nombre d'embauches du mois courant.

Veuillez noter que les taux utilisés dans la présente publication n'incluent pas les variations des mises à pied temporaire et des travailleurs occasionnels.

- En 1998, tout comme en 1999, il y a eu 5,1 millions de nouvelles cessations.

Tant le taux d'embauche (voir l'encadré) que le taux de cessation étaient similaires en 1998 et 1999. Le taux d'embauche était de 29 % en 1998 et de 28 % en 1999 alors que le taux de cessation est demeuré à 26 % au cours de ces deux années.

Les taux d'embauche et de cessation des hommes et des femmes étaient très similaires entre eux au cours des années 1998 et 1999.

- Autant en 1998 qu'en 1999, le taux d'embauche des hommes était de 28 %. Pour les femmes, le taux d'embauche était de 29 % en 1998, une très légère hausse par rapport au taux de 27 % atteint l'année précédente. Le taux de cessation d'emploi des hommes et des femmes s'élevait à 27 % au cours des deux années.

## Les jeunes donnent le ton au dynamisme du marché du travail

Lorsque l'on s'attarde uniquement à l'âge, on remarque bien sûr qu'il existe de grandes différences entre les jeunes (15 à 24 ans), le groupe d'âge principal (25 à 54 ans) et les personnes plus âgées (55 ans et plus). Il n'est pas surprenant de constater que le degré auquel les jeunes changent

d'emploi est plus important que les mouvements observés chez les adultes.

- Chez les jeunes, il y a eu 2,6 millions de nouvelles embauches pour chacune des années portant ainsi les taux d'embauche annuels à 57 % en 1998 et à 55 % en 1999.

## Les nouvelles embauches et les cessations d'emploi permanentes selon le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité peut avoir un impact sur la fréquence des changements d'emploi. Les personnes ayant un niveau de scolarité plus faible, par exemple, pourrait être plus susceptible d'occuper des emplois temporaires ou saisonniers et ainsi changer plus fréquemment d'emploi.

Afin de comprendre l'impact de la scolarité sur les embauches et les cessations d'emploi, il est nécessaire de porter notre attention sur ceux qui ont terminé leurs études. Des recherches ont démontré qu'en général, la transition

des études vers le marché du travail se faisait avant l'âge de 25 ans (Statistique Canada, 1999). Ainsi, dans cette section, nous étudierons les embauches et les cessations selon le niveau de scolarité des personnes de 25 ans et plus.

### Moins de mouvements d'emploi chez les personnes plus scolarisées

Dans l'ensemble, plus le niveau de scolarité atteint augmente, plus les taux d'embauche et de cessation diminuent. Pour l'ensemble des 25 ans et plus, les taux d'embauche et de cessation étaient, en moyenne pour 1998 et 1999, de 20 %.

- Chez les personnes de 25 ans et plus détenant au plus un diplôme d'études secondaires, le taux d'embauche et de cessation était, en moyenne annuelle pour 1998 et 1999, de 21 %.
- Pour ceux détenant un diplôme universitaire, le taux annuel d'embauche moyen était de 17 % alors que le taux de cessation était de 16 %.

Tableau 1  
Nombre, répartition et taux d'embauche, de cessation, de démission et de mise à pied pour les adultes (25 ans et plus), en moyenne pour 1998 et 1999

	Embauches	Cessations	Démissions	Mises à pied
en milliers				
<b>Nombre en moyenne</b>				
0 à 8 années	168,4	190,6	63,2	127,3
Études secondaires partielles	412,4	426,8	172,8	254,1
Études secondaires complétées	532,9	542,8	250,1	292,7
Études postsecondaires partielles	266,4	258,5	134,9	123,6
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	1 020,0	997,8	473,7	524,2
Baccalauréat	369,8	360,3	200,3	160,0
Maîtrise ou doctorat	137,7	136,2	79,1	57,1
<b>Total</b>	<b>2 907,4</b>	<b>2 913,1</b>	<b>1 374,1</b>	<b>1 539,0</b>
%				
<b>Répartition</b>				
0 à 8 années	5,8	6,5	4,6	8,3
Études secondaires partielles	14,2	14,7	12,6	16,5
Études secondaires complétées	18,3	18,6	18,2	19,0
Études postsecondaires partielles	9,2	8,9	9,8	8,0
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	35,1	34,3	34,5	34,1
Baccalauréat	12,7	12,4	14,6	10,4
Maîtrise ou doctorat	4,7	4,7	5,8	3,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
%				
<b>Les taux</b>				
0 à 8 années	23,3	26,3	8,7	17,6
Études secondaires partielles	23,3	24,1	9,8	14,4
Études secondaires complétées	18,1	18,5	8,5	10,0
Études postsecondaires partielles	22,4	21,8	11,4	10,4
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	19,5	19,1	9,1	10,0
Baccalauréat	17,7	17,2	9,6	7,7
Maîtrise ou doctorat	14,1	14,0	8,1	5,9

Source : Enquête sur la population active.

### Taux de mise à pied plus élevé chez les personnes ayant un plus bas niveau de scolarité

Le taux annuel de mise à pied était, en moyenne pour 1998 et 1999, de 12 % pour les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins alors qu'il était de 6 % pour les personnes détenant un diplôme de maîtrise ou de doctorat.

Il peut être intéressant de comparer la proportion du nombre d'embauches, de démissions ou de mises à pied par rapport au total en relation avec la répartition des emplois selon ces mêmes groupes.

- Ainsi, environ 14 % des emplois chez les personnes de 25 ans et plus sont occupés par des gens détenant une maîtrise ou un doctorat alors que seulement 3,7 % des mises à pied pour les personnes de 25 ans et plus étaient subies par les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat.
- À l'opposé, 36 % des personnes de 25 ans et plus occupant un emploi avaient un diplôme d'études secondaires ou moins mais, ces derniers subissaient 44 % de toutes les mises à pied vécues par les gens de ce groupe d'âge.

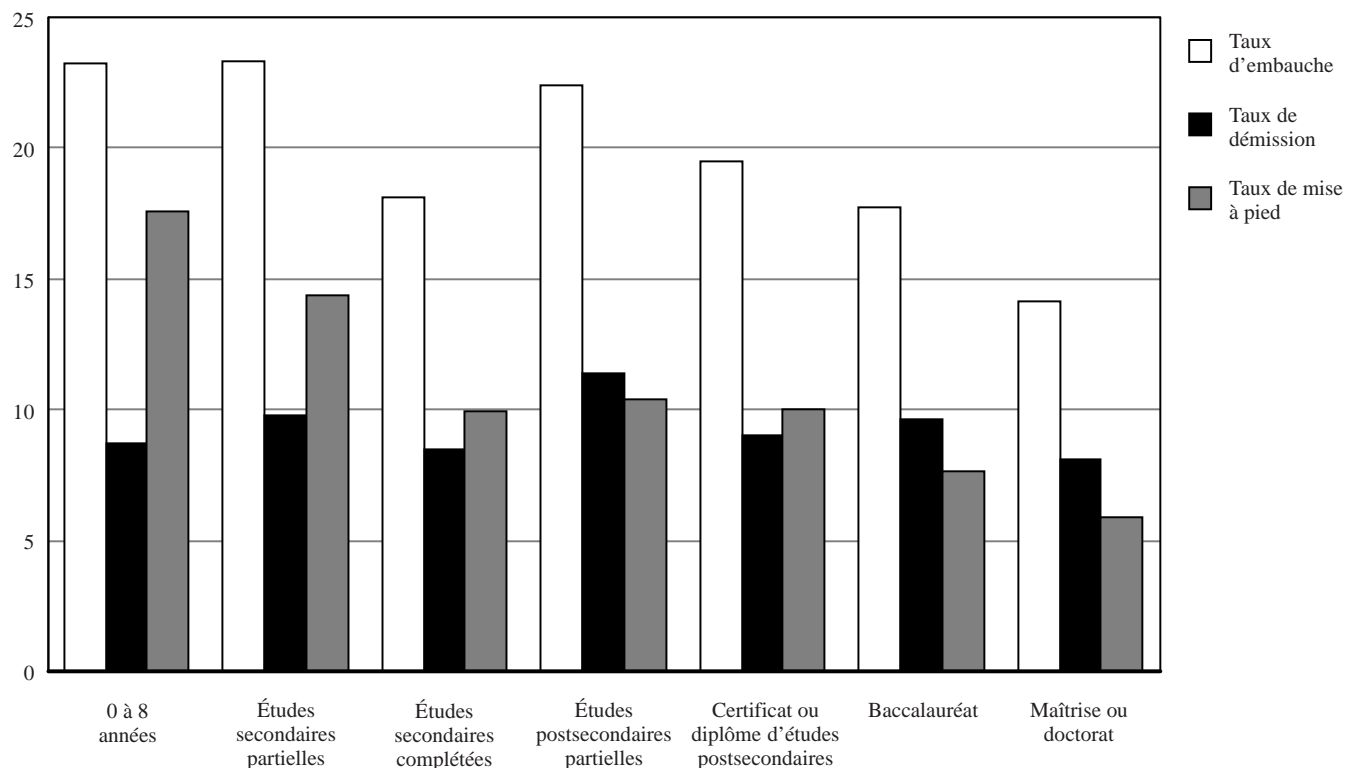
- Environ 35 % des emplois chez les 25 ans et plus étaient occupés par des personnes ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires. Ce groupe obtenait environ 35 % des embauches, des démissions et des mises à pied.

Seules les personnes ayant complété des études postsecondaires partielles ou ayant obtenu un diplôme universitaire affichaient des taux de mises à pied moindres que les taux de démissions.

Pour les personnes détenant un diplôme universitaire, des taux d'embauche plus bas et plus de démissions que de mises à pied pourraient être un indicateur d'une plus grande stabilité d'emploi. De plus, de hauts taux de démission indiquent davantage d'opportunités sur le marché du travail pour ceux détenant un diplôme universitaire, une situation qui fait en sorte que les travailleurs changent d'emploi plus souvent par choix que par obligation. RTE

**Graphique 1**  
**Taux d'embauche, de démission et de mise à pied selon le niveau de scolarité, 1998 et 1999**

Taux moyen



Source : Enquête sur la population active.



## Note

1. Les personnes nouvellement embauchées sont ceux qui ont débuté un emploi ou une entreprise entre la fin de la période de référence précédente et la fin de la période de référence actuelle. Les personnes ayant cessé de travailler à un emploi ou à une entreprise au cours de la période qui s'étend du début de la période de référence précédente au début de la période de référence actuelle sont considérées comme des cessations d'emploi permanentes. Veuillez noter que le terme « nouvelle embauche » est utilisé pour décrire autant les employés embauchés par une entreprise que les personnes qui ont démarré leur propre entreprise.

## Bibliographie

STATISTIQUE CANADA. 1999. *Le point sur la population active : Les jeunes et le marché du travail, 1998-99*, produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 3, n° 4, automne.

Données

# disponibles

## Données parues

*Veillez noter que dans la section Données parues nous publions les titres des données qui étaient diffusées depuis le dernier numéro de la Revue trimestrielle de l'éducation. Les détails sur ces données parues sont disponibles gratuitement sur le site Internet de Statistique à <[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)>. Cliquez sur "Nouvelles du Quotidien" et "Parutions précédentes".*

- Effectifs à temps plein des programmes de formation professionnelle ou de formation aux métiers et des programmes de formation préparatoire ou spéciale, 1997-1998 (30 janvier 2001)
- Inscriptions aux programmes d'études postsecondaires offerts par les collèges communautaires et les établissements analogues, 1998-1999 (3 octobre 2000)
- Formation des apprentis enregistrés, 1998 (19 septembre 2000)

**RTE**



## Données récentes

Séries de données	Données les plus récentes	
	Définitives <sup>1</sup>	Provisoires ou estimées <sup>2</sup>
<b>A. Primaire/secondaire</b>		
Inscriptions dans les écoles publiques	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>
Inscriptions dans les écoles privées	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>
Inscriptions aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et la langue seconde	1997-1998	
Diplomation au secondaire	1997-1998	
Enseignants dans les écoles publiques	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>
Enseignants dans les écoles privées	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>
Caractéristiques des écoles primaires et secondaires	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>
Statistiques financières des conseils scolaires	1997-1998	
Statistiques financières des écoles générales privées	1995-1996	1996-1997 <sup>P</sup>
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement primaire/secondaire	1996-1997	1997-1998 <sup>P</sup> 1998-1999 <sup>e</sup>
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement primaire/secondaire	1996-1997	1997-1998 <sup>e</sup> 1998-1999 <sup>e</sup>
Indice des prix de l'enseignement	1998	
<b>B. Postsecondaire</b>		
Inscriptions dans les universités	1998-1999	révolues
Grades universitaires décernés	1998	révolues
Inscriptions aux cours des programmes universitaires de formation continue	1996-1997	révolues
Enseignants dans les universités	1998-1999	1999-2000 <sup>e</sup>
Traitements et échelles de traitement des enseignants à temps plein des universités canadiennes	1999-2000	
Frais de scolarité et de subsistance dans les universités canadiennes	2000-2001	
Statistiques financières des universités	1997-1998	1998-1999 <sup>P</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>
Statistiques financières des collèges	1997-1998	1998-1999 <sup>P</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1996-1997	1997-1998 <sup>e</sup> 1998-1999 <sup>e</sup>
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup> 1999-2000 <sup>e</sup>

Voir les notes à la fin du tableau.



## Données récentes (fin)

Séries de données	Données les plus récentes	
	Définitives <sup>1</sup>	Provisoires ou estimées <sup>2</sup>
Collèges communautaires et établissements analogues : effectifs et diplômés postsecondaires	1998-1999	1999-2000 <sup>P</sup>
Effectifs des programmes de formation professionnelle axée sur les métiers	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup>
Personnel enseignant des collèges communautaires et des écoles de métiers	1997-1998	1998-1999 <sup>e</sup>
Participation des étudiants étrangers dans les universités canadiennes	1998-1999	

C. Publications<sup>3</sup>

*L'éducation au Canada* (1999)

*Cap vers le sud : les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis* (1999)

*Après l'école* (1993)

*Après le secondaire : les premières années* (1996)

*Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes* (1995)

*Participation des étudiants étrangers à l'éducation canadienne* (1993-1995)

*Indice des prix de l'enseignement—rapport méthodologique*

*Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire* (1994)

*Guide des données sur l'enseignement des niveaux primaire et secondaire au Canada* (1995)

*Guide des sources d'information et de données de Statistique Canada sur l'éducation et la formation des adultes* (1996)

*Portrait statistique de l'enseignement primaire et secondaire au Canada—Troisième édition* (1996)

*Portrait statistique de l'enseignement au niveau universitaire au Canada—Première édition* (1996)

*La promotion de 1990 : compendium des résultats* (1996)

*La promotion de 1990 : second regard* (1997)

*La promotion de 1995 : rapport de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995* (1999)

*Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation* (1999)

*Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE* (2000)

*Littératie, économie et société* (1995)

*Littératie et société du savoir* (1997)

*La littératie à l'ère de l'information* (2000)

*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, série de monographies*

*Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : Étude comparative internationale* (2001)

*Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (1996)

1. Indique l'année civile (p. ex. 1993) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1993-1994) pour lesquelles les données définitives sont disponibles pour toutes les provinces et tous les territoires.
2. Indique l'année civile (p. ex. 1995) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1995-1996) pour lesquelles des données sont disponibles. Les données peuvent être provisoires (p. ex. 1995<sup>p</sup>), estimées (p. ex. 1995<sup>e</sup>) ou partielles (p. ex. données non disponibles pour toutes les provinces et tous les territoires).
3. L'année entre parenthèses indique l'année de publication. Certaines de ces publications ont été préparées avec la coopération d'autres ministères ou organismes. Pour obtenir des renseignements sur la façon de vous procurer des exemplaires de ces rapports, veuillez communiquer avec la Section de l'analyse et de la diffusion du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. Téléphone : (613) 951-1503; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : sharon-anne.borde@statcan.ca.

# Coup d'œil sur l'éducation

La présente section fournit une série d'indicateurs sociaux, économiques et de l'éducation pour le Canada, les provinces et les territoires. Y est présentée une série de statistiques sur les caractéristiques des populations d'élèves et de membres du personnel scolaire, le niveau de scolarité, les dépenses publiques au chapitre de l'éducation, la population active du secteur de l'éducation et les résultats de l'éducation.



Tableau 1  
Indicateurs de l'éducation, Canada, 1981 à 1999

Indicateur <sup>1</sup>	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
	en milliers										
<b>Situation sociale</b>											
Population de 0 à 3 ans	1 448,7	1 475,0	1 573,4	1 601,7	1 610,6	1 596,1	1 595,1	1 578,6	1 560,7	1 550,7	1 453,9
Population de 4 à 17 ans	5 480,3	5 204,7	5 395,4	5 437,7	5 484,7	5 536,4	5 620,7	5 691,4	5 754,0	5 795,7	5 725,6
Population de 18 à 24 ans	3 493,1	3 286,3	2 886,1	2 869,2	2 869,6	2 852,0	2 823,4	2 816,8	2 833,0	2 865,4	2 895,9
Population totale	24 900,0	26 203,8	28 120,1	28 542,2	28 940,6	29 248,1	29 562,5	29 963,7	30 358,5	30 747,0	30 553,8
Jeunes immigrants <sup>f</sup>	42,8	25,9	61,2	61,2	73,1	68,3	65,9	66,3	70,4	61,2	..
	%										
Familles monoparentales	16,6	18,8	15,3	14,4	14,8	14,9	15,1	14,8	14,9	..	..
<b>Situation économique</b>											
PIB : variation réelle annuelle en pourcentage	4,0	3,1	-1,8	-0,6	2,2	4,1	2,3	1,5	..	..	..
IPC : variation annuelle en pourcentage	12,4	4,2	5,6	1,5	1,8	0,2	2,2	1,7	1,7	1,0	1,9
Taux d'emploi	60,0	59,6	59,7	58,4	58,0	58,4	58,8	58,5	59,0	59,7	60,6
Taux de chômage	7,6	9,7	10,3	11,2	11,4	10,4	9,4	9,7	9,1	8,3	7,6
Taux d'emploi des élèves	..	34,4	38,0	35,1	34,0	34,2	33,3	34,8	32,5 <sup>2</sup>	..	..
Familles sous les seuils de faible revenu :											
Familles biparentales	10,2	10,9	10,8	10,6	12,2	11,5	12,8	11,8	12,0	..	..
Familles monoparentales	48,4	52,5	55,4	52,3	55,0	53,0	53,0	56,8	51,1	..	..
<b>Effectifs</b>	en milliers										
Écoles primaires et secondaires	5 024,2	4 938,0	5 218,2	5 284,1	5 327,8	5 362,8	5 441,4	5 414,6	5 386,3	5 483,9 <sup>e</sup>	5 524,9 <sup>e</sup>
	%										
Pourcentage dans les écoles privées	4,3	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	5,1	5,2	5,3	5,3 <sup>e</sup>	..

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 1  
Indicateurs de l'éducation, Canada, 1981 à 1999 (fin)

Indicateur <sup>1</sup>	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
	en milliers										
Collèges/formation professionnelle à temps plein <sup>2</sup>	..	238,1	275,9	266,7	306,5	298,5	269,1	266,4 <sup>e</sup>	264,5 <sup>e</sup>	..	..
Collèges/formation postsecondaire à temps plein	273,4	321,5	349,1	364,6	369,2 <sup>r</sup>	380,0 <sup>r</sup>	391,3 <sup>r</sup>	397,3 <sup>r</sup>	398,6	403,5 <sup>r</sup>	409,4 <sup>e</sup>
Collèges/formation postsecondaire à temps partiel <sup>4</sup>	..	96,4 <sup>e</sup>	125,7 <sup>e</sup>	106,6 <sup>e</sup>	98,4	90,8	87,7	87,1	91,6	91,4	..
Universités, à temps plein	401,9	475,4	554,0	569,5	574,3	575,7	573,2	573,6	573,1 <sup>r</sup>	580,4	..
Universités, à temps partiel	251,9	287,5	313,3	316,2	300,3	283,3	273,2	256,1	249,7	246,0	..
Éducation et formation des adultes	..	..	5 504	..	5 842	..	..	..	6 069	..	..
	%										
Taux de participation	..	..	27	..	28	..	..	..	26	..	..
<b>Diplômés</b>	en milliers										
Écoles secondaires <sup>5</sup>	..	..	260,7	272,9	281,4	280,4	295,3	300,2 <sup>r</sup>	296,4 <sup>r</sup>	300,8 <sup>e</sup>	..
Collèges/formation professionnelle <sup>6</sup>	..	145,0	159,7	158,8	163,9	151,1	144,2	141,5 <sup>e</sup>	138,7 <sup>e</sup>	..	..
Collèges/formation postsecondaire	71,8	82,4	85,9	92,5	95,2	97,2	100,9	105,0	105,9 <sup>e</sup>	..	..
Universités/baccalauréat	84,9	101,7	114,8	120,7	123,2	126,5	127,3	128,0	125,8	124,9	..
Universités/maîtrise	12,9	15,9	18,0	19,4	20,8	21,3	21,4	21,6	21,3	22,0	..
Universités/doctorat	1,8	2,2	2,9	3,1	3,4 <sup>e</sup>	3,6	3,7	3,9	4,0	4,0	..
<b>Personnel scolaire à temps plein</b>	rapport										
Écoles primaires et secondaires	274,6	269,9	302,6	301,8	295,4	295,7 <sup>e</sup>	298,7 <sup>e</sup>	294,4 <sup>e</sup>	296,8 <sup>e</sup>	295,9 <sup>e</sup>	295,9 <sup>e</sup>
Collèges/formation postsecondaire/professionnelle/formation	26,8 <sup>7</sup>	30,6 <sup>7</sup>	31,7 <sup>7</sup>	31,8 <sup>7</sup>	32,2 <sup>7</sup>	31,0 <sup>7</sup>	30,9 <sup>r</sup>	31,5 <sup>r</sup>	31,0 <sup>r</sup>	32,1 <sup>e</sup>	..
Universités	33,6	35,4	36,8	37,3	36,9	36,4	36,0	34,6	33,7	33,7 <sup>e</sup>	..
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires	17,0	16,5	15,5	15,7 <sup>e</sup>	16,1 <sup>e</sup>	16,1 <sup>e</sup>	16,1 <sup>e</sup>	16,3 <sup>e</sup>	16,3 <sup>e</sup>	16,5 <sup>e</sup>	16,6 <sup>e</sup>
<b>Dépenses au chapitre de l'éducation</b>	millions de dollars										
Enseignement primaire et secondaire	16 703,2	22 968,0	33 444,9	34 774,5	35 582,3	35 936,0	36 424,7	36 744,7	36 973,1 <sup>P</sup>	37 453,8 <sup>e</sup>	37 498,9 <sup>e</sup>
Formation professionnelle	1 601,2	3 275,1	4 573,8	5 380,9	5 631,2	6 559,0	6 185,2	5 301,8	5 896,9 <sup>P</sup>	5 903,4 <sup>e</sup>	6 229,6 <sup>e</sup>
Enseignement collégial	2 088,1	2 999,0	3 870,7	4 075,3	4 105,9	4 207,1	4 531,8	4 477,9	4 642,0 <sup>P</sup>	4 808,9 <sup>e</sup>	5 261,7 <sup>e</sup>
Enseignement universitaire	4 980,7	7 368,7	11 254,8	11 569,8	11 736,8	11 857,9	11 802,0	11 600,7	12 255,4 <sup>P</sup>	12 660,5	12 874,9 <sup>e</sup>
Dépenses totales au chapitre de l'éducation	25 373,2	36 610,8	53 144,2	55 800,5	57 056,2	58 560,0	58 943,7	58 125,1	59 767,4 <sup>P</sup>	60 826,6	61 865,1
	%										
En pourcentage du PIB	7,1	7,3	7,9	8,1	8,0	7,8	7,6	7,1	6,9	6,8	..

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 2.

2. Le chiffre donné est celui du mois d'avril 1997.

3. Les effectifs ont tous été déclarés comme des effectifs à temps plein en fonction d'un programme d'une « journée entière », même si la durée des programmes était comprise entre 1 et 48 semaines.

4. Exclut l'effectif des programmes de formation continue qui était auparavant inclus.

5. Source : Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. (Ne comprend pas les adultes du Québec ni les équivalences de l'Ontario et de l'Alberta.)

6. Les programmes menant à l'obtention d'un diplôme sont généralement d'une durée de deux à trois ans. Par contraste, la majorité des programmes de formation professionnelle sont des programmes courts ou de simples cours qui peuvent ne s'étendre que sur quelques semaines. Une personne qui termine avec succès ce type de programme ou de cours est considérée comme une personne ayant terminé le programme et non comme un diplômé. Ces personnes ne comprennent pas celles inscrites aux programmes à temps partiel.

7. Les chiffres ont été révisés pour inclure dans le total les enseignants des programmes de formation professionnelle.





Tableau 2  
Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires

Indicateur <sup>1</sup>	Canada	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	%						
<b>Situation sociale et économique</b>							
Niveau de scolarité <sup>2</sup> , 1999 :							
Pas de diplôme d'études secondaires	26,8	38,4	35,7	30,8	32,9	33,0	24,1
Études secondaires terminées	19,3	14,1	15,1	14,0	19,9	15,8	21,0
Études postsecondaires partielles	6,9	4,8	5,5	5,6	4,5	5,4	7,2
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	47,0	42,6	43,8	49,5	42,8	45,7	47,6
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 1999 :							
Total	66,0	58,5	65,7	60,8	60,8	63,4	66,9
Pas de diplôme d'études secondaires	40,0	34,5	47,0	36,2	36,2	37,5	40,2
Études secondaires terminées	69,6	64,4	73,7	66,8	69,1	70,1	68,8
Études postsecondaires partielles	71,8	63,0	71,4	70,0	67,9	70,3	72,1
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	78,5	77,8	77,0	73,4	75,1	79,0	78,9
Taux de chômage, 1999	6,3	15,1	13,4	7,8	8,9	8,1	5,0
<b>Coûts</b>							
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995							
	7,0	9,9	7,6	7,6	7,4	7,6	6,8
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995							
	13,6	16,9	10,8	9,7	11,2	13,8	14,2
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998							
	16,4 <sup>r</sup>	14,6	17,2	17,5	17,6	14,6 <sup>r</sup>	16,7 <sup>r</sup>
<b>Résultats de l'éducation</b>							
Taux de diplomation au secondaire, 1996-1997							
	73,4	80,2	85,6	80,7	86,0	75,9 <sup>3,4</sup>	72,0
Taux de diplomation à l'université, 1997-1998							
	35,2 <sup>r</sup>	31,4 <sup>r</sup>	21,0 <sup>r</sup>	53,5 <sup>r</sup>	32,9 <sup>r</sup>	41,8 <sup>r</sup>	36,7
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 1999 :							
Pas de diplôme d'études secondaires	10,4	25,4	23,6	13,0	15,7	12,7	7,7
Études secondaires terminées	6,3	16,7	15,3	6,6	8,9	8,4	5,1
Études postsecondaires partielles	7,1	9,2	5,7	5,8	5,9	9,8	6,6
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	5,0	10,7	8,1	6,6	6,5	6,2	4,1

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 2  
Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires (fin)

Indicateur <sup>1</sup>	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
	%					
<b>Situation sociale et économique</b>						
Niveau de scolarité <sup>2</sup> , 1999 :						
Pas de diplôme d'études secondaires	30,9	31,4	21,6	20,5	..	..
Études secondaires terminées	18,3	18,8	19,9	22,6	..	..
Études postsecondaires partielles	6,8	7,9	8,2	8,8	..	..
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	44,0	41,9	50,3	48,1	..	..
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 1999 :						
Total	66,8	67,5	73,1	65,8	..	..
Pas de diplôme d'études secondaires	44,5	44,6	50,4	39,8	..	..
Études secondaires terminées	72,1	77,5	75,4	66,5	..	..
Études postsecondaires partielles	75,9	73,5	77,5	69,0	..	..
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	78,9	79,1	81,2	76,0	..	..
Taux de chômage, 1999	4,6	4,8	4,4	7,2	..	..
<b>Coûts</b>						
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995	7,8	7,4	5,4	6,5	11,3	16,6
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995	12,9	13,8	13,2	12,2	10,4	12,0
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998	16,3	17,3	17,8 <sup>r</sup>	17,5	13,2	13,1
<b>Résultats de l'éducation</b>						
Taux de diplomation au secondaire, 1996-1997	78,1	78,8	64,7	70,5	37,3	24,6
Taux de diplomation à l'université, 1997-1998	31,3 <sup>r</sup>	34,1 <sup>r</sup>	26,8 <sup>r</sup>	24,5 <sup>r</sup>	..	..
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 1999 :						
Pas de diplôme d'études secondaires	6,8	7,9	5,6	12,8	..	..
Études secondaires terminées	4,2	3,9	3,9	8,1	..	..
Études postsecondaires partielles	4,7	5,6	5,2	7,3	..	..
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	3,8	3,7	3,9	5,6	..	..

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 2.

2. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

3. Depuis 1995, les données pour les diplômés du Québec des programmes de jours réguliers comprennent les personnes de plus de 20 ans qui ont terminé un programme de jours réguliers.

4. Les diplômés du Québec ne comprennent pas ceux de la formation professionnelle.

# Définitions

## Indicateurs de l'éducation, Canada

### Tableau 1.

L'année fait référence (1) au mois de juillet d'une année donnée pour la population; (2) à l'année scolaire débutant en septembre d'une année donnée pour l'effectif et le personnel; (3) au printemps ou à l'été de l'année où le diplôme a été décerné pour le nombre de diplômés; (4) à l'exercice commençant en avril d'une année donnée pour les dépenses.

#### 1. Jeunes immigrants

Le nombre de personnes âgées de 0 à 19 ans qui sont, ou ont été, des immigrants ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Un immigrant ayant obtenu le droit d'établissement est une personne qui n'est pas citoyen canadien de naissance, mais qui a obtenu des autorités canadiennes en matière d'immigration le droit d'établir sa résidence permanente au pays.

#### 2. Familles monoparentales

Le nombre de familles monoparentales exprimé en pourcentage du nombre total de familles avec enfants. Par parent seul, on entend une mère ou un père, sans époux ou épouse ni conjoint ou conjointe en union libre, qui habite un logement avec au moins un de ses fils ou une de ses filles n'ayant jamais été marié(e). Sources : 1971 à 1986 : Statistique Canada, *Les familles monoparentales au Canada*, produit n° 89-522-XPB au catalogue; 1991 jusqu'à présent : Division des données régionales et administratives.

#### 3. Produit intérieur brut (PIB)

Valeur sans double compte de la production réalisée à l'intérieur des frontières du Canada sans égard à la propriété des facteurs de production. Le PIB peut être calculé de trois façons, soit la somme des revenus gagnés dans la production courante, la somme des ventes finales de la production courante ou la somme des valeurs ajoutées nettes dans la production courante, et peut être évalué au coût des facteurs ou aux prix du marché. Source : Statistique Canada, Division des mesures et de l'analyse des industries.

#### 4. Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de l'évolution des prix à la consommation. Il se définit comme une mesure des variations de prix obtenue par comparaison dans le temps du coût d'un

panier de produits donnés. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

#### 5. Taux d'emploi

Le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus à l'exception des personnes vivant dans des établissements. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

#### 6. Taux de chômage

Le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

#### 7. Taux d'emploi des élèves

Le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école à temps plein et qui ont un emploi durant l'année civile (sauf durant la période de mai à août), exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves à temps plein âgés de 15 à 24 ans.

#### 8. Familles sous les seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu sont des mesures relatives de la suffisance du revenu des familles. On estime qu'une famille qui gagne moins qu'une demie de la médiane du revenu de l'unité familiale ajusté est dans une situation financière difficile. La série de seuils de faible revenu est rajustée en fonction de la taille de la région de résidence et de la taille de la famille. Source : Statistique Canada, *Personnes à faible revenu, 1980 à 1995*, produit n° 13-569-XPB/XIB au catalogue, décembre 1996.

#### 9. Taux de participation à la formation continue

Le nombre de personnes âgées de 17 ans et plus inscrites à la formation continue ou à des activités de formation exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population âgée de 17 ans et plus. Ce taux ne comprend pas les élèves réguliers à temps plein qui poursuivent leur formation scolaire initiale.

#### 10. Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires

Effectif en équivalents temps plein (effectif de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année [y compris les cours préuniversitaires de l'Ontario] et des programmes à progrès continu, effectif de l'enseignement préscolaire dans les provinces où la fréquentation est à temps plein et la moitié de l'effectif du préscolaire dans les autres provinces) divisé par l'ensemble du personnel scolaire en équivalents temps plein.

### 11. Dépenses au chapitre de l'éducation

Ces dépenses comprennent les dépenses des administrations publiques et de tous les établissements offrant un enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ainsi que les dépenses associées aux programmes de formation professionnelle offerts dans les écoles privées et publiques de formation professionnelle et dans les collèges communautaires.

### Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires

#### Tableau 2.

Les méthodes ayant servi au calcul des indicateurs du tableau 2 peuvent être différentes de celles utilisées pour les autres tableaux statistiques de la section.

### 12. Niveau de scolarité et taux d'activité

Il s'agit de la population âgée de 25 ans et plus. Source : Statistique Canada, Division de la statistique du travail.

### 13. Taux de diplomation à l'école secondaire

Source : *L'éducation au Canada, 1999*, n° 81-229-XPB au catalogue, Centre de la statistique de l'éducation.

### 14. Taux de diplomation à l'université

Il s'agit du nombre de grades de premier cycle décernés en pourcentage de la population âgée de 22 ans.

### 15. Taux de chômage selon le niveau de scolarité

Il s'agit du nombre de chômeurs ayant atteint un certain niveau de scolarité en pourcentage de la population active ayant atteint le même niveau de scolarité. La population est celle de 25 ans et plus. Le second cycle du secondaire comprend la dernière année d'études secondaires. RTE

Dans les

# numéros à venir

Les articles suivants devraient paraître dans les prochains numéros de *la Revue trimestrielle de l'éducation* :

## **Cent ans d'éducation**

Examen de l'éducation au Canada pendant le dernier siècle, notamment de l'obligation scolaire, du baby-boom, de l'augmentation du niveau de scolarité et des progrès réalisés dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

## **Un profil des diplômés universitaires sous-employés**

À l'aide des résultats de l'Enquête nationale de 1995 auprès des diplômés, examen de la surqualification des diplômés universitaires pour le travail du point de vue de ces derniers.

## **Pourquoi y a-t-il si peu d'ingénieures?**

Examen des raisons pour lesquelles les femmes hésitent à devenir ingénieures. Les questions suivantes sont explorées : les gains, la situation professionnelle et les mesures de la satisfaction.

## **Faire la transition : les répercussions du passage de l'école primaire à l'école secondaire sur les adolescents en ce qui a trait à la réussite scolaire et à l'adaptation psychologique**

Comparaison des résultats scolaires, des réactions comportementales et des réactions émotionnelles des enfants ayant poursuivi leurs études dans une école primaire par opposition à ceux ayant été transférés au début de l'adolescence dans une école intermédiaire ou secondaire. **RTE**

Cet index contient la liste de tous les rapports analytiques parus dans la *Revue trimestrielle de l'éducation*. Des descriptions d'enquêtes sur l'éducation ainsi que d'enquêtes liées à l'éducation menées par Statistique Canada, les gouvernements provinciaux et les établissements sont incluses. Les catégories sous lesquelles les articles apparaissent sont fondées sur les questions de politique identifiées dans le rapport intitulé *Plan stratégique (1997)* diffusé en novembre 1997 par le Centre de la statistique de l'éducation. Ce rapport est aussi disponible dans Internet à l'adresse suivante : < [http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi) >.

## **Financement de l'éducation**

Indice des prix de l'enseignement : certains intrants, enseignement élémentaire et secondaire

*Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)*

Le Canada investit-il suffisamment dans l'éducation? Un aperçu de la structure des coûts en éducation au Canada

*Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)*

Les coûts de transport scolaire

*Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)*

Participation du gouvernement fédéral à l'éducation au Canada

*Vol. 3, n° 1 (mai 1996)*

Le financement des écoles publiques : les 25 dernières années

*Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)*

## **Mouvements des étudiants/mobilité des étudiants/transitions**

Indicateurs de l'éducation : comparaisons interprovinciales et internationales

*Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)*

À la recherche d'indicateurs de l'enseignement

*Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)*

Évolution intergénérationnelle de la scolarité des Canadiens

*Vol. 2, n° 2 (juin 1995)*

Participation à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au Canada : un regard sur les indicateurs

*Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)*

Mesure des résultats de l'enseignement du point de vue des connaissances, des compétences et des valeurs

*Vol. 3, n° 1 (mai 1996)*

Modèles des mouvements interprovinciaux d'étudiants

*Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)*



Après le secondaire... premiers résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

*Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)*

Les différents itinéraires des étudiants de premier cycle en Ontario

*Vol. 4, n° 3 (février 1998)*

L'éducation : Un trésor est caché dedans

*Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)*

Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada

*Vol. 6, n° 3 (mai 2000)*

Les chemins vers les États-Unis : Enquête auprès des diplômés de 1995

*Vol. 6, n° 3 (mai 2000)*

Qui sont les jeunes non-répondants? Une analyse des non-répondants à l'enquête de suivi auprès des sortants, 1995

*Vol. 6, n° 4 (août 2000)*

## Rapport entre le milieu de l'éducation et le marché du travail

Le retour aux études à temps plein

*Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)*

Tendances de l'emploi dans le secteur de l'éducation

*Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)*

Écart salarial entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement postsecondaire

*Vol. 2, n° 1 (mars 1995)*

Aperçu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

*Vol. 2, n° 2 (juin 1995)*

Gains et situation vis-à-vis de l'activité des diplômés de 1990

*Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)*

Les abeilles ouvrières : Avantages des programmes coopératifs au chapitre des études et de l'emploi

*Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)*

L'association travail-études chez les jeunes

*Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)*

Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

*Vol. 3, n° 1 (mai 1996)*

Lien entre les études des diplômés de l'enseignement postsecondaire et leur emploi

*Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)*

La dynamique du marché du travail dans la profession d'enseignant

*Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)*

Le niveau de scolarité : la clé de l'autonomie et du pouvoir en milieu de travail

*Vol. 4, n° 1 (mai 1997)*

L'emploi des jeunes : une leçon sur son recul

*Vol. 5, n° 3 (mars 1999)*

Facteurs déterminants du décrochage dans les universités et les collèges communautaires

*Vol. 6, n° 4 (août 2000)*

Les employés surqualifiés? Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs

*Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)*

Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire

*Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)*

Gains des diplômés et concordance entre les compétences professionnelles et les études

*Vol. 7, n° 2 (février 2001)*

Les nouvelles embauches et les cessations d'emploi permanentes

*Vol. 7, n° 2 (février 2001)*

## Technologie et apprentissage

La formation professionnelle chez les chômeurs

*Vol. 1, n° 1 (avril 1994)*

Aperçu de la formation professionnelle au niveau des métiers et de la formation préparatoire au Canada

*Vol. 1, n° 1 (avril 1994)*

Aperçu de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

*Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)*

Les femmes et les programmes d'apprentissage enregistrés

*Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)*

Formation continue : une définition pratique

*Vol. 2, n° 1 (mars 1995)*

Enquête sur les écoles privées de formation professionnelle au Canada, 1992

*Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)*

La composante éducation de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

*Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)*

Connaissances en informatique — une exigence de plus en plus répandue

*Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)*

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

*Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)*

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-95 : premiers résultats de la composante scolaire

*Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)*

Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences : rapport du Canada, 8<sup>e</sup> année

*Vol. 4, n° 3 (février 1998)*

Carrières en sciences et en technologie au Canada : une analyse portant sur de nouveaux diplômés universitaires

*Vol. 4, n° 3 (février 1998)*

La mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation : comparaison internationale

*Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)*

Profil des écoles de l'ELNEJ

*Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)*

Les parents et l'école : la participation et les attentes des parents en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants

*Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)*

La réussite scolaire au début de l'adolescence : les attitudes à l'égard de l'école sont-elles déterminantes?

*Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)*

Quelle est l'incidence des familles sur le succès scolaire des enfants?

*Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)*

Les quartiers aisés et la maturité scolaire?

*Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)*

La diversité en classe : les caractéristiques des élèves du primaire qui suivent un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté

*Vol. 6, n° 2 (mars 2000)*

Le vécu scolaire des enfants : résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

*Vol. 6, n° 2 (mars 2000)*

Intervention parentale et rendement scolaire des enfants d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

*Vol. 6, n° 2 (mars 2000)*

De la maison à l'école : comment les enfants canadiens se débrouillent

*Vol. 6, n° 2 (mars 2000)*

## **Accessibilité**

La hausse des frais de scolarité : comment joindre les deux bouts?

*Vol. 1, n° 1 (avril 1994)*

Effectifs universitaires et droits de scolarité

*Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)*

Aide financière aux élèves de l'enseignement postsecondaire

*Vol. 2, n° 1 (mars 1995)*

Emprunts des diplômés des études postsecondaires

*Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)*

Éducation et formation liées à l'emploi — qui y a accès?

*Vol. 4, n° 1 (mai 1997)*

Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage?

*Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)*

La dette étudiante de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants

*Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)*

*Note : La façon d'indiquer les années est correcte puisque ces articles sont parus lorsque la revue trimestrielle de l'éducation était publiée en format bilingue.*

## **Modes de prestation de rechange**

Écoles primaires et secondaires privées

*Vol. 1, n° 1 (avril 1994)*

Étudier à distance, une idée qui fait son chemin

*Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)*

Les écoles privées de formation professionnelle au Canada

*Vol. 3, n° 1 (mai 1996)*

Profil de l'enseignement à domicile par les parents au Canada

*Vol. 4, n° 4 (mai 1998)*

L'enseignement à distance : réduire les obstacles

*Vol. 5, n° 1 (août 1998)*

## **Questions relatives au personnel enseignant**

Les enseignants à temps partiel dans les universités canadiennes, un groupe en croissance

*Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)*

La charge de travail des enseignants dans les écoles primaires et secondaires

*Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)*

Enquête sur le personnel enseignant des collèges et établissements analogues

*Vol. 2, n° 1 (mars 1995)*

Revenu d'emploi des enseignants du primaire et du secondaire et des travailleurs d'autres professions retenues

*Vol. 2, n° 2 (juin 1995)*

Données démographiques sur le corps professoral, les coûts et le renouvellement de l'effectif

*Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)*

Charge de travail et vie professionnelle des enseignants en Saskatchewan

*Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)*

Se dirige-t-on vers un surplus ou une pénurie d'enseignants?

*Vol. 4, n° 1 (mai 1997)*

Situation du corps professoral féminin dans les universités canadiennes

*Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)*

## **Participation et rendement des étudiants**

Hausse des effectifs universitaires : accès accru ou plus grande persévérance?

*Vol. 1, n° 1 (avril 1994)*

Évolution des effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers et des programmes de formation préparatoire, 1983-84 à 1990-91

*Vol. 1, n° 1 (avril 1994)*

Deux décennies de changements : Effectifs de l'enseignement postsecondaire collégial, 1971 à 1991

*Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)*

**Note :** La façon d'indiquer les années est correcte puisque ces articles sont parus lorsque la revue trimestrielle de l'éducation était publiée en format bilingue.

Prédire l'abandon scolaire ou l'obtention du diplôme

*Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)*

Tendances des effectifs universitaires

*Vol. 2, n° 1 (mars 1995)*

Dépistage des répondants : l'exemple du Suivi de l'Enquête auprès des sortants

*Vol. 2, n° 2 (juin 1995)*

Enquête sur les effectifs et les diplômés des collèges et des établissements d'enseignement postsecondaire analogues

*Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)*

Taux d'obtention de diplôme et nombre d'années avant l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat au Canada

*Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)*

La promotion de 1990 second regard : Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990

*Vol. 4, n° 4 (mai 1998)*

Réussir dans la vie : l'influence de la scolarité des parents

*Vol. 5, n° 1 (août 1998)*

Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires

*Vol. 5, n° 3 (mars 1999)*

La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages

*Vol. 6, n° 4 (août 2000)*

Les bacheliers qui poursuivent des études postsecondaires

*Vol. 7, n° 2 (février 2001)*

## **Les étudiants étrangers et le marketing de l'éducation à l'échelle internationale**

Élèves étrangers au Canada

*Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)*

## **Satisfaction**

Attitudes des diplômés du baccalauréat envers leur programme

*Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)*

## **Sources de données sur l'éducation**

Un aperçu des sources de données sur l'enseignement primaire et secondaire

*Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)*

Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire

*Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)*